



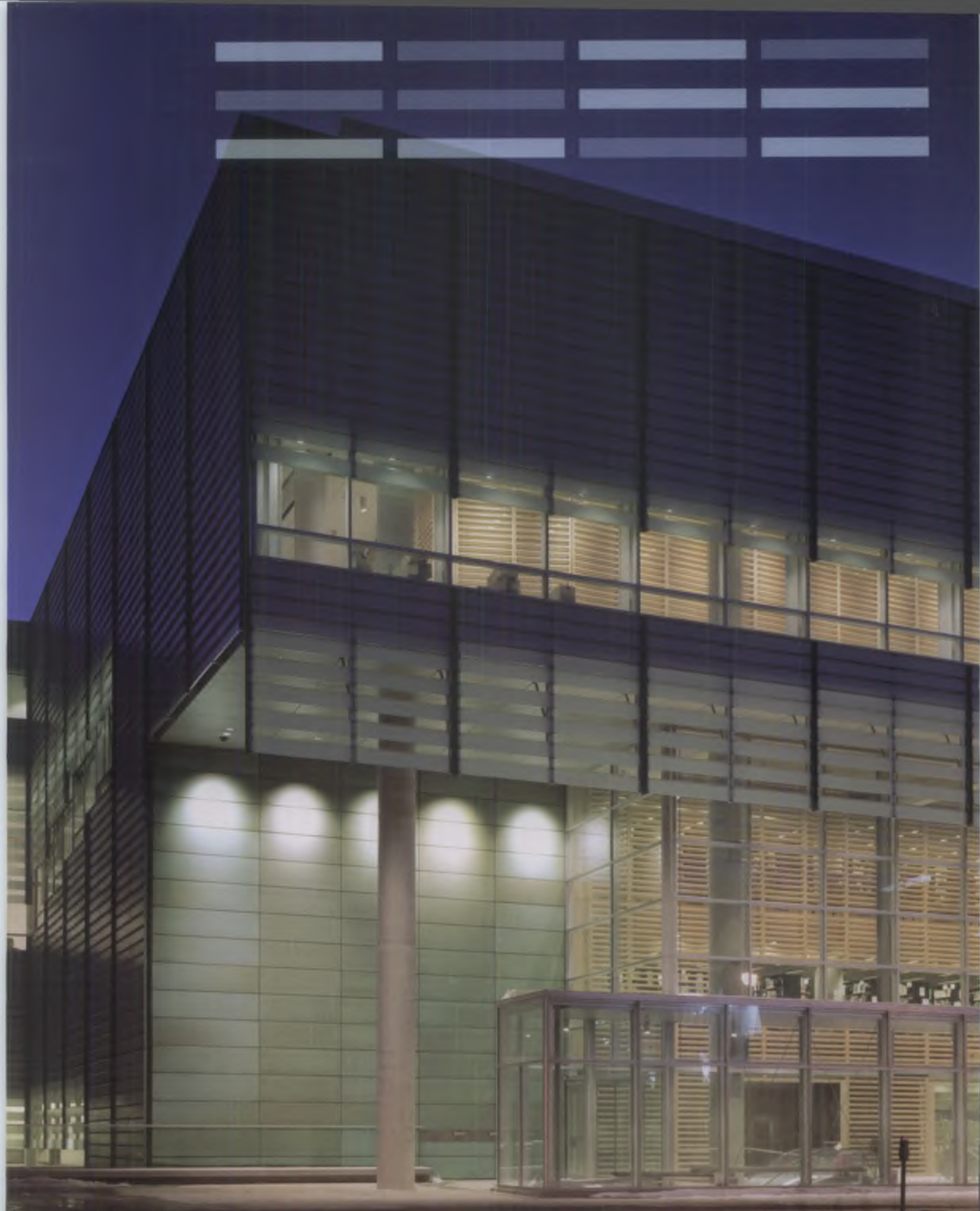


TABLE DES MATIÈRES

05	Lettre à la ministre
06	Message de la présidente-directrice générale
08	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
09	Les activités du conseil d'administration
11	Les comités rattachés au conseil d'administration
13	L'ORGANIGRAMME
15	LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION
15	La Direction des acquisitions de la collection patrimoniale
18	La Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale
20	La Direction de la sauvegarde des collections
22	La Direction de la recherche et de l'édition
27	LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DIFFUSION
31	La Direction des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence
34	La Direction des services à la clientèle
39	La Direction des services aux milieux documentaires
41	LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES INTERNES
41	La Direction des ressources humaines
42	La Direction des ressources financières
43	La Direction de la gestion des immeubles
45	LA DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
47	LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
50	La Direction du développement institutionnel
55	LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS PUBLIQUES
61	LE BUREAU DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DU PROJET DE CONSTRUCTION
63	Tableaux des activités de la Bibliothèque
78	Liste des donateurs
80	ANNEXE 1
	Les bourses de recherche de la Bibliothèque nationale du Québec
81	ANNEXE 2
	Règlement sur le Code d'éthique des administrateurs publics de la Bibliothèque nationale du Québec
88	ANNEXE 3
	Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts par les administrateurs publics de la Bibliothèque nationale du Québec
89	ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005
91	Rapport de la direction
93	Rapport du vérificateur

Montréal, le 29 juillet 2005

Madame Line Beauchamp
Ministre de la Culture et des Communications
225, rue Grande-Allée Est, 1^{er} étage, bloc A
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de la Bibliothèque nationale du Québec pour l'exercice financier 2004-2005.

Ce rapport inclut les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2005.

Ce rapport est produit conformément à l'article 27 de la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec*.

Je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

La présidente-directrice générale,



Lise Bissonnette

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année qui a précédé l'ouverture de la Grande Bibliothèque restera évidemment unique dans l'histoire de la Bibliothèque nationale du Québec. Il y a donc pour nous un honneur et un plaisir particuliers à présenter au gouvernement et par là à l'ensemble des citoyens le présent rapport annuel. Il porte la marque de l'engagement de toutes nos équipes, vécu dans la fébrilité mais aussi dans une sérénité née de notre confiance à la veille de la naissance de nouvelles installations sans précédent au Québec dans le milieu des bibliothèques.

2004-2005 se présente d'abord sous l'apparence d'une année de préparation matérielle trépidante : achèvement de la construction de notre imposant édifice de diffusion au centre-ville de Montréal, acquisition et préparation accélérée de nos multiples collections publiques, déménagement de nos collections patrimoniales et des collections acquises de la Bibliothèque de Montréal, développement majeur des systèmes informatiques au support de la bibliothéconomie mais aussi de la gestion de l'institution, achat et livraison de multiples équipements d'accueil du public, confection d'une panoplie d'instruments de communication. Mais la conduite de l'ensemble de ces activités, pour lourde que la charge en ait été, reposait d'abord sur une conviction ferme, partagée par toutes les équipes de la Bibliothèque nationale du Québec. Nous voulions mettre tout en œuvre, au sens littéral du terme, pour que nos concitoyens s'approprient bientôt avec bonheur et facilité un outil de développement culturel et un lieu – réel et virtuel – auxquels ils avaient droit.

En ce sens et au-delà de la préparation matérielle, il faudra retenir des actions qui ont traduit cette conviction au mieux, au sein de chacune de nos directions. Qu'il s'agisse de l'accueil et de la formation des nouvelles équipes à la Direction générale de la diffusion, de la mise en œuvre d'une politique élargie de développement de la collection nationale par la Direction générale de la conservation, de la création du portail de services à distance par la Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications, du recrutement massif du personnel ou de la préparation de la gestion des immeubles à la Direction générale de l'administration et des services internes, de l'élaboration des multiples politiques touchant clientèles et services à la Direction des services juridiques, ou encore des programmes d'information issus de la Direction des

communications et des relations publiques – pour n'évoquer ici que quelques-unes des multiples responsabilités de chacun – nous n'avons eu de cesse de nous rappeler les uns les autres que nous participions à la naissance d'un nouveau service public d'envergure. Sa finalité était chaque jour notre motivation.

L'une de nos grandes satisfactions aura alors été l'ouverture, avant la fin de cette année financière et surtout avant l'ouverture de la Grande Bibliothèque, de notre bibliothèque virtuelle et de nos services à distance dans l'ensemble du territoire québécois. Dès la fin de janvier 2005, en effet, le nouveau portail Internet de la Bibliothèque nationale du Québec devenait accessible à tous. Où qu'on se trouve au Québec, il propose et proposera un accès croissant au patrimoine documentaire québécois grâce à une véritable bibliothèque numérique, il offre et offrira des services sans cesse diversifiés de référence et d'aide à la recherche documentaire, il sert et servira de centre de ressources constamment enrichies à l'intention des autres bibliothèques du territoire, notamment des bibliothèques publiques de toutes tailles et de toutes catégories. De janvier à la fin de mars 2005, j'aurai eu le bonheur de présenter moi-même ces services dans toutes les régions du Québec, au cours d'une cinquantaine de réunions avec des individus et groupes des milieux documentaires, culturels, éducatifs et municipaux, entre autres. Avant même l'ouverture de la Grande Bibliothèque, l'impact de ce développement majeur s'est fait sentir, l'intérêt envers nos collections patrimoniales a augmenté. Trésor trop peu connu des Québécois, la Bibliothèque nationale du Québec commençait dès ce moment à élargir ses publics, comme en témoignait d'ailleurs l'attention accrue des médias.

Le rayonnement de l'institution devrait certes grandir quand nous pourrons profiter pleinement de tous les instruments mis en place au cours des dernières années. Mais 2004-2005 en propose les prémisses : renouvellement et élargissement majeur d'un accord de coopération scientifique avec la Bibliothèque nationale de France, renouvellement et enrichissement d'un accord avec la Bibliothèque d'Alexandrie, multiples ententes de coopération avec les milieux universitaires du territoire, collaboration désormais constante et suivie avec les réseaux de bibliothèques notamment au sein de la Table de concertation des bibliothèques présidée par la BNQ, relations suivies avec les diverses associations



Photo : Élodie Legault

des milieux du livre, préparation d'expositions majeures avec la contribution d'établissements nationaux et internationaux.

L'ouverture de la BNQ aux voies contemporaines de développement les plus en pointe dans son domaine devait lui faire accueillir dans l'enthousiasme le projet de loi qui annonçait sa fusion avec les Archives nationales du Québec. Adoptée en décembre 2004 par l'Assemblée nationale, la loi sera mise en vigueur au cours de la prochaine année et la nouvelle institution que sera Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) a déjà commencé à prendre forme, à travers divers travaux et réflexions préparatoires, dès le début de 2005. Ce n'est pas sans regret que la BNQ a quitté, à la fin de 2004, deux lieux qui ont tant marqué son histoire, la Bibliothèque Saint-Sulpice et la Bibliothèque Ægidius-Fauteux, à Montréal. Mais l'ancrage réel des ANQ dans l'ensemble du territoire annonce une reconfiguration prometteuse de notre présence.

Aucun rapport ne saurait rendre justice aux équipes et à leurs directions, au sein de la BNQ, pour les travaux de l'année écoulée. Toute expression de gratitude est également insuffisante mais je la formule néanmoins en espérant qu'elle sera pleinement reçue par tous. Je pense d'abord aux cadres supérieurs de la Bibliothèque, ce petit carré d'innovateurs et de résistants qui ont fait arriver chaque jour le meilleur de ce que j'aurai pu espérer. Je pense à tous leurs collaborateurs, des premiers arrivés aux derniers, qui ont immédiatement adopté l'esprit de la maison et l'ont enrichi. Je pense à notre équipe de planification et de gestion de la construction, qui se préparait au début de 2005 à nous quitter dans l'amitié et la satisfaction d'un projet réussi dans l'harmonie. Je pense à nos partenaires si proches et si solides que sont les membres du conseil d'administration de la Bibliothèque nationale du Québec, aux bénévoles qui acceptent de nous conseiller dans la multitude des comités indispensables à une institution en développement. Je pense à nos partenaires et collègues solidaires, au ministère de la Culture et des Communications. Je pense à des établissements qui ont accepté de profonds changements en vue de donner un meilleur service à leurs clientèles, qu'il s'agisse des équipes de la Bibliothèque centrale de Montréal, de l'Institut Nazareth et Louis-Braille, de La Magnétothèque. Je pense enfin aux Archives nationales du Québec qui

ont entrepris avec nous et de façon exemplaire une mutation majeure.

On dit souvent des années qu'elles ont été bien remplies, la nôtre aura été débordante d'activités, mais d'abord et avant tout de l'énergie que donne la confiance en un grand projet de service public. Tel est l'esprit qui continuera à nous animer.



Lise Bissonnette



UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

MADAME LISE BISSONNETTE, présidente-directrice générale

MADAME GENEVIÈVE BAZIN, responsable des Livres rares et des Collections spéciales, Direction des bibliothèques, Université de Montréal

MADAME JOHANNE BELLEY, directrice générale, Centre régional de services aux bibliothèques publiques Saguenay-Lac-Saint-Jean

MONSIEUR MARC A. BOUTET, coprésident et directeur général, De Marque inc.

MONSIEUR JACQUES DESAUTELS, vice-président, professeur à la retraite, Département des littératures, Université Laval

MADAME HELEN FOTOPULOS, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, mairesse de l'arrondissement Plateau Mont-Royal et conseillère municipale du district Mile End, membre désigné par la Ville de Montréal jusqu'au 28 juin 2004

MADAME LOUISE GUILLEMETTE-LABORY, directrice associée, Bibliothèque de Montréal, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, Ville de Montréal, qui siège d'office au conseil d'administration en vertu de la loi constitutive

MADAME ANASTASSIA KHOURI, directrice, Département des données numériques et géospatiales, Université McGill

MONSIEUR SERGE LAMONTAGNE, auparavant directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement Saint-Laurent, puis directeur d'arrondissement, membre désigné par la Ville de Montréal à compter du 28 juin 2004

MADAME SYLVIE LEMIEUX, conservatrice et directrice générale des Archives nationales du Québec, ministère de la Culture et des Communications

MONSIEUR JACQUES MICHON, professeur titulaire, Université de Sherbrooke

MONSIEUR JACQUES PANNETON, directeur associé retraité, Service du développement culturel, Ville de Montréal, membre désigné par la Ville de Montréal jusqu'au 28 juin 2004

MADAME FRANCINE SÉNÉCAL, membre et vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la culture et du patrimoine, membre désigné par la Ville de Montréal à compter du 28 juin 2004

SECRÉTAIRE : GHISLAIN ROUSSEL, secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la Bibliothèque nationale du Québec

Monsieur Denis Boyer a démissionné au cours de l'exercice financier.

Deux postes sont à pourvoir au sein du conseil d'administration, soit ceux réservés aux usagers, dont un résident de Montréal, qui seront nommés à la majorité des voix exprimées par les pairs selon les règlements de l'institution. Ces nominations seront effectuées à l'automne 2005, à la suite de la tenue d'une élection.

Le comité exécutif

Le comité exécutif du conseil d'administration est composé de la présidente-directrice générale de la BNQ, M^{me} Lise Bissonnette, du vice-président, M. Jacques Desautels, de M^{mes} Anastassia Khouri et Louise Guillemette-Labory et de M. Jacques Michon.

Le comité exécutif s'est réuni régulièrement les 8 avril, 28 juin et 10 décembre 2004 et le 15 janvier 2005 et a tenu des réunions spéciales par courrier électronique, dont les 20 septembre, 5 novembre et 8 novembre 2004 et les 14 janvier, 18 février, 22 février et 9 mars 2005.



De gauche à droite : Jacques Desautels, Serge Lamontagne, Lise Bissonnette, Denis Boyer, Louise Guillemette-Labory, Johanne Belley, Sylvie Lemieux, Francine Sénécal et Geneviève Bazin.

Absents de la photo : Marc A. Boutet, Helen Fotopulos, Anastassia Khouri, Jacques Michon et Jacques Panneton.

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice financier, soit les 8 avril, 28 juin, 1^{er} octobre et 10 décembre 2004 et le 18 mars 2005. En plus de ces échanges, une réunion spéciale a eu lieu par courrier électronique.

Le conseil d'administration s'est de nouveau réuni à l'extérieur de Montréal, soit à Trois-Rivières, le 1^{er} octobre 2004, et à Québec, le 18 mars 2005; il le fera à nouveau au cours de l'exercice financier 2005-2006. Les administrateurs ont profité de ces événements pour rencontrer les conseillers municipaux et des représentants de divers milieux professionnels des arts, de la lecture et du livre, entre autres.

Le conseil d'administration de la BNQ a confirmé sa délégation de certaines responsabilités au comité exécutif, dont l'approbation des contrats entre 250 000 \$ et moins d'un million de dollars.

Les principales décisions, politiques et réglementations adoptées par le conseil d'administration en 2004-2005 ont notamment porté sur les dossiers présentés ci-après.

Organisation du conseil d'administration

- Reconduction du mandat des comités rattachés au conseil d'administration de la BNQ, sous réserve de l'abrogation de celui du comité sur la construction, dont le mandat est arrivé à terme.
- Création du nouveau comité sur les services aux personnes handicapées, dont la composition sera arrêtée au printemps 2005.

- Reconduction et modification de la composition des comités rattachés au conseil d'administration.
- Remplacement d'un membre du comité d'acquisition de la reliure d'art, découplant de la *Politique de développement de la collection patrimoniale de la Bibliothèque nationale du Québec*.
- Maintien du siège social de la BNQ au 2275, rue Holt, nonobstant le déménagement de la Direction générale à la Grande Bibliothèque à la fin de janvier 2005.

Plan triennal d'activités

- Approbation du plan triennal d'activités de la Bibliothèque nationale du Québec et recommandation à la ministre de la Culture et des Communications à l'effet qu'elle approuve le plan et le dépose pour examen de la commission parlementaire de la culture à l'Assemblée nationale du Québec, conformément à l'article 16 de la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec*.

Construction, architecture et design

- Réception provisoire qualifiée de l'édifice de la Grande Bibliothèque le 17 décembre 2004.
- Échanges sur le réaménagement de l'avenue Savoie.

Bibliothéconomie

- Adoption de diverses politiques et de réglementations générales de l'institution : *Code des responsabilités des usagers de la BNQ*; *Déclaration de services aux citoyens*; politiques d'animation, de prêt, de prêt entre bibliothèques, de référence, de

tarification des services, d'utilisation des espaces publics et d'utilisation de l'Internet et des postes informatiques de la BNQ par les usagers.

- Adoption du règlement concernant l'élection, au conseil d'administration de l'institution, de deux représentants des usagers de la BNQ, dont un est résident de la Ville de Montréal.
- Approbation de l'entente entre la BNQ et l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB), concernant les services de diffusion du livre adapté de l'INLB.
- Approbation d'une entente avec La Magnétothèque, relativement aux services de diffusion du livre adapté de La Magnétothèque.
- Autorisation du protocole d'entente avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur le Centre emploi-carrière de la Grande Bibliothèque.
- Discussions relatives à un projet de gestion des plaintes soumises par les usagers de la BNQ. Le projet est en voie d'approbation.

Technologies de l'information et télécommunications

- Autorisation de divers contrats de services professionnels de développement, de mise en place et de mise à jour des systèmes informatiques, ainsi que de soutien technique.

Finances

- Adoption des prévisions budgétaires et du budget 2004-2005 de la BNQ.
- Adoption des états financiers 2003-2004 de la BNQ et dépôt du rapport de vérification de ces états financiers.

- Autorisation d'emprunts pour le financement de certains travaux et achats d'équipements, afin de maintenir des conditions optimales pour l'exercice des activités de la Bibliothèque nationale du Québec.
- Autorisation à la Bibliothèque nationale du Québec d'emprunter à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement.
- Suivi budgétaire mensuel du fonctionnement de la BNQ ainsi que des

sionnels du gouvernement du Québec et le Syndicat de la fonction publique du Québec, qui s'appliquent présentement aux employés syndiqués de la BNQ.

- Conclusion d'ententes sur le prêt ou le transfert, à la BNQ, de ressources humaines de la Bibliothèque centrale de Montréal, de l'Institut Nazareth et Louis-Braille et de La Magnétothèque.
- Autorisation de signature du protocole d'entente avec la Ville de Montréal pour l'accès aux renseignements personnels des abonnés de la Bibliothèque centrale

Éthique

Tous les membres du conseil d'administration ainsi que le secrétaire général de la BNQ, qui y est assujéti, ont dûment déposé leur déclaration annuelle de conflits d'intérêts et de confidentialité ou, selon le cas, une mise à jour, conformément au *Code d'éthique des administrateurs publics de la BNQ* reproduit en annexe.

Aucun différend ni litige n'a été soumis et aucun manquement n'a été signalé au cours de l'exercice.

MAINTENIR DES CONDITIONS OPTIMALES POUR L'EXERCICE

budgets sous décret : édifice de la Grande Bibliothèque, stationnement, acquisitions, traitement documentaire, développement informatique et budget MAO (mobilier, appareillage et outillage).

- Modification du *Règlement sur les règles de gestion financière de la BNQ*, concernant les bons de commande.

Ressources humaines

- Adoption de modifications au *Règlement concernant le plan provisoire des effectifs et les conditions de travail du personnel non syndiqué de la Bibliothèque nationale du Québec*, concernant la reclassification du poste de Direction des ressources financières de la BNQ.
- Conclusion des premières conventions collectives avec le Syndicat des profes-

de Montréal et la communication de ces renseignements.

- Adoption de la politique relative au harcèlement psychologique au travail.

Autres dossiers

- Poursuite des procédures judiciaires en demande et en défense contre Axor Canada Construction inc. et sa caution, incluant une demande de médiation, relativement à l'adjudication du contrat de construction de la Grande Bibliothèque.
- Adoption et mise en œuvre du programme de communications institutionnelles de la BNQ.
- Amorce des travaux de fusion de la BNQ et des Archives nationales du Québec.

La présidente-directrice générale a ponctuellement rappelé aux membres du conseil d'administration l'existence du *Code d'éthique des administrateurs publics de la BNQ*.

Les membres externes des comités rattachés au conseil d'administration sont assujettis au *Code* et sont priés de remplir et de déposer leur déclaration.

Les activités du comité exécutif du conseil d'administration

En plus de se pencher sur les questions relatives aux finances de la BNQ et d'étudier et d'approuver des contrats de moins d'un million de dollars, le comité exécutif a émis ses recommandations sur les projets de politiques et de règlements soumis à l'approbation du conseil d'administration.

COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la BNQ a maintenu actifs trois comités et a constitué le comité sur les services aux personnes handicapées. À l'exception du comité de vérification, ces comités sont composés de membres du conseil d'administration, de représentants de la BNQ et de membres externes ne faisant pas partie du conseil d'administration ni du personnel de la BNQ.

Comité sur la construction

Les travaux de construction de la Grande Bibliothèque étant terminés, le conseil d'administration a dissous ce comité.

Comité sur les collections et les services de la BNQ

Ce comité s'est réuni les 16 avril, 11 juin, 30 septembre et 18 novembre 2004 et le 14 mars 2005.

En font partie M^{me} Johanne Belley, membre du conseil d'administration et présidente

travaillé aux projets de politique de prêt, de prêt entre bibliothèques, d'animation, de *Déclaration de services aux citoyens*, de *Code des responsabilités des usagers de la BNQ* et d'utilisation d'Internet et des postes informatiques par les usagers de la BNQ.

Le comité a de plus assuré le suivi des travaux du Consortium d'acquisition de ressources électroniques du Québec (CAREQ) à l'intention des bibliothèques publiques et de ceux relatifs au plan triennal d'acquisition de la Direction générale de la conservation.

DES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC.

Comité de vérification

Ce comité, composé de M. Jacques Desautels, président, et de M^{me} Anastassia Khouri et M. Marc A. Boutet, s'est réuni les 8 avril, 28 juin et 10 décembre 2004 et le 23 mars 2005.

Il a surtout étudié les états financiers 2003-2004 de la BNQ, les rapports de vérification du Vérificateur général du Québec, le budget 2004-2005 de la BNQ ainsi que les dossiers de présentation des états financiers et de vérification de l'institution. De plus, le comité a travaillé étroitement avec les représentants du Vérificateur général sur le mandat du comité de vérification des sociétés d'État et, tout particulièrement, sur les plans de vérification des états financiers 2003-2004 et 2004-2005 de la BNQ.

du comité, M^{me} Geneviève Bazin, membre du conseil d'administration, M. Denis Boyer, membre démissionnaire du conseil d'administration, non remplacé en cours d'exercice financier, M. Jacques Michon, également membre du conseil d'administration, M^{me} Françoise Martin, de la Bibliothèque de Terrebonne, M. Claude Fournier, directeur général de la conservation de la BNQ, et M^{me} Hélène Roussel, directrice générale de la diffusion de la BNQ.

Le comité s'est surtout intéressé à divers projets de politique générale et d'offres de service portant sur les services de la Grande Bibliothèque offerts sur place et à distance, dont les offres de service de la Bibliothèque Actualité, sur le service des revues et journaux, les services aux communautés culturelles et aux nouveaux arrivants, ceux de la Vidéotheque, de l'Espace Jeunes et du Service québécois du livre adapté (SCLA). Il a également

Comité sur les technologies de l'information

Le comité s'est réuni les 30 septembre et 9 décembre 2004.

En font partie M. Marc A. Boutet, M^{me} Anastassia Khouri et, depuis le 28 juin 2004, M. Serge Lamontagne, en remplacement de M. Jacques Panneton, tous membres du conseil d'administration, M. Jean Payeur, directeur général de l'Institut canadien, directeur général de la Bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec et président du comité, M^{me} Ghislaine Roquet, directrice de l'informatique, École des Hautes Études commerciales, et M. Robert St-Jean, directeur général des technologies de l'information et des télécommunications de la BNQ.

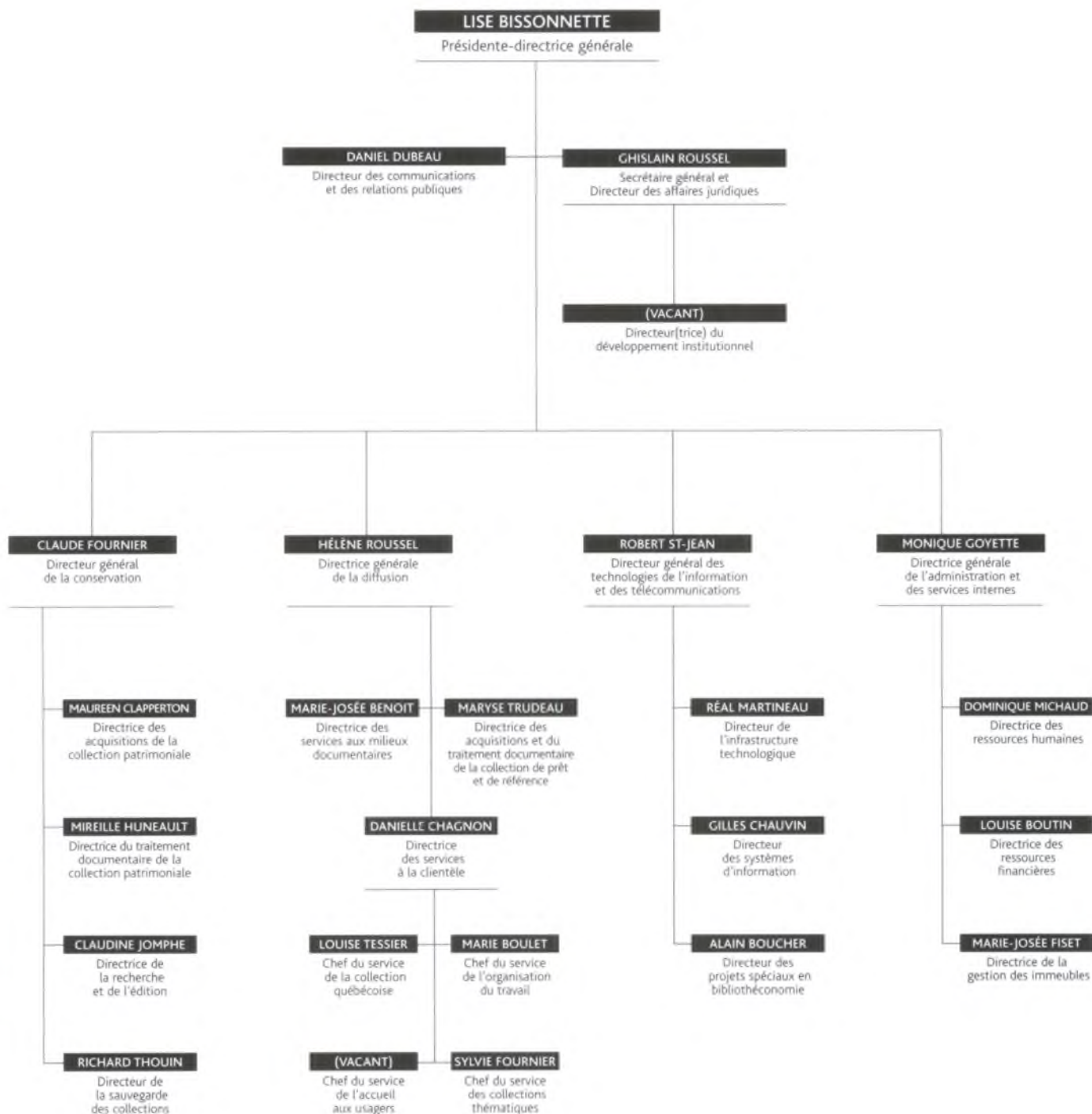
Le comité a continué de suivre l'évolution des développements informatiques de la

BNQ, dont le système intégré de gestion documentaire, le progiciel de gestion intégrée, le système de gestion de la relation client, le métamoteur de l'entrepôt de données, la bibliothèque numérique, le portail Internet de l'institution, la gestion électronique des documents, les systèmes de sécurité mis en place pour la technologie sans fil, la capacité des systèmes à satisfaire la demande et, enfin, le plan de relève et le plan de contingence de la BNQ en cas de panne ou de très forte sollicitation des systèmes lors et après l'ouverture de la Grande Bibliothèque. Il est d'ailleurs prévu d'offrir au personnel et aux usagers un programme de formation portant sur les systèmes de la BNQ. Ont aussi été abordés les dossiers relatifs à la mise en place de l'infrastructure technologique de la BNQ, incluant le carnet de commande, le déménagement des infrastructures à l'édifice du boulevard De Maisonneuve Est, le démarrage du système téléphonique et le portail Internet.

Comité sur les services aux personnes handicapées

Ce comité nouvellement formé se réunira pour une première fois avant l'automne 2005. Son mandat consiste à formuler des recommandations au conseil d'administration quant à l'adoption d'orientations ou de projets de politiques ou de règlements de la BNQ en matière de développement des services qu'offre l'institution aux personnes handicapées, de développement de collections destinées aux personnes ayant une déficience perceptuelle ou des limitations fonctionnelles, d'accessibilité universelle, de technologies de l'information et de communications au regard des services aux personnes handicapées, et à conseiller la BNQ quant aux partenariats et aux interactions avec les autres institutions intéressées en vue de promouvoir la lecture auprès des personnes handicapées et d'inciter ces dernières à participer aux activités de la BNQ.

ORGANIGRAMME DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC



NOTE : LE BUREAU DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DU PROJET DE CONSTRUCTION A ÉTÉ DISSOUS AU MOMENT DE LA LIVRAISON PROVISOIRE DE L'ÉDIFICE, SOIT EN DÉCEMBRE 2004.



PRÉSERVER LE PATRIMOINE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION

Au cours de l'année 2004-2005, la Direction générale de la conservation (DGC) a mobilisé son personnel en vue de la préparation des collections destinées à la Grande Bibliothèque, des expositions qui y sont présentées et des services qui y sont offerts.

À la suite de la fermeture des deux édifices de diffusion de la BNQ, soit les édifices Saint-Sulpice et Égidius-Fauteux, ainsi que de la Bibliothèque centrale de la Ville de Montréal, la DGC a procédé à l'intégration de nombreux documents aux collections de la Grande Bibliothèque, à la réorganisation de la collection patrimoniale et au traitement bibliographique.

De même, la DGC a réalisé d'importants travaux de restauration et de reproduction en prévision des trois expositions d'ouverture de la Grande Bibliothèque, dont l'exposition inaugurale *Tous ces livres sont à toi!* Elle a aussi collaboré à la préparation intellectuelle du catalogue et de l'exposition d'ouverture.

Parallèlement, la DGC a poursuivi ses activités régulières au sein de la BNQ et a acquis, par dépôt légal, dons et échanges, près de 46 000 documents et plus de 17 mètres linéaires de fonds d'archives privées. Elle a également assuré la communication des collections spéciales et des archives privées aux usagers du Centre de conservation, rue Holt.

Par ailleurs, cinq bourses ont été accordées à des chercheurs québécois et étrangers, dans le cadre du Programme de soutien à la recherche, qui vise à promouvoir la recherche sur les collections patrimoniales de la BNQ.

DIRECTION DES ACQUISITIONS DE LA COLLECTION PATRIMONIALE

L'acquisition des documents

La Bibliothèque nationale du Québec a le mandat de rassembler le patrimoine documentaire québécois constitué des documents publiés au Québec et de la documentation relative au Québec, quel que soit son lieu d'édition. Pour s'acquitter de cette responsabilité, la Bibliothèque fait appel à divers modes d'acquisition de documents, soit le dépôt légal, l'achat, le don et l'échange.

La nouvelle *Politique de développement de la collection patrimoniale* encadre clairement les interventions de la Direction des acquisitions de la collection patrimoniale et établit les orientations et les principes régissant ses activités. Elle couvre désormais tous les modes d'acquisition : dépôt légal, achats, dons et échanges, et précise les modalités particulières d'acquisition pour tous les types de documents de la collection.

Par ailleurs, un plan triennal pour le développement de la collection patrimoniale (2004-2007) s'inscrivant dans le sillage de la *Politique* propose, pour chaque type de document, une description

de la collection, les modes d'acquisition, les priorités de développement et, enfin, les moyens d'action envisagés.

Une révision annuelle des priorités de développement permettra de mesurer les résultats obtenus pour chacune des collections. De même, un bilan des acquisitions effectuées au cours de l'année terminée pour chaque type de document sera réalisé avant l'établissement du budget annuel d'acquisition, afin d'orienter les priorités de l'année à venir.

Dépôt légal

À l'instar de la majorité des bibliothèques nationales, le développement des collections de la Bibliothèque nationale du Québec repose principalement sur le dépôt légal des documents publiés. Les livres, brochures, journaux, revues, livres d'artistes, cartes géographiques et partitions musicales ont fait l'objet du premier *Règlement sur le dépôt des documents publiés*, qui est entré en vigueur en 1968.

Compte tenu du fait que certains documents traditionnels n'étaient toujours pas soumis au dépôt légal, et avec l'apparition sur le marché de documents issus des nouvelles technologies, ce règlement a été révisé en profondeur. Ainsi, depuis 1992, la législation vise non seulement les documents mentionnés précédemment, mais aussi les estampes, les affiches, les reproductions d'œuvres d'art, les cartes postales, les enregistrements sonores, les microdocuments, les logiciels et les documents électroniques.

L'examen des données statistiques présentées dans la section des tableaux révèle que, du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005, la Bibliothèque a acquis par dépôt légal 9 195 titres de livres et de brochures imprimés, 1 068 documents iconographiques, 55 livres d'artistes, 968 enregistrements sonores, 164 partitions musicales et 68 cartes géographiques. De plus, au 31 mars 2005, le nombre d'abonnements courants reçus en dépôt légal atteignait 11 255 titres, incluant 846 nouveaux titres imprimés déposés au cours de la dernière année. La plupart de ces documents ont été déposés en deux exemplaires, l'un étant destiné à la conservation et l'autre à la diffusion.

L'année 2004-2005 a particulièrement été marquée par l'acquisition effective (enregistrement au dépôt légal) de nombreuses publications diffusées sur Internet : 1 940 monographies et 401 périodiques.

Déposées par les ministères et organismes gouvernementaux participants, ces publications intègrent maintenant la nouvelle collection numérique, à l'intérieur de laquelle les documents peuvent être recherchés en texte intégral. Ces publications ont fait l'objet de deux ententes conclues avec Les Publications du Québec, qui viennent encadrer leur conservation et leur diffusion par la BNQ. À ce jour, une trentaine de ministères et d'organismes gouvernementaux ont déposé leurs publications à la BNQ. Les travaux de développement d'outils informatiques intégrant le système actuel au système documentaire (PortFolio) et à la collection numérique permettront sous peu un signalement et un accès plus rapide aux titres déposés dans le catalogue d'accès public.

La priorité accordée aux publications diffusées sur Internet explique la baisse des statistiques de dépôt des documents iconographiques, plus particulièrement les affiches et les cartes postales. Cette

situation illustre bien en quoi un relâchement sur le plan du travail de dépistage de ce type de documents a un effet direct sur le dépôt de ceux-ci à la BNQ.

Les programmes de spectacles font leur entrée pour la première fois au tableau des acquisitions par dépôt légal. Le dépôt légal de ce type de documents ayant été implanté en 2004, les efforts de promotion ont été axés sur le milieu théâtral.

Achats

Parmi les achats réalisés au cours de la dernière année, notons l'acquisition d'une brochure publiée en portugais, à Lisbonne, en 1756. On y relate l'attaque des forces françaises dépêchées par Vaudreuil et dirigées par De Léry contre le fort britannique Fort Bull.

La Bibliothèque a également acquis une brochure publiée vers 1712, intitulée *Demandes faites à Utrecht de la part des puissances alliées*, qui détaille les demandes émises par plusieurs puissances alliées contre la France dans le cadre des négociations qui ont mené au traité d'Utrecht (1713).

Autre acquisition digne de mention, un numéro de huit pages du *London Gazette Extraordinary*, daté du 6 octobre 1760 et portant sur l'attaque et la prise de Montréal par le général Amherst.

Enfin, on doit souligner l'achat d'une carte géographique de Guillaume Sanson, intitulée *Amérique septentrionale* et publiée à Paris en 1669.

Dons

Parmi les nombreux dons que la BNQ a reçus cette année, notons une édition en 13 volumes des œuvres de Molière, reliée par René Kieffer et comprenant



plus de 500 illustrations originales de Émilien Dufour.

La Bibliothèque a également reçu un lot de plus de 1 300 affiches éditées par des organismes gouvernementaux québécois, une collection de plus de 400 volumes de la *Gazette du Bureau des brevets* pour la période 1873-1999, un traité de médecine français de 1679 et un lot de 11 numéros de la revue d'art française *Derrière le miroir*.

Au chapitre des œuvres d'art, la Bibliothèque a reçu, entre autres, 79 estampes de Moe Reinblatt, 23 sérigraphies de Rita Letendre, 19 gravures sur pierre de Stanley Lewis et l'album d'estampes *Cap Tourmente*, de Jean-Paul Riopelle, ouvrage dorénavant introuvable sur le marché.

La Bibliothèque a également reçu 11 matrices en bois, gravées par l'artiste Robert Roussil, ainsi que la presse typographique de Roland Giguère, imprimeur, poète et artiste québécois reconnu.

Échanges

Sur le plan des échanges, la BNQ a poursuivi les relations qu'elle entretient depuis plusieurs années avec la Bibliothèque nationale de France et avec la British Library.

D'autre part, la BNQ a remis à la Fondation des parlementaires québécois – Cultures à partager environ 500 boîtes de documents qu'elle avait reçus en don et qui n'avaient pas été retenus pour ses collections. En vertu d'une entente conclue en janvier 2004, la Fondation se charge de redistribuer ces documents.

Acquisitions totales

Au cours de l'année, la Bibliothèque a reçu par dépôt légal 15 196 titres de documents comprenant des livres et brochures, des publications en série, des

livres d'artistes, des albums d'estampes, des cartes géographiques, des partitions musicales, des enregistrements sonores et des documents iconographiques.

Les achats ont permis à la Bibliothèque d'acquérir 3 970 titres de documents et 8,72 mètres linéaires de fonds d'archives privées.

Les dons et les échanges ont quant à eux permis à la BNQ d'acquérir 26 712 documents et 8,40 mètres linéaires de fonds d'archives privées.

Au total, on dénombre 45 878 acquisitions de documents et 17,12 mètres linéaires de fonds d'archives privées au cours de l'année écoulée.

ISBN

À titre d'agence officielle, la Bibliothèque nationale du Québec est chargée de l'attribution des numéros normalisés des livres (ISBN) aux éditeurs francophones canadiens qui en font la demande. Les numéros attribués, ainsi que la raison sociale et l'adresse des éditeurs participants, forment le contenu du *Répertoire des éditeurs francophones canadiens*, diffusé gratuitement sur le portail Internet de la Bibliothèque.

Les demandes de nouveaux cahiers de numéros ISBN pour les éditeurs issus du secteur privé ont légèrement diminué, avec 601 cahiers demandés entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005, comparativement à 630 l'an dernier.

Mentionnons également que, depuis le 1^{er} septembre 1997, la Bibliothèque nationale du Québec a la responsabilité d'attribuer les numéros ISBN pour les publications éditées par les ministères et organismes du gouvernement du Québec. Ainsi, au cours de la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005, la BNQ

a attribué 1 722 numéros ISBN pour les publications gratuites et 204 numéros pour les publications vendues.

Cette année marque également le début de l'attribution de numéros pour les publications diffusées sur Internet, pour lesquelles l'Agence internationale de l'ISBN a défini et diffusé des règles concrètes. La BNQ a rédigé un court document pour encadrer la pratique des éditeurs à ce propos. L'année qui vient sera consacrée notamment à la préparation du passage à l'ISBN à 13 chiffres, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2007 et pour lequel devront être adaptés les outils informatiques de la BNQ ainsi que ceux des éditeurs, libraires et bibliothèques. Ce passage à l'échelle internationale est essentiel à l'accroissement de la capacité de numérotation du système ISBN.

Réalisations en partenariat

La Bibliothèque nationale du Québec accorde toujours autant d'importance au maintien et à l'élaboration de projets en partenariat avec des personnes ou des organismes œuvrant dans le domaine de l'édition et de la bibliothéconomie, notamment.

Suivant cette orientation, la Bibliothèque a maintenu l'entente qu'elle avait conclue avec les Services documentaires multimédia inc. (SDM) pour la réalisation conjointe de la base de données REPÈRE et d'un index analytique d'articles provenant des principales revues éditées au Québec. Cet index est disponible aussi bien en version imprimée qu'électronique.

Diverses ententes relatives au dépôt de certaines catégories de documents ont suivi leur cours. Il s'agit des ententes conclues avec SDM, pour les logiciels et les documents électroniques; avec la Société de gestion collective des droits des producteurs



de phonogrammes et de vidéogrammes du Québec (SOPROQ), pour le dépôt légal des enregistrements sonores; et avec la Société pour la promotion de la relève de l'espace francophone (SOPREF). La SOPREF est une association qui travaille au soutien de la professionnalisation des musiciens de la scène émergente du Québec.

La Bibliothèque nationale du Québec maintient l'entente qu'elle a conclue avec la Fondation des parlementaires québécois – Cultures à partager. La Fondation propose à la Bibliothèque des documents dont elle veut se départir et qui répondent aux critères de la *Politique de développement de la collection patrimoniale de la Bibliothèque nationale du Québec*. Pour sa part, la BNQ offre aux bénévoles de la Fondation une formation portant sur les critères de sélection et de recherche d'ouvrages à valeur patrimoniale. Enfin, la Bibliothèque offre à la Fondation des documents non retenus qui ne sont pas destinés à d'autres partenaires d'échanges de la BNQ.

Par ailleurs, deux ententes ont été conclues avec Les Publications du Québec en 2004, l'une portant sur la reproduction de diverses publications électroniques gouvernementales et l'autre sur l'archivage et la consultation de publications électroniques diffusées sur Internet. Ces ententes permettent une meilleure gestion des droits d'auteur des publications électroniques de source gouvernementale.

DIRECTION DU TRAITEMENT DOCUMENTAIRE DE LA COLLECTION PATRIMONIALE

Au cœur de l'exploitation des collections de la Bibliothèque nationale du Québec, la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale (DTDCP) assure la description bibliographique, l'indexation et la classification des diverses catégories de documents reçus en dépôt légal ou acquis par achats, dons ou échanges. Les données bibliographiques qui en résultent alimentent le catalogue et permettent notamment la publication mensuelle de la *Bibliographie du Québec*.

Activités courantes

Entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005, un total de 19 604 titres ont été traités. De ce nombre, 11 978 documents (61,1 %) ont été traités en mode original, 1 482 (7,6 %) en mode dérivé, tandis que 6 144 (31,3 %) titres ont reçu un traitement de niveau minimal. Par ailleurs, les travaux liés à la mise en rayon ont touché 18 265 unités physiques de monographies et de documents appartenant aux collections spéciales et 5 197 unités physiques de journaux et de périodiques.

En tant qu'agence bibliographique nationale, la Bibliothèque développe un fichier d'autorité pour les noms de personnes et de collectivités et pour les noms géographiques québécois. Au cours de la dernière année, 7 082 nouveaux dossiers d'autorité ont été établis, 104 dossiers d'autorité de noms géographiques ont été créés et 262 ont été mis à jour.

Une priorité est toujours accordée à l'identification et à l'intégration, dans le catalogue Iris, des exemplaires reçus en don. Cette année, 2 326 documents

constituant des exemplaires de diffusion ont été rendus disponibles dans les collections de diffusion. Les travaux de mise à jour du catalogue Iris, à la suite des mouvements de collections (élagage, échange d'exemplaires, corrections, etc.), représentent une partie importante des activités de traitement et ont touché plus de 15 826 dossiers bibliographiques.

Un bilan complet des activités de traitement par catégories de documents est présenté dans la section des tableaux.

Réorganisation de la collection patrimoniale de la Bibliothèque nationale du Québec

À la suite de la fermeture des édifices Saint-Sulpice et Ægidius-Fauteux et en prévision de l'ouverture de la Grande Bibliothèque, tous les documents contenus dans ces édifices ont été déménagés soit à la Grande Bibliothèque, soit au Centre de conservation. Les divers travaux liés à ce déménagement ont sollicité abondamment le personnel de la DTDCP. Quelque 415 jours de travail ont été consacrés aux modifications et au contrôle de la qualité des notices bibliographiques, à la classification, à la conversion rétrospective des monographies, à l'application de la classification décimale Dewey (CDD) et à la pose de nouvelles étiquettes de cotes sur les documents.

Projet d'intégration des deuxièmes exemplaires

L'acquisition, par la Bibliothèque nationale, de la collection de la Bibliothèque centrale de Montréal et les dons de documents ont nécessité un travail de comparaison d'exemplaires afin de déterminer ce qui devait être inclus dans le catalogue, en tenant compte non seulement de l'état physique des documents, mais aussi de l'intérêt qu'ils représentent pour la collection. Ce travail, qui impliquait aussi des modifi-

cations dans le catalogue, a nécessité 52 jours de travail.

Intégration des bases de données parallèles

Afin de rendre accessible aux usagers l'ensemble des collections de la Bibliothèque nationale, les données bibliographiques des collections spéciales (cartes postales, cartes anciennes et cartes sur microfiches, iconographie documentaire, programmes de spectacles, etc.) jusqu'ici décrites dans des banques de données parallèles telles que InMagic ont été intégrées au catalogue Iris. Au cours de la dernière année, les travaux qui ont porté sur la vérification du transfert de ces banques dans PortFolio, les corrections et la rédaction de procédures pour le traitement de certaines de ces collections ont totalisé près de 82 jours de travail.

Programme CIP

Depuis 1985, le Programme canadien de catalogage avant publication (CIP) est administré au Québec par la Bibliothèque nationale du Québec. Ce programme, qui s'adresse à tous les éditeurs québécois, permet le catalogage des livres avant même leur publication et l'impression des données bibliographiques au verso de la page de titre. Entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005, un total de 2 312 demandes de notices CIP ont été adressées à la Bibliothèque nationale du Québec. Parmi les 295 éditeurs participants, on compte des éditeurs dits « commerciaux », ainsi que plusieurs associations, institutions scolaires, organismes publics et parapublics et personnes publiant à compte d'auteur. Il est intéressant de constater que, cette année, 135 éditeurs y participaient pour la première fois.

Publications

Afin de mieux exploiter l'imposante masse documentaire issue de l'édition québécoise,

le personnel de la Direction prépare, en marge de ses travaux de catalogage et d'indexation, plusieurs outils bibliographiques dérivés du traitement documentaire.

La *Bibliographie du Québec*, publiée chaque mois, signale les monographies, les publications en série, les documents cartographiques, les enregistrements sonores et les documents électroniques publiés durant l'année en cours ou l'année précédente. Publiés en format papier de 1968 à 2002, tous les numéros, de même que les refontes annuelles de la *Bibliographie du Québec*, sont, depuis janvier 2003, accessibles gratuitement en version électronique sur le portail Internet de la BNQ. Il s'agit d'une version enrichie, qui comprend des sections spécifiques pour les publications gouvernementales et les ouvrages de jeunesse et contient les notices de catalogage avant publication.

Les bibliothèques qui classent les publications gouvernementales dans une collection distincte de leur collection générale disposent présentement de la 15^e édition du *Cadre de classement des publications gouvernementales du Québec*. Cet important outil de travail paraîtra en version électronique au cours des prochains mois.

Disponible chaque mois sur le portail de la Bibliothèque nationale du Québec, la *Liste électronique des publications gouvernementales du Québec* a signalé cette année 1 661 monographies gouvernementales courantes reçues à la Bibliothèque.

Notons également qu'à compter de mai 2005, une nouvelle liste imprimée des livres québécois à paraître sera publiée mensuellement dans la revue *Livre d'ici*. Cette liste est également accessible en version électronique sur le portail de la Bibliothèque.

DIRECTION DE LA SAUVEGARDE DES COLLECTIONS

La conservation des documents

Les activités de la Direction de la sauvegarde des collections se subdivisent en quatre grandes fonctions : la préservation, la restauration, la reproduction et les réserves.

Préservation

La préservation constitue une phase préventive de traitement. Les documents destinés à la diffusion font l'objet d'une évaluation et d'une préparation matérielle. Seul l'exemplaire de diffusion est relié, selon des critères de valeur, d'utilité et de format. Après usage, cet exemplaire peut nécessiter des réparations mineures ou majeures.

Le service de la préservation procède également à la désacidification massive des documents de la collection patrimoniale, afin d'en prolonger la durée de vie. Ce traitement s'applique aux documents reçus en dépôt légal et à tous ceux dont le papier présente une résistance suffisante à la manipulation.

Pour la période se terminant le 31 mars 2005, on constate que certaines activités ont connu des écarts significatifs par rapport à l'année précédente, notamment la préparation matérielle, les réparations mineures et majeures ainsi que l'emballage.

La préparation matérielle des documents a connu une baisse notable cette année. En effet, en 2004-2005, le service de la préservation a traité 13 219 documents comparativement à 17 947 documents en 2003-2004.

Les réparations mineures apportées aux documents des collections patrimoniales ont quant à elles augmenté de façon appréciable, passant de 713 documents

en 2003-2004 à 2 258 documents en 2004-2005. Cet écart est attribuable à un vaste projet de réparation de périodiques en diffusion.

En corollaire, les réparations majeures ont diminué fortement en faveur des réparations mineures, passant de 4 059 documents en 2003-2004 à 1 939 documents en 2004-2005; le départ à la retraite du relieur, en janvier 2005, a contribué à cette diminution.

En 2004-2005, 4 566 documents ont été emballés, comparativement à 2 986 l'année précédente. Cette importante augmentation est attribuable à un plus grand nombre d'ensachages dans les mises à jour.

Enfin, la Bibliothèque nationale a différé son programme de désacidification de masse cette année, afin de financer une partie de l'achat et de l'installation du rayonnage mobile dans la réserve des livres.

Restauration

La restauration permet la reconstitution d'une œuvre sur papier grâce à des traitements physiques et chimiques sans danger pour le papier et, dans la plupart des cas, réversibles. Les affiches, estampes, cartes géographiques, cartes postales, partitions musicales et pièces d'archives sont autant de documents que l'on peut soumettre à ce type de rehaussement.

Au cours de l'année, 3 108 heures ont été allouées à la restauration, comparativement à 1 749 heures en 2003-2004. Cette augmentation considérable de 1 359 heures a été rendue possible grâce à l'apport de trois techniciennes en muséologie, qui sont venues s'ajouter à l'équipe de restauration. Ce renfort a été nécessaire pour assurer la préparation de trois expositions, dont l'exposition inaugurale de la Grande Bibliothèque, *Tous ces livres sont à toi!*

Plusieurs activités de restauration ont donc diminué au profit des activités liées à la préparation matérielle des œuvres pour les expositions, notamment la préparation et la consultation pour la mise en valeur des œuvres choisies, l'encadrement, la fabrication de supports et de boîtes ainsi que l'emballage sécuritaire des œuvres en vue de leur transport.

Reproduction

La reproduction permet de réaliser une copie d'un document ou d'une partie de celui-ci sous forme analogique (microfilms, microfiches, diapositives, fac-similés, photographies) ou numérique (cédéroms, disquettes, fichiers électroniques). Elle permet de répondre aux impératifs de conservation des documents fragilisés ou uniques, tout en réduisant la manipulation de l'original et en favorisant un meilleur accès à ces collections.

Microphotographie

La préparation matérielle, c'est-à-dire l'inventaire des collections, page par page, a diminué par rapport à l'année dernière, passant de 308 704 pages à 238 010 pages. Cette différence s'explique par le fait que quatre titres rétrospectifs volumineux avaient été reproduits en 2003-2004.

Les prises de vues, le développement et la duplication ont tous connu des baisses par rapport à 2003-2004, en raison du départ à la retraite de deux employés affectés au microfilmage; on a donc procédé à l'embauche et à la formation de deux nouveaux employés occupant ces mêmes fonctions.

Enfin, au cours de l'année, 68 titres d'exemplaires uniques ont été microfilmés d'urgence (dans un délai de quatre heures), comparativement à 184 titres en 2003-2004. Cette baisse est liée à la fermeture de la réserve des livres, du 15 mars au 2 août 2004, pour fins d'installation de nouveaux rayonnages



mobiles. Ce service découle de l'application de la politique et des procédures de gestion de l'exemplaire unique.

Photographie

À la lecture du tableau, à la page 68, on constate que la plupart des activités de photographie ont subi de légères fluctuations, tant à la hausse qu'à la baisse. Les différences sont toutefois plus marquées en ce qui a trait aux épreuves, aux images balayées et aux diapositives.

Les épreuves ont passé de 98 en 2003-2004 à 368 en 2004-2005, et ce, en raison de la comptabilisation des tirages des mini-planches-contacts insérées dans les boîtiers de CD.

On note également une augmentation importante des images balayées, soit 1 113 images en 2004-2005 comparativement à 673 images en 2003-2004. Cette hausse s'explique par la production d'images pour deux catalogues d'exposition réalisés à l'occasion de l'ouverture de la Grande Bibliothèque.

En ce qui a trait aux diapositives, la production a chuté à 41 cette année, comparati-

vement à 132 en 2003-2004. Cette différence se justifie par le fait que la demande pour les produits analogiques a diminué en faveur des produits numériques.

Ventes

La plupart des produits microphotographiques (microfilms/microfiches) et photographiques (photographies en noir et blanc et en couleurs, fac-similés noir et blanc et copies laser en couleurs, diapositives et images numériques sur CD) sont vendus à la clientèle.

La vente de ces produits a connu une baisse par rapport à l'année dernière. Les recettes ont été de 16 374,81 \$ en 2004-2005, comparativement à 23 020,50 \$ en 2003-2004. La fermeture des salles de lecture des édifices Saint-Sulpice et Égidius-Fauteux, à compter de janvier 2005, a contribué à cette diminution.

La valeur ajoutée que représentait l'intégration de produits microphotographiques et photographiques dans les collections de la Bibliothèque a également diminué cette année, passant de 48 547 \$ en 2003-2004 à 33 861 \$ en 2004-2005. Cette diminution est liée à la baisse des activités de microphotographie, à la suite du départ à la retraite de deux employés affectés au microfilmage.

Réserves

L'entreposage, dans les réserves, des collections tant imprimées qu'électroniques constitue le cœur de la conservation du patrimoine québécois publié. Les réserves permettent d'entreposer, dans des conditions optimales, un exemplaire de tous les documents publiés au Québec et soumis au dépôt légal ou acquis par achats, dons et échanges.

En 2004-2005, 62 250 unités matérielles sont venues s'ajouter aux différentes collections en conservation, comparativement

à 62 326 en 2003-2004. Tous les chiffres relatifs aux documents reçus dans les magasins se trouvent dans la section des tableaux.

À l'exception des demandes de référence, l'ensemble des activités liées aux services a connu une baisse cette année, en raison de la fermeture de la réserve, du 15 mars au 2 août 2004, pour les fins d'installation de nouveaux rayonnages mobiles.

Les services offerts dans le cadre de la gestion des magasins consistent en la référence, le prêt des exemplaires de conservation ainsi que les photocopies des brochures en exemplaire unique.

Cette année, 216 titres ont fait l'objet de demandes de référence, comparativement à 160 titres l'année dernière.

Au cours de la dernière année, 3 099 titres ont été prêtés, comparativement à 5 381 titres en 2003-2004. La photocopie des brochures en exemplaires uniques a quant à elle diminué cette année, passant de 224 titres en 2003-2004 à 112 titres en 2004-2005.

Finalement, en 2004-2005, le personnel des magasins a procédé à la vérification de 1 400 titres dans le cadre de l'inventaire permanent, comparativement à 4 800 titres en 2003-2004, soit une diminution de 3 400 titres.

En ce qui a trait au filmage des collections de conservation dans le studio des médias, les 11 tournages qui ont eu lieu cette année ont nécessité 112 heures de travail de préparation et d'assistance technique. Ces tournages ont été effectués par divers télédiffuseurs et maisons de production.

Bilan des opérations

Le bilan des opérations de la conservation est présenté dans la section des tableaux.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉDITION

Au cours de l'exercice financier 2004-2005, la Direction de la recherche et de l'édition (DRÉ) a consolidé son équipe et poursuivi son développement dans le cadre de ses trois mandats principaux : la promotion de la recherche sur la Collection nationale, la mise en valeur de celle-ci par la réalisation et la diffusion de travaux scientifiques ainsi que la gestion et la diffusion des collections spéciales et des archives privées. Quatre nouveaux postes ont été pourvus : une secrétaire, pour soutenir les activités administratives; une technicienne au service à la clientèle; une agente de recherche, pour coordonner les travaux de recherche et d'édition; et un spécialiste du livre ancien.

Par ailleurs, au cours de l'année, la DRÉ a multiplié et diversifié ses liens avec les milieux de la recherche. La création du comité d'acquisition des fonds d'archives privées, formé de membres externes issus des milieux archivistique et universitaire, a permis à la DRÉ de stimuler, au profit de la BNQ et des deux milieux concernés, des échanges autour d'un même objet considéré sous des angles complémentaires. La participation de la DRÉ à un colloque sur le livre ancien, qui a eu lieu en mai 2004 dans le cadre du 72^e congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), procédait du même esprit : le dialogue entre chercheurs et bibliothécaires entamé à cette occasion s'est mué en un partenariat réunissant la BNQ et deux universités québécoises. Enfin, en collaboration avec divers partenaires internes et externes, la DRÉ a mené à terme une première série de projets à caractère scientifique, dont la rédaction de publications et la préparation d'expositions visant à faire rayonner la Collection nationale.

La recherche et l'édition

Le Programme de soutien à la recherche

La Direction de la recherche et de l'édition a tenu cette année la troisième édition des concours du Programme de soutien à la recherche, qui encourage la réalisation de travaux scientifiques portant sur les collections patrimoniales de la BNQ. Un comité formé de trois représentants des universités québécoises et de deux représentants de la BNQ s'est réuni pour évaluer 17 dossiers de candidature. La bourse postdoctorale, d'une valeur de 25 000 \$, et les deux bourses doctorales, d'une valeur de 10 000 \$ chacune, ont été décernées à trois chercheurs menant des travaux sur différentes composantes de

la Collection nationale dans les domaines de l'histoire de l'art, de la littérature et de la musicologie. Huit dossiers de candidature ont également été reçus dans le cadre du concours destiné aux chercheurs étrangers et deux bourses de 5 000 \$ ont été attribuées par le comité d'évaluation interne; l'une à un chercheur français, l'autre à une doctorante roumaine. On trouve, à l'annexe 1, le nom des lauréats, l'établissement auquel ils sont rattachés, le titre de leur projet ainsi que le nom des cinq membres du jury.

Deux nouvelles bourses se sont ajoutées cette année au Programme de soutien à la recherche : la première, d'une valeur de 7 500 \$, pour un projet mené par un chercheur inscrit à la maîtrise, et la seconde, d'une valeur de 2 500 \$, pour un projet sur le thème des relations France-Québec depuis 1760. Les dossiers reçus dans le cadre de ces deux concours seront évalués au mois de juin 2005 par le comité mentionné ci-dessus.

La mise en valeur des collections

Les expositions

La Direction de la recherche et de l'édition a participé à la production de deux expositions. Elle a supervisé et coordonné l'exposition *Gaston Miron. Les métamorphoses du poème*, dont elle était également commissaire. Cette exposition, conçue en étroite collaboration avec des chercheurs, mettait en valeur des manuscrits de Gaston Miron récemment acquis par la BNQ et illustrait la genèse de son œuvre maîtresse, *L'homme rapaillé*. L'exposition a été présentée successivement à Trois-Rivières, dans le cadre du 20^e Festival international de la poésie, et à l'édifice Saint-Sulpice de la BNQ, à l'automne 2004. La DRÉ a également secondé les commissaires de l'exposition inaugurale de la Grande Bibliothèque, *Tous ces livres sont à toi! De l'Œuvre des bons livres à la Grande Bibliothèque (1844-2005)*. Elle a validé le contenu scientifique de l'exposition,



collaboré à la rédaction des textes thématiques et des vignettes accompagnant les 350 artefacts présentés et révisé l'ensemble du parcours textuel.

Les publications

La Direction de la recherche et de l'édition a assuré l'édition des textes, la coordination de la rédaction et la coordination du volet iconographique du catalogue de l'exposition inaugurale de la Grande Bibliothèque, publié par la BNQ en coédition avec les Presses de l'Université Laval.

Elle a également collaboré à la préparation de deux ouvrages publiés par la BNQ en coédition avec des partenaires. Le premier, intitulé *La vie culturelle à Montréal en 1900*, rassemble les actes d'un colloque scientifique organisé en 1999 à la BNQ et résulte d'une collaboration avec les Éditions Fides. Il paraîtra au mois d'août 2005. Le second, publié en coédition avec les Archives nationales du Québec (ANQ), est un *Guide de gestion des archives de maisons d'édition*. Rédigé par deux archivistes des ANQ, ce guide a été produit dans le sillage des travaux du comité Mémoires de l'édition, présidé par la présidente-directrice générale de la BNQ et composé de représentants des ANQ, de la Chaire de recherche du Canada en histoire du livre et de l'édition de l'Université de Sherbrooke, de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et de la BNQ. Il paraîtra quant à lui au mois de septembre 2005.

Enfin, la DRÉ a diffusé deux instruments de recherche issus des travaux de son personnel et donnant accès à deux importants fonds d'archives d'écrivains québécois, soit le *Répertoire numérique du fonds Gaston-Miron* et le *Répertoire numérique du fonds Rina-Lasnier*.

Les travaux de recherche

La Direction de la recherche et de l'édition a reçu plusieurs projets de collaboration ou

de partenariat émanant des milieux universitaire et culturel, qu'elle a évalués sur la base de leur intérêt scientifique, de leur pertinence et de leur faisabilité, et qu'elle a recommandés, le cas échéant, à la présidente-directrice générale de la BNQ. Par exemple, à la demande de deux professeurs candidats à des chaires de recherche du Canada, la DRÉ a développé des formules de partenariat engageant la BNQ dans deux projets complémentaires d'inventaire du livre ancien au Québec, l'un rattaché à l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'autre à l'Université du Québec à Rimouski. Les deux chaires ont été officiellement créées. Les différents volets du partenariat qui réunit ces équipes de recherche et la BNQ se mettent en place à l'heure actuelle. La BNQ contribue à ces chantiers par son expertise bibliothéconomique générale et, plus particulièrement, dans le domaine du livre ancien.

Les rassemblements scientifiques

La Direction de la recherche et de l'édition a maintenu une veille scientifique en assistant à des colloques et à des journées d'étude sur la culture et la société québécoises, l'histoire de l'imprimé et divers autres sujets pertinents, notamment lors du 72^e congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir, et ses spécialistes ont contribué à certaines de ces manifestations en prononçant des communications scientifiques ou professionnelles.



Les collections

Les composantes de la Collection nationale gérées par la Direction de la recherche et de l'édition, soit les collections spéciales et les archives privées, ont fait l'objet de divers travaux dans le but d'accroître leur accessibilité et leur rayonnement. Le personnel de la DRÉ a sélectionné 2 500 illustrations d'édifices religieux, 800 cartes et plans ainsi que 160 affiches dans le cadre du programme de numérisation; leur diffusion sur le portail Internet de la BNQ est prévue pour l'année 2005-2006. La DRÉ a également planifié des travaux d'enrichissement de l'inventaire *Les relations France-Québec depuis 1760* par l'ajout de notices de documents figurant dans les collections spéciales et les fonds d'archives privées. Enfin, plus de 200 documents en provenance de ces collections, notamment des livres d'artistes, des reliures d'art, des livres anciens, des manuscrits, des affiches et des estampes, ont été prêtés pour des expositions de la BNQ ou celles d'autres institutions dont le Musée canadien des civilisations, le Centre d'histoire de Montréal et le Centre canadien d'architecture.

Les archives privées

La collection de la BNQ s'est enrichie de six nouveaux fonds d'archives privées. Il s'agit du fonds du poète Paul-Marie Lapointe, auteur de 12 recueils parus entre 1948 et 2004; des archives de Gilbert Choquette (1929-), écrivain, poète et romancier; des papiers de la soprano Caroline Lamoureux (1904-2000); et de trois autres fonds concernant le milieu du théâtre. La BNQ a acquis le fonds du Théâtre des variétés, qui a cessé ses activités en 2000 après 33 ans d'existence; les archives de Micheline Legendre (1928-), marionnettiste et fondatrice du Théâtre de marionnettes de Montréal; ainsi que le fonds de M^{me} Jean-Louis Audet (1890-1970), professeure de diction et d'art dramatique réputée. Des versements substantiels ont aussi été faits



aux fonds de l'auteur et réalisateur André Audet, de l'écrivain Marcel Dubé, du romancier Albert Laberge, du sculpteur Alfred Laliberté ainsi que des poètes Claude Péloquin et Rina Lasnier. Des documents se sont ajoutés à certains fonds du domaine musical, soit les fonds de Charles et Jean Goulet, de Clermont Pépin et de Jacques Beaudry. L'ensemble de ces acquisitions représente plus de 17 mètres linéaires de documents.

Le personnel affecté aux archives privées a procédé au traitement complet de six fonds. Outre les deux instruments de recherche mentionnés précédemment, dans la rubrique des publications, il a produit quatre répertoires afin de documenter les fonds Gilbert-Langevin, Janou-Saint-Denis, Roland-Giguère et Yves-Navarre. Le traitement du fonds Jacques-Ferron (4,87 mètres linéaires) a été entrepris et 15 autres fonds ont fait l'objet d'un traitement préliminaire.

Les collections spéciales

Une part substantielle de la collection Gagnon provenant de la Bibliothèque centrale de Montréal a été transférée aux collections spéciales, soit 3 208 livres anciens, 80 ouvrages de bibliophilie et une vingtaine d'atlas anciens, ce qui a nécessité un important réaménagement des réserves. La collection de livres anciens a par ailleurs fait l'objet d'un inventaire afin de repérer les ouvrages ayant appartenu aux sulpiciens. Par l'étude d'inscriptions telles que les signatures, dédicaces ou paraphes figurant dans les pages des livres, ce projet permettra d'identifier des propriétaires ayant résidé en Nouvelle-France, afin de retracer l'histoire de ces livres et des bibliothèques qui les ont accueillis.

La collection des programmes de spectacles a connu un développement majeur, la BNQ acquérant désormais ce type de documents par dépôt légal et non pas uniquement,

comme c'était le cas jusqu'à tout récemment, par achats et dons. Une réorganisation intellectuelle et matérielle de cette collection a été amorcée afin de mieux répondre aux besoins des chercheurs et d'absorber l'accroissement du nombre de documents acquis. Des travaux variés ont touché les autres collections, dont un examen systématique de l'état matériel des affiches ainsi que la révision, en collaboration avec la Direction du traitement de la collection patrimoniale, des règles et procédures du traitement catalographique et analytique des cartes postales, des programmes de spectacles et des cartes géographiques en série.

Le service à la clientèle

La Direction de la recherche et de l'édition gère la salle de lecture du Centre de conservation situé rue Holt. La clientèle, principalement constituée de chercheurs, de recherchistes et d'étudiants, y consulte les collections spéciales, les fonds d'archives privées et les premiers exemplaires de la collection patrimoniale.

Le niveau d'activité associé au service à la clientèle a poursuivi la progression amorcée depuis quelques années. En 2004-2005, le personnel a accueilli 2 721 usagers et répondu à 4 346 demandes de référence et de renseignements : ces données représentent, respectivement,

BANQUE DE DONNÉES DES ARCHIVES PRIVÉES	FONDS TRAITÉS	MÈTRES LINÉAIRES
Traitement préliminaire ¹	15	16,93
Traitement complet ²	6	16,12

1. **Traitement préliminaire** : les documents ont fait l'objet d'un tri, d'un classement sommaire et d'une brève description.
2. **Traitement complet** : les documents ont fait l'objet d'un tri, d'un classement définitif, d'une description selon les règles de description des documents d'archives et d'une indexation avec contrôle d'autorité.

MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES CHERCHEURS.

des augmentations de 6 % et de 14 % par rapport à l'année précédente. Le personnel de la DRÉ a par ailleurs accueilli 224 visiteurs (étudiants, professeurs, professionnels de la documentation, artistes et chercheurs) au Centre de conservation dans le cadre de 16 visites thématiques. Ces visites ont mis en valeur diverses collections patrimoniales, dont les archives privées, les livres anciens, les documents cartographiques et quelques autres. Les exposés sur le livre d'artiste, mettant à contribution plus de 700 documents, ont remporté un franc succès.

Le nombre de documents consultés en salle a connu une hausse de 16 %, passant de 23 421 en 2003-2004 à 27 408 cette année. Parmi les collections qui ont contribué à cette augmentation figurent les estampes, les livres anciens, les fonds d'archives privées et les documents cartographiques. Avec 19 790 prêts en salle en 2004-2005, les documents cartographiques constituent encore une fois la collection la plus sollicitée par la clientèle qui fréquente le Centre de conservation. On note également une augmentation sensible de l'utilisation des postes informatiques réservés à la clientèle. Les tableaux Services à la clientèle au Centre de conservation, p. 71 et 72, présentent l'essentiel des données statistiques recueillies.

Dans la foulée des travaux entourant l'ouverture de la Grande Bibliothèque, la DRÉ a également collaboré à plusieurs chantiers, dont trois concernant les services à la clientèle :

- ▣ à la suite de la fermeture des salles de lecture Saint-Sulpice et Ægidius-Fauteux et jusqu'à l'ouverture de la Grande Bibliothèque, le personnel de la DRÉ a offert un service spécial de référence afin de dépanner les chercheurs et chercheurs réclamant un accès urgent aux documents de la collection patrimoniale diffusés dans ces édifices
- ▣ des formations ont été offertes à plus de 137 employés des services à la clientèle de la Grande Bibliothèque afin de les initier aux services et aux collections offerts au Centre de conservation
- ▣ des travaux préparatoires ont également été menés en vue d'une mise à niveau des équipements offerts à la clientèle du Centre de conservation. Ce projet comprend notamment l'agrandissement de la salle de lecture et la bonification de ses équipements, l'aménagement d'une salle d'accueil des groupes ainsi que l'aménagement d'une aire de mise en valeur des collections. On prévoit inaugurer ces nouveaux espaces au début de l'automne 2005.



DIFFUSER LE PATRIMOINE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DIFFUSION

À l'aube de l'ouverture officielle de la Grande Bibliothèque, tous les éléments sont en place pour accueillir la clientèle : les ressources humaines, documentaires, matérielles et informatiques, les politiques et procédures de service, la programmation des activités d'ouverture, ainsi que les outils de communication et de promotion. Et cela est le fruit d'une collaboration extraordinaire et soutenue de toutes les unités administratives de la BNQ et des personnes compétentes et dévouées qui les animent.

En 2004-2005, les actions de la Direction générale de la diffusion (DGD) ont été centrées presque exclusivement sur l'ouverture de la Grande Bibliothèque. Une gestion continue de ce vaste et ambitieux projet, extrêmement mobilisateur, a permis d'assurer l'aboutissement de nombreux éléments garants d'une ouverture réussie : élaboration de politiques de services; constitution des nouvelles collections et déménagement des collections existantes; implantation des systèmes informatiques et de télécommunication requis pour le service à la clientèle; réalisation de devis, réception, aménagement et installation du mobilier et des équipements; composition et formation de l'équipe; mise en place des services aux milieux documentaires; démarrage des services à distance grâce au nouveau portail Internet qui a été mis en ligne en janvier 2005 et officiellement lancé en mars de la même année, à Québec; et mise en place du Centre de relations clients et du Service de référence à distance.

Les ententes avec les partenaires

Au cours de l'exercice 2004-2005, après quelques années de travail en ce sens, la BNQ a conclu les ententes liées à plusieurs des services offerts à la Grande Bibliothèque. Ainsi, plusieurs membres des directions de la DGD ont contribué activement aux dossiers clés que sont la conclusion de l'entente avec la Ville de Montréal; la signature des ententes avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) et La Magnétothèque, pour le transfert du Service québécois du livre adapté (SQLA); la conclusion de l'entente avec Emploi-Québec, pour le Centre emploi-carrière; celle de l'entente de principe intervenue avec le ministère de l'Immi-

gration et des Communautés culturelles, pour le service aux nouveaux arrivants; et la négociation des conventions collectives. De même, la BNQ a rencontré des représentants de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) et a amorcé des échanges avec l'organisme dans le but d'établir une collaboration pour un accès élargi au livre adapté en français et en anglais.

Tout au long de l'année, et avant la signature de l'entente avec la Ville de Montréal, un comité de travail ad hoc composé de représentants de la Bibliothèque centrale de Montréal (BCM) et de la BNQ a assuré le transfert réussi des services et des collections de la BCM vers la Grande

Bibliothèque. Entre janvier et mars 2005, le personnel de la BCM s'est joint à l'équipe de la BNQ et a largement contribué à la mise en rayon des collections.

Les membres du comité de liaison du Service québécois du livre adapté (SQLA) – comité constitué conformément à l'entente signée en août 2004 – se sont réunis pour la toute première fois le 22 septembre 2004, puis à sept autres reprises au cours de l'exercice financier. Les représentants de l'INLB et de La Magnétothèque ont contribué aux travaux accélérés de la BNQ pour concrétiser le transfert, à la Grande Bibliothèque, des services et collections provenant de ces deux organismes. Le personnel de ces institutions, incluant le



SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LE SQA

De gauche à droite : Marjorie Théodore, Jacques Doyon, Denis Regnaud, Line Ampleman, Hélène Roussel et Lise Bissonnette.

coordonnateur du SQA, a travaillé intensément au déménagement des collections, au transfert des dossiers des abonnés, à l'adaptation des systèmes informatiques et au développement du portail du SQA destiné aux personnes ayant une déficience visuelle.

Présence dans le milieu, concertation et échanges

La Direction générale de la diffusion a maintenu une présence active dans les milieux documentaire et culturel et a poursuivi des échanges ponctuels avec ses pairs.

En août 2004, la directrice générale de la diffusion a participé à la 70^e conférence de l'International Federation of Library Associations (IFLA), à Buenos Aires, et à la session de précongrès portant sur l'usager des services virtuels, à Sao Paulo.

Les prix d'excellence en bibliothéconomie ont été remis à une finissante de la Graduate School of Library and Information Science de l'Université McGill, M^{me} Renea Satterley, au siège social de la BNQ, le 28 septembre 2004, et à M^{me} Marie-Anne Gélinas, une finissante en techniques de la documentation du cégep de Trois-Rivières, au congrès de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), le 26 octobre 2004. Sur recommandation du jury, le prix Marie-Claire-Daveluy n'a pas été décerné cette année.

Coordonné par la Direction des services aux milieux documentaires, le Consortium d'acquisition de ressources électroniques du Québec (CAREQ) a concrétisé l'achat d'une première ressource acquise en commun. Grâce aux travaux du comité de négociation, lequel est dirigé par la coordonnatrice des acquisitions et du développement des collections de la BNQ, la version électronique de l'*Encyclopædia*

Universalis est offerte depuis septembre 2004 à plus de trois millions de Québécois. Plusieurs autres ressources font l'objet de négociations intensives, solidement appuyées par la contribution professionnelle de la BNQ.

Des membres de la Direction générale de la diffusion ont siégé à divers comités de travail : la directrice des services aux milieux documentaires, qui fait partie du comité scientifique sur la révision des normes pour les bibliothèques publiques mis sur pied par l'ASTED; et la directrice générale de la diffusion, qui est membre du comité consultatif pour l'organisation du congrès de l'IFLA, lequel aura lieu à Québec en 2008. Cette dernière a également participé à des travaux de planification et de développement stratégique d'institutions québécoises, soit à une session de travail pour la Graduate School of Library and Information Science de l'Université McGill, le 10 septembre 2004, et à quelques rencontres portant sur le diagnostic des bibliothèques de Montréal, en appui au ministère de la Culture et des Communications. Le 18 octobre 2004, la directrice générale de la diffusion a présenté le projet de la Grande Bibliothèque lors de la Maine Libraries Conference, à Augusta.

De même, plusieurs membres de la DGD ont participé aux célébrations des 40 ans de Services documentaires multimédia inc., le 23 septembre 2004, ainsi qu'à une rencontre d'échanges avec des représentants de la maison d'édition Gallimard, le 27 octobre 2004.

La Direction générale de la diffusion a mis sur pied et piloté une délégation multidisciplinaire de la BNQ, qui s'est rendue à Seattle en septembre 2004. Cette mission, qui a permis aux représentants de la BNQ d'en apprendre davantage au sujet du succès de la nouvelle bibliothèque centrale de Seattle, ouverte en mai 2004, s'est avérée



PRIX D'EXCELLENCE EN BIBLIOTHÉCONOMIE

Dans l'ordre habituel : Isabelle Charvest, Lise Bissonnette, Renae Satterley (lauréate du prix BNQ/Charles-Gould), Diane Mittermayer (Université McGill) et Réjean Savard (ÉBSI).



PRIX D'EXCELLENCE EN BIBLIOTHÉCONOMIE

Dans l'ordre habituel : Judith Mercier (APTDQ), Hélène Roussel, Marie-Anne Gélinas (lauréate du prix BNQ catégorie collégiale) et Pierre Tessier (ASTED).

très bénéfique à la préparation des divers éléments liés à l'inauguration et à l'ouverture de la Grande Bibliothèque : services, équipements, immeuble et sécurité, communication et relations publiques, gestion d'événements, etc.

La DGD a maintenu sa participation à différents comités internes : comité directeur sur la numérisation; comité consultatif du conseil d'administration de la BNQ sur les services et les collections; présence à des réunions du conseil d'administration de la BNQ et présidence du comité directeur des systèmes de gestion documentaire (SYSDOC). Plusieurs instances créées pour les fins spécifiques de l'ouverture de la Grande Bibliothèque ont également requis la présence active et soutenue de la DGD : comité de planification stratégique de projet; comités thématiques de planification et de mise en œuvre; comité de suivi du projet global; comité sur le vaste programme d'acquisition du mobilier, de l'appareillage et de l'outillage (MAO); et comité pour l'inauguration de la Grande Bibliothèque, dont faisait partie la firme de gestion d'événements retenue pour accompagner la BNQ dans cette étape cruciale.

Au chapitre des communications externes, la DGD a collaboré à la production des numéros Automne 2004 et Hiver 2005 de *À rayons ouverts*, la revue de la BNQ, en rédigeant des articles de fond sur les collections et sur les services offerts à la Grande Bibliothèque. Elle a aussi collaboré étroitement au développement du contenu d'un numéro spécial de la revue professionnelle québécoise publiée par l'ASTED, *Documentation et bibliothèques*, et de celui du cahier spécial de la BNQ portant sur la Grande Bibliothèque.

Par ailleurs, vers la fin de l'année 2004-2005, les demandes d'entrevues avec la directrice générale de la diffusion et d'autres membres de la DGD, que ce soit

dans le cadre des relations médias de la BNQ ou en vue du tournage du film sur la Grande Bibliothèque, ont été de plus en plus nombreuses.

Systèmes informatiques et nouveau portail Internet

Cette année encore, la Direction générale de la diffusion a travaillé intensément à l'implantation des systèmes ainsi qu'à l'intégration et à la conversion de nombreuses données : système de gestion de la relation-client, données sur les abonnés de la BCM, du SQLA et sur les nouveaux abonnés, constitution du catalogue unifié du SQLA, lancement de Romans@lire, développement de nouveaux services dont les listes de nouveautés, etc.

La Direction générale de la diffusion s'est grandement investie dans la conception et le développement du nouveau portail Internet de la BNQ, depuis l'organisation de l'information et des services sur le portail jusqu'au développement du contenu du portail Jeunes et de celui du portail SQLA, en passant par la rédaction de nombreux textes et la création de formulaires pour les services à distance.

Le projet du catalogue collectif québécois a, lui aussi, suivi son cours et c'est au début de l'année 2005-2006 que commencera vraisemblablement l'implantation du logiciel retenu. Déjà, la Direction des services aux milieux documentaires a reçu des propositions de participation volontaire à la mise en place de cet outil qui joue un rôle prépondérant dans la mise en réseau des bibliothèques québécoises.

L'équipe de la Direction générale de la diffusion

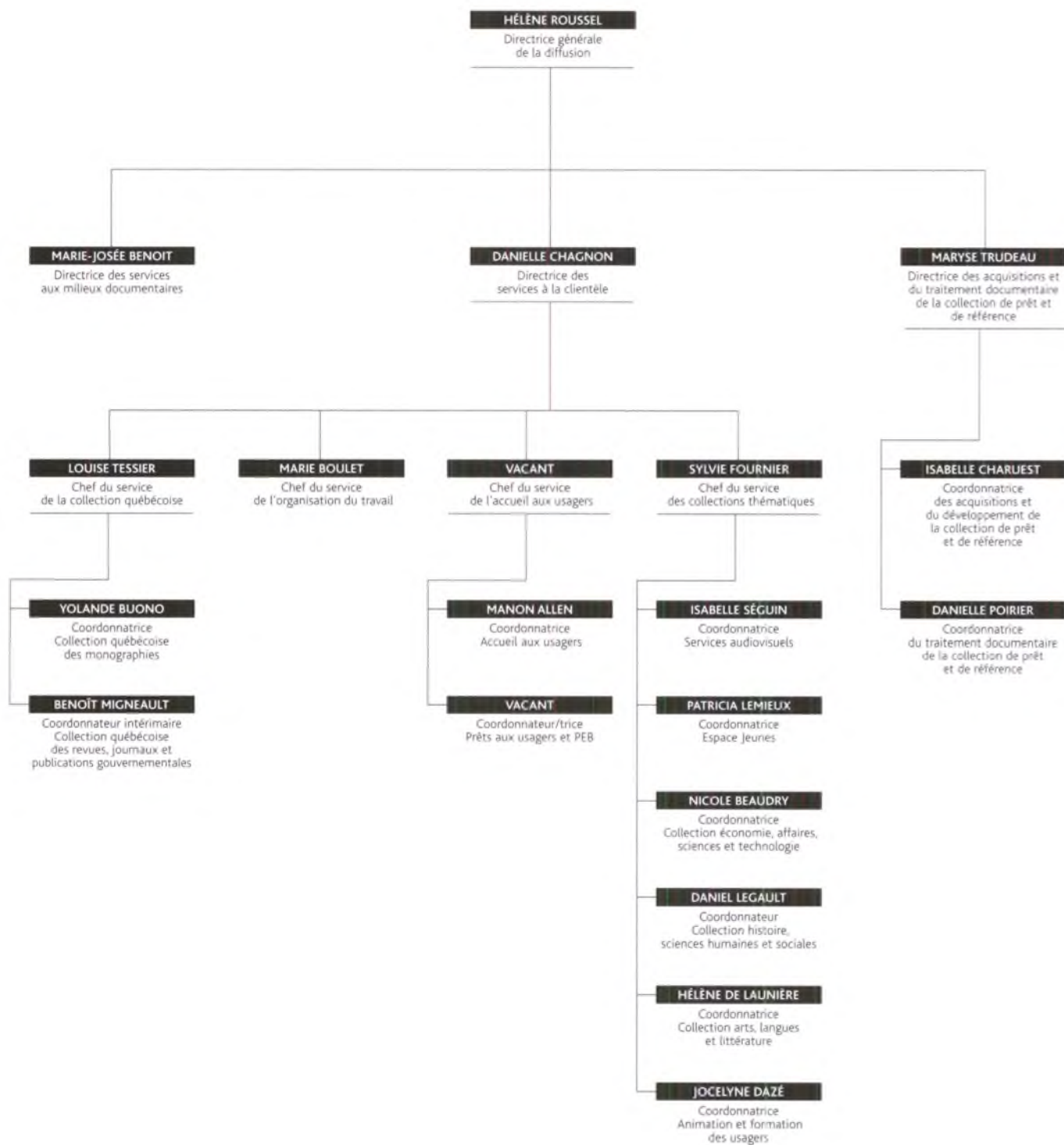
Forte d'une équipe de gestionnaires à la fois bien établie et stable, la Direction générale de la diffusion a été en mesure

d'accueillir en 2004-2005 un nombre exceptionnel de nouveaux membres provenant soit de la Ville de Montréal, de La Magnétothèque, de l'INLB ou encore recrutés à l'automne 2004. Globalement, les effectifs sont passés de 75 à 360 entre avril 2004 et mars 2005. Ce chiffre ne témoigne toutefois pas des nombreux mouvements internes de personnel, que la Direction des acquisitions et du traitement documentaire a connus; à cet égard, il est important de souligner que, afin d'atteindre les objectifs liés à l'ouverture de la Grande Bibliothèque, les gestionnaires ont dû combler des postes occasionnels laissés vacants par des personnes ayant obtenu des postes permanents à la Direction des services à la clientèle ou ailleurs au sein de l'institution.

Au début de l'année 2005 s'est concrétisé un programme de formation soigneusement élaboré et planifié par la Direction des ressources humaines pour répondre aux besoins identifiés, avec le concours de firmes externes et des spécialistes de la Direction des technologies de l'information et des télécommunications, de la Direction des acquisitions et du traitement documentaire et de la Direction des services à la clientèle.

Aussi, à quelques semaines de l'ouverture de la Grande Bibliothèque, une véritable équipe était formée, solidaire et compétente, prête à accueillir les usagers. La structure de cette équipe prend forme dans un organigramme qui n'a pas connu de modification majeure en 2004-2005.

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DIFFUSION



DIRECTION DES ACQUISITIONS ET DU TRAITEMENT DOCUMENTAIRE DE LA COLLECTION DE PRÊT ET DE RÉFÉRENCE

Pour la Direction des acquisitions et du traitement documentaire, l'année 2004-2005 a été intense. Grâce à l'engagement de ses gestionnaires, à une surveillance continue des priorités et aux efforts déployés par tous ses membres, les vastes et riches collections destinées à la Grande Bibliothèque ont été rassemblées, mises en rayon et intégrées au catalogue Iris, prêtes pour l'emprunt ou la consultation sur place.

Parmi les faits saillants qui ont marqué l'année 2004-2005 à la Direction des acquisitions et du traitement documentaire, il importe de mentionner les suivants :

- le développement d'une collection de ressources électroniques, majoritairement accessibles à distance à partir du portail Internet de la Bibliothèque pour tous les Québécois abonnés aux services de la BNQ
- le déménagement des importantes collections provenant de la Bibliothèque centrale de Montréal, des salles de lecture et des magasins de la BNQ, de même que des collections de livres adaptés de l'INLB et de La Magnétothèque
- l'acquisition intensifiée des ressources documentaires requises, notamment les nouveautés, pour l'ouverture de la Grande Bibliothèque, sur tous les supports et pour les diverses clientèles.

L'équipe

L'ensemble du personnel permanent de la Direction des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence (DATD) est en place depuis

l'automne 2004, succédant à une équipe mixte composée d'employés permanents et contractuels. L'équipe est maintenant constituée de sept bibliothécaires professionnels, 11 techniciens en documentation et 10 agents de bureau, pour un total de 32 personnes, si on ajoute les trois gestionnaires ainsi que l'agente de secrétariat de la Direction. Au 31 mars, la Direction comptait également 57 personnes embauchées sur une base temporaire afin de préparer les collections pour l'ouverture de la Grande Bibliothèque.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les gestionnaires de la DATD ont procédé à plus de 300 entretiens d'embauche pour combler des postes permanents, recruter de nombreux employés occasionnels, notamment à la suite de mouvements internes de personnel, et recruter des étudiants.

Les fournisseurs

Pour la fourniture des documents, outre la centaine de librairies agréées québécoises, la Direction a retenu des fournisseurs spécialisés qui ont été choisis à la suite de processus d'appels d'offres publics. C'est ainsi que, pour l'achat de disques compacts, la Direction a traité avec les maisons Archambault et Renaud-Bray ainsi qu'avec le disquaire Sillon. Pour l'acquisition d'enregistrements vidéo, la DATD a fait appel à Archambault. Cartopo a été retenu pour l'acquisition de cartes géographiques, et Multicultural Books and Videos a fourni les documents en langues autres que le français et l'anglais (arabe, espagnol, chinois, etc.).

Pour le traitement documentaire, la DATD fait appel à un ensemble de fournisseurs spécialisés, soit :

- les Services documentaires multimédia (SDM), pour le traitement des nouveautés : livres en français et enregistrements sonores

- le Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (CRSBP/CQLM), pour le traitement dérivé des livres en anglais
- Reliure Travaction et Reliures Caron et Létourneau pour la reliure des livres neufs, des livres usagés et des périodiques
- BiblioRPL pour divers travaux de préparation matérielle des documents ainsi que pour le traitement catalographique dérivé d'enregistrements sonores (achats rétrospectifs).

Nombre d'appels d'offres ont été lancés et plusieurs contrats se sont poursuivis, notamment pour l'acquisition de vidéos, de cartes et de plans, de bandes de détection, de traitement matériel, etc.

Les collections

Les nouvelles acquisitions

En sus des collections transférées de la BCM et des salles de lecture de la BNQ, 475 000 nouveaux documents seront offerts aux clients de la Grande Bibliothèque : 350 000 livres et 125 000 documents audiovisuels et électroniques.

Au 31 mars 2005, plus de 390 000 documents avaient été acquis et mis en traitement depuis le début de l'opération en 2001, soit un ajout de 180 000 documents au cours de l'exercice financier 2004-2005. Durant les 12 derniers mois, se sont ajoutés aux livres et aux enregistrements sonores : les enregistrements vidéo, les cartes et plans, les cédéroms, les documents adaptés, les revues, sans oublier les ressources électroniques. À cet égard, la Direction a entrepris, au cours de l'été 2004, d'intensives démarches de négociation de licences de bases de données avec divers fournisseurs. Au 31 mars, la BNQ avait souscrit à plus de

100 bases de données, dont la majeure partie sont disponibles à distance sur le portail de la BNQ, pour tous les Québécois abonnés de la BNQ.

**Grande Bibliothèque –
Nouvelles acquisitions
Documents reçus au 31 mars 2005**

Livres et partitions musicales	325 090
Enregistrements sonores	50 603
Enregistrements vidéo	11 474
Cartes géographiques	482
Cédéroms	344
Bases de données	92
Revue et journaux (nombre d'abonnements)	2 047

En vue de la reprise du service du SCLA au début d'avril 2005, la BNQ a enrichi les collections transférées de l'INLB et de La Magnétothèque : s'y ajouteront ainsi près de 700 titres en braille commandés en France ou produits par l'INLB et d'autres producteurs québécois. On comprend l'importance de cet ajout quand on sait que l'acquisition de l'INLB se limitait généralement à une centaine de titres par année (79 en 2004-2005). Quant aux cassettes sonores, la BNQ sera en mesure d'offrir, à la Grande Bibliothèque, les titres produits par La Magnétothèque, parmi lesquels figurent les quelque 400 nouveaux titres enregistrés sur disque compact dans les nouvelles cabines d'enregistrement numérique de cet organisme.

Le développement des collections

C'est en collaboration avec la Direction des services à la clientèle que les orientations pour le développement des collections de cartes et de plans, de documents adaptés et de ressources électroniques ont été établies. De même, l'élaboration de profils de collections spécifiques s'est poursuivie.

Les efforts en matière de développement des collections ont été largement consacrés au développement de la collection électronique : des bases de données couvrant tous les domaines du savoir, les livres électroniques et les périodiques électroniques.

Les collections transférées

L'exercice 2004-2005 a été marqué par le déménagement des collections. La planification et l'organisation de cette importante opération se sont avérées des défis de taille. Rares sont les bibliothèques au Québec qui ont eu à transférer des quantités de documents aussi importantes. À la fin de l'été 2004, la BNQ a lancé un appel d'offres en vue de recruter une firme de déménagement spécialisée dans la relocalisation de documents. C'est l'entreprise Transports Lacombe qui a été retenue. Ces déménagements représentaient également un défi pour l'entreprise, notamment en raison de l'architecture de la Bibliothèque centrale, rue Sherbrooke, ainsi que de celle de l'édifice Saint-Sulpice, rue Saint-Denis (absence de monte-charge, escaliers étroits, etc.).

► **En provenance de la BCM**

Les collections de la Bibliothèque centrale de Montréal, auparavant localisées en trois lieux, seront regroupées à la Grande Bibliothèque. Avec la fermeture, à la fin de juin 2004, du magasin de la Bibliothèque centrale de Montréal, situé rue D'Iberville, la Direction a entrepris les travaux en vue du transfert des collections (changement des étiquettes de cotes, inscription des localisations, etc.) sur quelque 250 000 livres, plus de 500 000 numéros de périodiques, ainsi qu'un grand nombre de documents microformes. En septembre 2004, c'est le magasin de l'édifice de la rue Sherbrooke qui a fermé, afin de permettre au personnel d'effectuer ce même genre de travaux. En janvier 2005, ont suivi la fermeture des salles de lecture de l'édifice de la rue Sherbrooke

et celle de la Phonothèque, rue Roy. Uniquement pour cette dernière, ce sont 40 000 disques compacts qui ont dû être préparés afin de les rendre disponibles en accès libre, car ils ne l'étaient pas, à la Phonothèque.

► **En provenance de la BNQ**

Les deux édifices de diffusion de la BNQ ont fermé leurs portes à la fin de janvier 2005 afin de permettre aux équipes d'effectuer les derniers travaux requis (tri, étiquetage, protection, etc.) avant le transfert des collections à la Grande Bibliothèque. Ainsi, les livres, revues, microformes et publications gouvernementales seront dorénavant offerts en un seul lieu.

► **En provenance de l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB)**

Les documents du Service québécois du livre adapté (SCLA), qui étaient diffusés à l'Institut Nazareth et Louis-Braille situé à Longueuil, ont quant à eux été transférés le plus tard possible avant l'ouverture de la Grande Bibliothèque, soit à la mi-mars, afin de limiter la durée de fermeture du service étant donné l'absence de ressources alternatives pour la clientèle. Livres sonores et livres en braille ont été étiquetés; bon nombre de codes à barres ont dû être changés en raison de leur incompatibilité avec les lecteurs de codes récents; on a également procédé à un élagage avant transfert.

► **En provenance de La Magnétothèque**

Les enregistrements sonores produits par La Magnétothèque sont eux aussi offerts au SCLA, qui est désormais situé dans la Grande Bibliothèque. Ceux-ci ont dû être reproduits en nombre suffisant pour répondre à la demande de la clientèle.

Les collections de généalogie transférées au Centre de Montréal des Archives nationales du Québec

Avec la décision de transférer le service de généalogie au Centre de Montréal des Archives nationales du Québec, quelque 9 000 livres, 115 titres de revues et 20 000 bobines de microfilms de la salle Gagnon (BCM) ont été transférés à l'édifice des Archives nationales, rue Viger, plutôt qu'à la Grande Bibliothèque. Ainsi, les passionnés de généalogie bénéficieront de services améliorés par le regroupement en un seul lieu de deux grandes sources d'information en la matière, soit les documents de généalogie de la salle Gagnon et les collections existantes du Centre de Montréal des Archives. Les collections de la BNQ seront quant à elles offertes à la Collection nationale de la Grande Bibliothèque et comprendront la majeure partie des documents provenant de la collection Gagnon.

Un catalogue en consolidation

Le dernier exercice financier a vu se compléter l'intégration au catalogue Iris de diverses données qui n'étaient accessibles que par le biais de bases de données mono-poste et étaient interrogeables uniquement par le personnel de la BNQ. Cartes postales, cartes géographiques, articles de revues, etc., seront dorénavant repérables dans le catalogue. Avec l'ajout des données rattachées aux documents du SQA (livres sonores et livres en braille), le catalogue comptera, à la fin d'avril 2005, 1 381 763 notices, 1 582 294 dossiers d'exemplaires et 744 487 exemplaires de périodiques. L'ensemble des données du catalogue Iris constituera le point de départ du catalogue collectif québécois et permettra aux bibliothèques participantes d'y ajouter aisément des données.

L'organisation des collections

Bien que les collections soient majoritairement organisées selon la classification décimale

de Dewey, certaines d'entre elles reçoivent un classement différent, selon leur nature. C'est le cas de certaines catégories de romans, qui sont organisées par genre (policier, science-fiction, romans historiques, romans sentimentaux), des enregistrements sonores, qui suivent le *Plan de classement des enregistrements sonores* développé par la DATD, ainsi que des enregistrements vidéo, qui sont organisés eux aussi selon le genre consigné dans le *Plan de classement des enregistrements vidéo*, également développé par la Direction des acquisitions et du traitement documentaire. Outre ces plans de classement, la Direction a élaboré une liste de sujets pour permettre l'organisation des livres de la section Actualités et nouveautés par rubriques. Cette organisation permettra aux clients de bouquiner dans cette section comme ils le feraient en librairie. De plus, cela a l'avantage de rendre les documents disponibles plus rapidement que si une cote Dewey devait leur être attribuée.

Services et projets

Le développement de la base de données permettant le repérage de romans en langue française s'est poursuivi avec l'ajout de 4 000 titres, pour un total de 14 000 titres indexés au 31 mars 2005. Un nom, Romans@lire, a finalement été retenu pour cet outil inestimable et une interface de recherche a été développée de concert avec la Direction des services à la clientèle et la Direction des technologies de l'information et des télécommunications. On y accède facilement à partir du portail Internet de la BNQ.

Autres activités et participations

La Direction des acquisitions et du traitement documentaire a été présente au sein du comité de négociation du Consortium d'acquisition de ressources électroniques (CAREQ), qui a finalement conclu une entente afin d'offrir l'*Encyclopædia*

Universalis aux clients des bibliothèques participantes. De même, elle a siégé au sous-comité de négociation pour le service aux nouveaux arrivants, avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, et a présidé le jury des prix d'excellence de la BNQ pour l'année 2004. Elle a, de plus, participé à la rédaction d'un dossier sur les collections, dans la revue *À rayons ouverts* de la BNQ, et fait une présentation au congrès de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) intitulée : *Métamorphose d'une collection*. Aussi, quelques membres de la DATD ont assisté aux ateliers de la 11^e Conférence biennale OLAC (OnLine Audiovisual Catalogers), en octobre 2004, à Montréal.

À l'interne, la DATD a siégé à plusieurs comités administratifs de mise en place des services en vue de l'ouverture de la Grande Bibliothèque. De plus, depuis l'automne 2004, la directrice des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence fait partie du comité de négociation de la nouvelle convention collective des professionnels.

Par ailleurs, des discussions ont eu lieu avec la Banque de titres de langue française (BTLF), en vue d'une éventuelle collaboration des deux institutions pour un échange de services.

Enfin, en plus d'accorder une entrevue à la revue *Gestion et logistique*, qui s'adresse principalement aux agents d'approvisionnement, au sujet du déménagement des collections à la Grande Bibliothèque et des problèmes de logistique qu'il posait, la DATD a participé au tournage du deuxième volet du film *genèse* sur la construction du nouvel édifice de diffusion de la BNQ.

DIRECTION DES SERVICES À LA CLIENTÈLE

Ressources humaines

Recrutement

En décembre 2004, lors du déménagement à la Grande Bibliothèque, la Direction des services à la clientèle (DSC) comptait 54 employés, dont 20 étaient affectés au fonctionnement des édifices *Æg dius-Fauteux* et *Saint-Sulpice*. Trois mois plus tard, soit à la fin de mars, les effectifs totalisaient 272 employés, dont plus de 80 provenaient de la Bibliothèque centrale de Montréal. Parmi ces effectifs, on compte 85 bibliothécaires professionnels et 42 techniciens en documentation.

Cadres	5
Professionnels	85
Techniciens en documentation	42
Personnel de soutien	140
TOTAL	272

Les ententes conclues en 2004-2005 avec la Ville de Montréal, l'Institut Nazareth et Louis-Braille et La Magnétothèque ont permis d'intégrer les employés de ces institutions à l'équipe des services à la clientèle. La BNQ a réussi à assurer un traitement juste et équitable de ces personnes, et ce, en tenant compte de leurs conditions de travail antérieures. La BNQ a porté une attention particulière aux modalités des horaires de travail, afin de s'assurer de l'efficacité et de la qualité des services offerts à la clientèle.

Formation

En 2004-2005, la formation du personnel a constitué un dossier majeur pour la Direction des services à la clientèle, favorisant à la fois une intégration réussie des employés

dans une nouvelle équipe et l'adoption des valeurs de la BNQ en matière de service. Ces formations avaient pour but de familiariser les employés avec les nouveaux systèmes, politiques et procédures de la Bibliothèque. Trois cent trente-huit séances de formation représentant 1 113 heures ont été données aux employés de la DSC; au total, les employés ont passé 16 275 heures en formation. Plus de 40 employés de la Direction ont élaboré les contenus des formations et ont eux-mêmes agi comme formateurs.

Principales formations

Approche-client

Pour la BNQ, l'accueil et un bon service à la clientèle, sur place et à distance, sont des valeurs fondamentales. Aussi, une formation sur l'approche-client a été dispensée non seulement à tous les employés de la DSC, mais aussi à tous ceux de la BNQ; on a offert à ces derniers une version abrégée de cette formation, qui mettait l'accent sur la relation client-fournisseur interne.

Techniques de guidage

Les techniques de guidage ont été enseignées notamment à tous les employés du service de l'accueil et aux agents de sécurité, dans le but de les sensibiliser et de les former aux besoins des personnes ayant un handicap visuel.

Services et collections de la BNQ

Ont également été organisées des visites spécialisées des services répartis sur les six étages de la Grande Bibliothèque, ainsi qu'une visite des services et collections offerts au Centre de conservation, rue Holt. L'ensemble des services de la BNQ est désormais familier à tout le personnel de la DSC qui est en mesure de bien servir la clientèle.

Systèmes informatiques

Pour s'acquitter adéquatement de leur travail, les employés doivent connaître

et, souvent, maîtriser plusieurs systèmes informatiques : modules de circulation et de recherche du logiciel documentaire *PortFolio*; *VDX*, pour le prêt entre bibliothèques; *Calypso*, pour la réservation des salles; *Pivotal*, pour la référence, l'abonnement et la réception des commentaires et suggestions; et *Archimed*, pour la réservation des postes informatiques, les fonctions d'impression et le porte-monnaie virtuel.

Le quartier

La visite du quartier organisée par l'Autre Montréal et offerte aux employés de la BNQ, et plus particulièrement à ceux de la Direction des services à la clientèle, a été fort appréciée.

Organisation du travail

Un travail colossal a été accompli pour l'élaboration des horaires de travail et l'affectation des 260 employés de la DSC à ces horaires, selon les paramètres des conventions collectives, lesquelles sont intervenues quelques semaines avant l'ouverture de la Grande Bibliothèque.



Un groupe d'employés de la BNQ visitant le chantier de construction de la Grande Bibliothèque.

En parallèle, des travaux préliminaires ont été réalisés en collaboration avec la Direction des technologies de l'information et des télécommunications en vue de l'implantation d'un logiciel automatisant la création des horaires et la gestion des listes de rappel.

Collections

En 2004-2005, les bibliothécaires et coordonnateurs de la Direction des services à la clientèle ont intensifié leurs efforts en matière de développement des collections :

- ▣ rédaction de plusieurs profils de collection, notamment pour les DVD, la collection Actualités et nouveautés, la collection multilingue et les livres sonores
- ▣ sélection de documents dans tous les domaines
- ▣ travail particulièrement intense en ce qui a trait aux revues et journaux, aux ouvrages de référence et aux banques de données.

Services

Animation et mise en valeur des collections

La Direction des services à la clientèle a élaboré la *Politique d'animation de la BNQ*, rédigé l'offre de service en matière d'animation et proposé des lignes directrices et un plan annuel d'animation pour 2005-2006. Plus de 60 visites guidées ont été réalisées par le personnel de la DSC en 2004-2005.

L'équipe a participé à la mise en œuvre de l'exposition *Le théâtre jeune public : l'art des rencontres*, présentée à l'Espace Jeunes de la Grande Bibliothèque, ainsi qu'à la réalisation du catalogue et du carnet du visiteur de cette exposition. En partenariat avec Communication-Jeunesse, la DSC a organisé un camp littéraire à l'intention des jeunes, qui aura lieu en août 2005 à la

Grande Bibliothèque. De même, des histoires au bout du fil (en ligne et au téléphone) sont offertes sur le portail de la BNQ depuis le début de l'année 2005.

Formation des usagers

La DSC a rédigé une offre de service pour la formation des usagers, laquelle offre a mené à l'élaboration des contenus des formations qui seront offertes aux usagers dès le printemps 2005. Il s'agit des formations à la navigation sur le portail Internet de la BNQ, à l'utilisation du catalogue Iris, à la recherche documentaire et à la navigation sur le portail Jeunes.

Référence

Le service de référence, élément clé du service à la clientèle à la BNQ, a fait l'objet d'efforts importants en 2004-2005, qui ont conduit à la rédaction de la *Politique sur les services d'information et de référence* et du *Manuel de référence* ainsi qu'à l'élaboration des procédures de référence à distance et sur place, au comptoir d'accueil et aux comptoirs de référence.

Les services de référence offerts dans les édifices Saint-Sulpice et Égidius-Fauteux ont temporairement été interrompus à la fin de janvier 2005, en raison du déménagement à la Grande Bibliothèque. Les employés en poste ont néanmoins répondu à plus de 16 500 demandes de référence jusqu'à cette date.

Des mesures temporaires ont été prises en collaboration avec la Direction générale de la conservation pour offrir, dès la fin de janvier 2005, le nouveau service à distance de la BNQ, permettant ainsi de roder le système informatique qui le supporte et de former le personnel. Au 31 mars 2005, l'équipe de départ du service de référence à distance avait répondu à 2 045 demandes. (Voir le tableau Demandes de renseignements et de référence, p. 73).



Prêt entre bibliothèques

La Direction des services à la clientèle a également élaboré une nouvelle politique de prêt entre bibliothèques (PEB), dans la perspective d'un service étendu à la suite de l'ouverture de la Grande Bibliothèque. Le système VDX supportant le service de PEB a été mis en place et la saisie des informations sur les 1 600 bibliothèques participant au service de PEB de la BNQ a été effectuée dans le nouveau système de gestion de la relation client.

Le service de prêt entre bibliothèques a aussi été temporairement suspendu, en décembre 2004. Les tableaux Demandes de prêts et d'emprunts entre bibliothèques et Prêts et emprunts satisfaits, des p. 73 et 74, montrent le détail des 2 351 demandes de prêts et d'emprunts qui ont été faites en 2004-2005.

Abonnement

La Direction des services à la clientèle a coordonné la création de la carte d'abonné, requise pour l'utilisation des services sur place de la BNQ et élément identitaire par excellence. En collaboration avec la Direction des communications et des relations publiques, la Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications et la Direction générale de l'administration et des services internes, une carte d'abonné originale a été produite en vue de sa distribution massive à tous ceux qui souhaiteront se prévaloir des services « sur place » de la Bibliothèque nationale du Québec.

En prévision d'une forte demande d'inscription lors de l'ouverture de la Grande Bibliothèque, la BNQ a multiplié ses efforts pour favoriser l'abonnement préouverture :

- envoi par la poste d'une carte d'abonné aux quelque 62 000 usagers des services de la Bibliothèque centrale de Montréal, avant l'ouverture de la Grande Bibliothèque

■ abonnement de quelque 3 000 personnes au Salon du livre de Montréal, en novembre 2004, et dans les salles de lecture des édifices Saint-Sulpice et Ægidius-Fauteux, en janvier 2005

■ opération d'abonnement planifiée à la station de métro Berri-UQAM pour les 11, 12, 13 et 14 avril 2005

■ inscription en ligne sur le portail de la BNQ, dès janvier 2005 : cette inscription donnait accès aux services à distance disponibles sur le portail, notamment les ressources électroniques en ligne, et ce, avant même l'ouverture de l'édifice de la Grande Bibliothèque.

Ainsi, au 31 mars 2005, la BNQ comptait 75 668 abonnés inscrits :

Abonnés de la Bibliothèque centrale de Montréal	62 293
Abonnés du Service québécois du livre adapté	5 640
Abonnements préouverture	3 000
Abonnements en ligne, sur le portail de la BNQ	4 735
TOTAL	75 668

Prêt et consultation des documents

Entre avril 2004 et janvier 2005, moment de la fermeture des salles de lecture des édifices Saint-Sulpice et Ægidius-Fauteux pour le déménagement à la Grande Bibliothèque, les usagers de la BNQ ont emprunté 120 222 documents afin de les consulter sur place. (Voir le tableau Prêts internes, p. 74)

Service québécois du livre adapté

C'est avec l'embauche du titulaire du nouveau poste de coordonnateur des services aux personnes handicapées, en décembre 2004, que la Direction des services à la clientèle a amorcé et réalisé en quelques semaines

seulement le transfert des services du SCLA et leur intégration à la Grande Bibliothèque.

Avec la collaboration de l'INLB et de La Magnétothèque, deux communiqués ont été transmis aux quelque 5 600 usagers du SCLA pour les informer des changements en cours et de la date du début du service à la BNQ; le service n'aura été interrompu que pendant 17 jours.

Service de généalogie au Centre de Montréal des Archives nationales du Québec

Jusqu'en 2005, un service documentaire en généalogie était offert dans trois institutions publiques à Montréal, soit à la salle Gagnon de la Bibliothèque centrale de Montréal, à la Bibliothèque nationale du Québec et aux Archives nationales du Québec.

Dans le contexte de la fusion de la BNQ et des Archives nationales du Québec (ANQ), adoptée par le gouvernement du Québec en décembre 2004 et prévue pour la prochaine année, il a été convenu de regrouper en un seul lieu, soit au Centre de Montréal des Archives nationales du Québec, les services de généalogie offerts à la clientèle, et ce, dès le début d'avril 2005, avant l'ouverture de la Grande Bibliothèque.

Informatique, portail Internet et ressources électroniques

Tout en maintenant sa participation au comité directeur des systèmes de gestion documentaire (SYSDOC), la Direction des



services à la clientèle a investi des efforts importants en 2004-2005 pour créer et alimenter les contenus du nouveau portail de la Bibliothèque, ainsi que pour analyser, évaluer et implanter plusieurs systèmes ou éléments nécessaires à la prestation de services efficaces et de qualité :

- ▣ rédaction de plus de 35 textes pour le portail de la BNQ
- ▣ développement du concept et des contenus du portail Jeunes et du portail du Service québécois du livre adapté
- ▣ élaboration des interfaces des postes multimédias, des postes dédiés à la consultation du portail et du catalogue d'accès public (CAP), des postes de visionnement, de la Logithèque, du Laboratoire de langues et des lecteurs numériseurs
- ▣ analyse des besoins et test des fonctions de recherche fédérée
- ▣ analyse des besoins, test, paramétrisation et implantation du logiciel Archimed,

pour la réservation des postes informatiques, les fonctions d'impression et le porte-monnaie virtuel, et du logiciel Calypso, pour la réservation des salles

- ▣ définition des besoins, test et mise en place du système de gestion de la relation client (Pivotal) pour les fonctions d'accueil téléphonique, d'abonnement à distance, d'abonnement sur place, de même que pour la référence sur place et à distance
- ▣ paramétrisation et test du module circulation du système de gestion documentaire PortFolio.

Promotion des services

Plusieurs membres de l'équipe de la Direction des services à la clientèle ont contribué de diverses façons à la promotion des services de la BNQ. Mentionnons, entre autres :

- ▣ la rédaction des contenus de 24 dépliants décrivant les collections et les services offerts

- ▣ la rédaction de plusieurs articles dans *Le Filigr@ne*, le bulletin interne de la BNQ

- ▣ la rédaction de plusieurs articles dans *À rayons ouverts*, la revue de la BNQ, notamment dans le numéro Hiver 2005, consacré aux services

- ▣ l'organisation d'un atelier dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation.

Autres travaux majeurs

Fermeture des édifices

Ægidius-Fauteux et Saint-Sulpice

La fermeture des édifices Ægidius-Fauteux et Saint-Sulpice, en janvier 2005, a nécessité une implication substantielle de la part du personnel de la Direction des services à la clientèle, tant pour communiquer l'information pertinente aux usagers que pour contribuer à la préparation des collections en vue du déménagement ou encore pour participer au déménagement même des équipements et des employés.

Mise en rayon des documents

La Direction des services à la clientèle a coordonné l'importante opération de mise en rayon des quatre millions de documents

logés dans la Grande Bibliothèque, qui a requis plus de 20 000 heures de travail et une logistique fort complexe, bien arrimée avec le déménagement des collections provenant de multiples lieux et avec l'emménagement dans les nouveaux espaces.

Signalisation

La signalisation constitue un élément déterminant pour assurer une circulation et un repérage aisés dans une bibliothèque. La DSC a grandement contribué aux travaux liés à la signalisation dans le nouvel édifice de diffusion de la BNQ : énoncé de besoins, analyses de produits, élaboration des très nombreux et détaillés contenus de la signalisation, y compris les indications en bout de rayonnages et sur tous les mobiliers de rangement de documents.

Acquisition du mobilier et de l'équipement (MAO)

Dans le cadre de la vaste démarche d'acquisition du mobilier, de l'appareillage et de l'outillage de la Grande Bibliothèque, plusieurs personnes de l'équipe des services à la clientèle ont rédigé des dizaines de devis techniques, contribué au repérage de produits existants, participé aux réunions des comités de validation des appels d'offres, et reçu le mobilier et les équipements achetés, dont ils ont validé la conformité.



DIRECTION DES SERVICES AUX MILIEUX DOCUMENTAIRES

L'entrée en fonction d'une nouvelle directrice, en mai 2004, a permis de relancer les activités de la Direction des services aux milieux documentaires (DSMD), qui était sans directeur depuis novembre 2003.

Conformément au mandat de la BNQ de «renforcer la coopération et les échanges entre les bibliothèques», la première activité de la DSMD a été de coordonner une offre d'abonnement en consortium à la version en ligne de l'*Encyclopædia Universalis*. Cette entente, conclue par le Consortium d'acquisition de ressources électroniques du Québec (CAREQ), a permis d'offrir aux clientèles de 39 bibliothèques publiques autonomes et du réseau des Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) l'accès par Internet à cette ressource encyclopédique sur place ou à partir du domicile de l'utilisateur, selon le cas. Par l'intermédiaire du CAREQ, d'autres ressources électroniques ont été proposées aux bibliothèques publiques ou sont en cours de négociation.

Puis, la DSMD a vu à l'élaboration d'une première version d'un extranet dédié aux bibliothèques québécoises. Véritable centre de ressources virtuel, cet outil fournit au personnel des bibliothèques des services et des ressources d'information, tels un service de référence et de soutien professionnel, l'accès en ligne aux statistiques des bibliothèques publiques depuis 1993, de la documentation professionnelle, etc.

Par ailleurs, la Direction des services aux milieux documentaires a procédé au recrutement du personnel responsable d'offrir et d'organiser les services aux bibliothèques; cette équipe était composée de cinq bibliothécaires à la fin de l'année financière. Il a donc été possible de bonifier ou de mettre

en place divers services, tels l'enrichissement de l'extranet, le démarrage du service de référence ainsi que l'élaboration d'un programme de formation au portail de la BNQ et de visites de la Grande Bibliothèque, à l'intention du personnel des bibliothèques. Ces activités de formation et de découverte débuteront après l'ouverture de la Grande Bibliothèque et se poursuivront à l'automne 2005, particulièrement en région.

Au début de l'année 2005, la directrice des services aux milieux documentaires a accompagné la présidente-directrice générale dans le cadre de sa tournée régionale de présentation du nouveau portail Internet de la BNQ et des nombreux services à distance offerts par la Bibliothèque. Pour la DSMD, ce fut l'occasion de rencontrer les représentants des bibliothèques, de leur présenter les services qui leur sont destinés et d'échanger avec eux à ce sujet.

Enfin, la Direction a participé à des travaux pour la mise en place d'un service de référence virtuelle coopératif et pour la mise en œuvre d'un catalogue collectif.



Vers une ouverture réussie

L'année 2004-2005 aura été celle des grands préparatifs en vue de l'ouverture du nouvel édifice de diffusion de la BNQ, en avril 2005 : achèvement du développement et mise en place des services, acquisition de nouveaux documents et du catalogue unifié et complet, élaboration de politiques et procédures de service, conclusion d'ententes de service avec divers partenaires, implantation des nombreux systèmes informatiques, mobiliers et équipements, aménagement, déménagement et mise en rayon des collections, ouverture et rodage des services à distance et du portail Internet, outils de communication et de promotion, programmation des activités d'ouverture.

Mais, surtout, l'année qui s'achève aura été celle des ressources humaines. La Direction générale de la diffusion est fière de pouvoir compter sur une équipe compétente, bien formée et motivée, qui a su tirer parti des activités inhabituelles de cette période de préouverture pour développer un esprit d'équipe prometteur et garant d'un service à la clientèle de qualité. Le désir d'exceller est omniprésent et il sera certainement apprécié par la clientèle qui sera sans doute nombreuse à découvrir et à utiliser la Grande Bibliothèque, dès son ouverture. Ce désir d'exceller permettra assurément à la BNQ de répondre aux attentes et aux besoins des usagers, même dans les périodes de fort achalandage.

La Direction générale de la diffusion termine l'année 2004-2005 avec le sentiment de la mission accomplie, grâce à la contribution de chacun de ses membres et des membres de l'ensemble des autres unités administratives de la Bibliothèque nationale du Québec.



TRAVAIL D'ÉQUIPE, PARTAGE D'INFORMATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES INTERNES

La Direction générale de l'administration et des services internes a établi, avec chacune des unités administratives de la BNQ, les besoins en ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la dernière phase de développement avant la mise en activité de la Grande Bibliothèque.

Une attention particulière a été portée au suivi des échéanciers, des budgets et des ressources de chacun des grands projets de l'institution et à l'atteinte des objectifs de la BNQ, et ce, dans tous les processus d'appels d'offres.

Le succès de cette dernière phase menant à l'ouverture de la Grande Bibliothèque reposait sans contredit sur le travail d'équipe, le partage d'information et la mise en commun des solutions aux problèmes rencontrés dans le cadre de la gestion de chaque projet. Les efforts déployés par tous les cadres et par tous les employés de la BNQ ont mené à la réalisation de l'ensemble des projets dans les délais qui étaient prévus depuis l'automne 2002, tout en respectant les décrets financiers autorisés.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

À la fin de l'exercice financier, la BNQ comptait 350 employés à temps complet, 103 employés à temps partiel et 57 employés occasionnels, dont certains proviennent d'institutions partenaires. La Direction des ressources humaines a de plus renouvelé 85 contrats afin de terminer les travaux de démarrage, notamment pour l'acquisition et le traitement des collections.

Par ailleurs, depuis l'exercice financier 2002-2003, la BNQ favorise l'intégration de candidats appartenant aux différents groupes cibles en mettant de l'avant des mesures d'accès à l'égalité à l'emploi dans son processus d'embauche, en prévision de la période la plus intense de son déploiement, soit l'ouverture de son nouvel édifice de diffusion. Des organismes de placement de personnes immigrantes, de personnes handicapées et de personnes autochtones ont été sollicités afin de faciliter la recherche

de candidats compétents; plus de 12 % du personnel de la BNQ fait maintenant partie de ces groupes cibles.

La Direction des ressources humaines a terminé, avec le concours de tous les syndicats en place, l'élaboration du Programme d'accès à l'égalité, qui sera déposé à la Commission des droits de la personne dès le début de l'exercice financier 2005-2006.

En ce qui concerne les relations de travail, des ententes ont été négociées avec chacun des partenaires de la BNQ, dont la Ville de Montréal, La Magnétothèque, l'Institut Nazareth et Louis-Braille et le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, afin de convenir entre autres des modalités de prêt ou de transfert de personnel à la Grande Bibliothèque.

La BNQ a également signé une première convention collective avec les syndicats SFPQ et SPGQ, terminant ainsi la négociation des ententes qui

devaient être conclues avant l'ouverture de la Grande Bibliothèque.

Les employés sont désormais représentés par plusieurs syndicats et les conventions collectives qui en découlent requièrent une gestion rigoureuse. Dans le cadre de ses échanges avec les syndicats, la Bibliothèque nationale a tenu à négocier des conditions permettant à la fois l'harmonisation et l'équité dans la détermination des affectations, des horaires de travail, des vacances et de certaines autres conditions de travail.

Cette année encore, la BNQ a investi 2 % de sa masse salariale dans la formation. Dans le contexte de l'ouverture de la Grande Bibliothèque et de l'arrivée de nouveaux et nombreux employés, une formation intitulée « La BNQ : au service des citoyens » a été offerte à l'ensemble des employés, ce qui a permis de susciter l'adhésion de ces derniers aux orientations de l'institution et de convenir du niveau de qualité de service à offrir à tous les usagers.

Dans le même ordre d'idée, tous les employés du service à la clientèle ont suivi un programme de formation d'environ 70 heures couvrant les divers aspects des services offerts aux clientèles du nouvel édifice de diffusion de la Bibliothèque nationale. La plupart de ces formations ont été données par des employés de la BNQ : pas moins de 32 employés de différentes unités administratives, 11 gestionnaires et cinq guides animateurs se sont investis dans l'élaboration de ce programme de formation.

Afin d'harmoniser les pratiques en matière d'appréciation du rendement et de rappeler aux gestionnaires, tout comme aux employés, l'importance de cette démarche – tant pour clarifier les attentes réciproques que pour permettre une rétroaction régulière et discuter des mesures d'amélioration ou de développement –, différentes activités d'information et de formation ont eu lieu lors de la mise en place d'une nouvelle fiche d'appréciation du rendement qui porte sur le travail de l'employé et sur les comportements démontrés dans l'accomplissement de ses tâches.

Compte tenu de l'évolution très rapide de la BNQ, l'intranet s'est avéré un outil de communication institutionnelle et d'interaction privilégiée avec les employés. Des rubriques spécifiques ont été créées pour informer les employés sur des sujets tels l'avancement des travaux liés à l'ouverture de la Grande Bibliothèque, les conférences de la BNQ, les offres d'emploi affichées à l'interne et les mesures d'accès à l'égalité en emploi. Une foire aux questions anonymes a été mise sur pied; soixante-quinze réponses ont été publiées afin de donner suite aux interrogations que des employés y ont soumises.

Toutes les politiques de ressources humaines sont maintenant bien en place. L'accent a été mis sur la prévention du harcèlement en milieu de travail, notamment grâce à des séances de formation offertes

aux gestionnaires et à des séances d'information destinées à tous les employés, afin que cette politique de la BNQ soit bien comprise de tous et respectée au quotidien.

Enfin, pour assurer un suivi de toutes ces activités, la Bibliothèque a poursuivi son projet d'implantation du progiciel de gestion des ressources humaines. La Direction des

a nécessité l'adaptation et la maîtrise des fonctionnalités de Virtuo en matière de comptabilité. La formation et le soutien aux divers utilisateurs ont été offerts par le personnel de la direction. L'accès, pour les gestionnaires, à de l'information financière directement en ligne, un meilleur contrôle interne, une réduction sensible des délais de fermeture et des analyses financières

LES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR TOUS LES CADRES ET PAR TOUS LES EMPLOYÉS DE LA BNQ ONT MENÉ À LA RÉALISATION DE L'ENSEMBLE DES PROJETS.

ressources humaines a complété ses processus d'affaires les plus importants pour le traitement des activités. Plusieurs modules découlant de l'analyse de ces processus ont été développés afin de réaliser la mise à jour des dossiers de l'ensemble des employés et d'obtenir des données organisationnelles accessibles et fiables.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

La Direction des ressources financières a participé activement au développement de la BNQ, tant au plan de la gestion des finances que de la gestion de la paie et de l'approvisionnement.

Des liens constants ont été maintenus avec les organismes centraux sur la gestion financière et le financement. Les gestionnaires ont été soutenus dans leur évaluation des besoins financiers et du suivi budgétaire de leur unité administrative respective. De plus, la Direction des ressources financières a procédé au développement de sa propre équipe.

De même, au cours de l'année 2004-2005, elle a implanté un progiciel financier qui

plus détaillées sont quelques-uns des nombreux avantages de ce système.

Le système de paie, MédiSolution, est maintenant utilisé depuis plus d'un an. De même, l'implantation du logiciel Médiservice permet dorénavant à chaque employé d'accéder, de façon électronique, à ses bordereaux de paie. L'interface entre MédiSolution et le progiciel financier permet désormais l'imputation du système de paie au système financier, et ce, électroniquement.

L'augmentation massive du nombre d'employés réguliers, ces derniers passant de 270 à 453, de même que l'intégration des employés de la Ville de Montréal et de l'Institut Nazareth et Louis-Braille, ont nécessité un travail considérable. Enfin, la prise en charge des T-4 et des Relevés 1 par la BNQ s'est effectuée sans encombre.

La mise en place de tous les éléments de la Grande Bibliothèque a nécessité la gestion de près d'une centaine d'appels d'offres, en plus des soumissions sur invitation. Recherche de produits, suivi des devis techniques, rédaction d'appels d'offres, participation aux comités de validation, suivi quotidien auprès des fournisseurs, respect de la réglementation,

validation ponctuelle auprès de la Direction des affaires juridiques, organisation et suivi des livraisons auprès des fournisseurs, suivi de la conformité pour chacun des appels d'offres et suivis auprès des gestionnaires requérants ont nécessité une implication très généreuse de la très petite équipe de quatre personnes affectées à ces tâches. Malgré des délais très serrés, tous les éléments nécessaires à l'ouverture de la Grande Bibliothèque ont été livrés à temps et conformément aux budgets autorisés. Un suivi constant des échéanciers, des budgets et de validation technique a été exercé tout au long du processus d'approvisionnement.

DIRECTION DE LA GESTION DES IMMEUBLES

Les plus importants dossiers de la Direction de la gestion des immeubles (DGI) auront certes été la préparation du déménagement à la Grande Bibliothèque et toutes les activités liées à l'ouverture de l'édifice au public, qui se sont intensifiées à compter de novembre 2004.

La DGI a piloté différents comités, composés de représentants des unités administratives concernées, afin d'établir le calendrier des déménagements, les besoins en aménagement dans chacun des locaux en fonction des différents services à offrir et les nouveaux mobiliers, appareils et équipements à acquérir. Une analyse détaillée des besoins de l'institution a été réalisée, afin de parachever les plans d'aménagement.

Vers la fin de l'année 2004 et le début de l'année 2005, la DGI a coordonné et dirigé le déménagement à la Grande Bibliothèque d'environ 160 employés provenant de quatre édifices différents. Elle a également coordonné le délestage et la rétrocession de trois édifices occupés par la BNQ et parti-

cipé à la logistique du déménagement de la salle informatique et des collections de la Bibliothèque.

La DGI a travaillé très étroitement avec le service des approvisionnements, afin de coordonner les activités de livraison et d'installation de tout le mobilier, des appareils et de l'outillage à intégrer dans le nouvel édifice, parallèlement au déménagement des quatre millions de documents destinés à la Grande Bibliothèque.

La Direction de la gestion des immeubles a lancé les appels d'offres et pris en charge le personnel et les équipements de sécurité, la gestion sanitaire, les travaux d'aménagement et la gestion de la circulation à l'intérieur de la Grande Bibliothèque, au fur et à mesure qu'arrivaient les employés, le mobilier, les documents et les équipements dans le nouvel édifice.

Elle a assumé quotidiennement toutes les fonctions techniques et administratives nécessaires à la prévention, à la sécurité des personnes, des biens et des édifices, à l'entretien physique des terrains, immeubles et équipements de la BNQ, ainsi qu'au transport et au service de messagerie que requièrent ces activités.

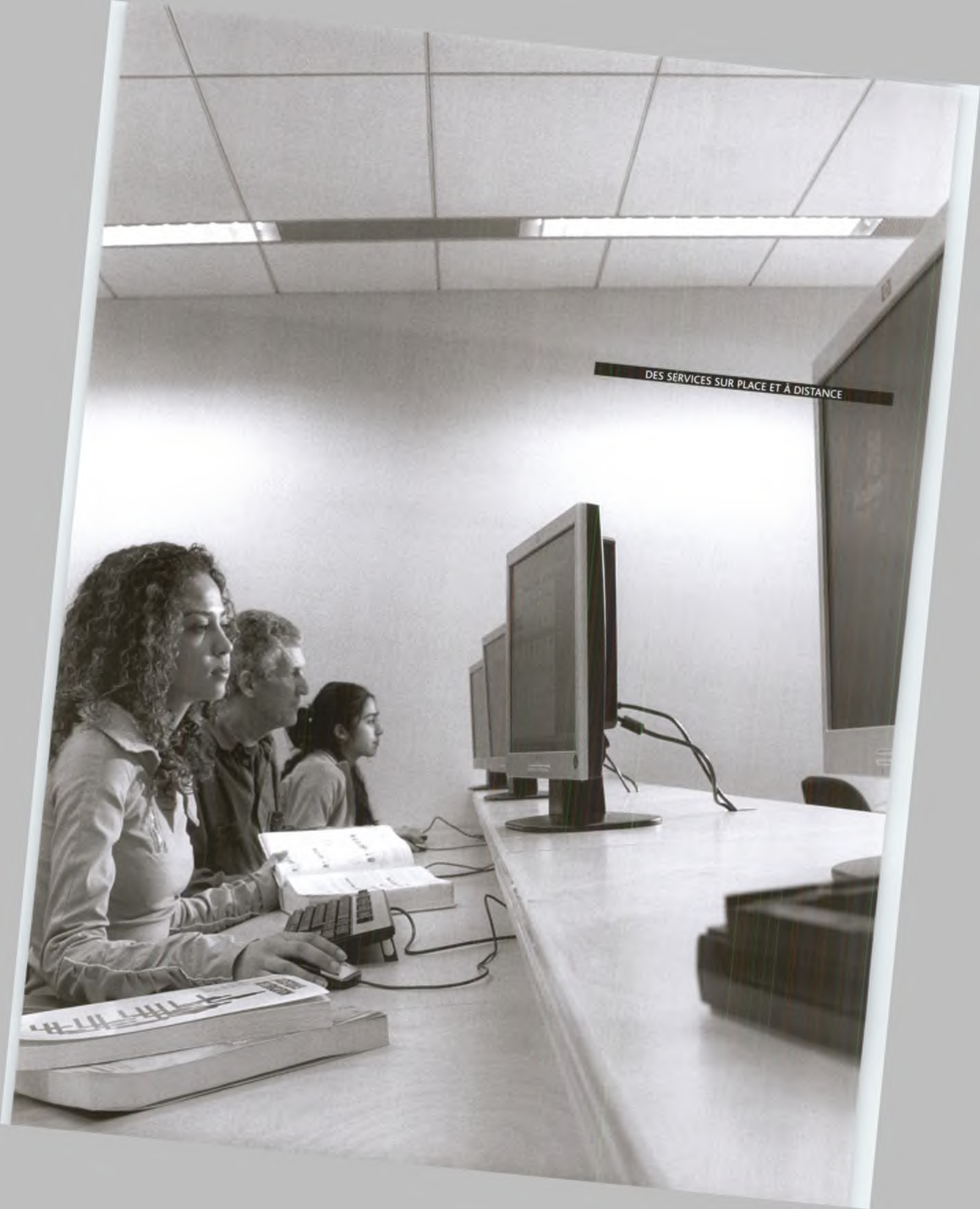
Afin d'appuyer l'équipe de la DGI, 10 nouveaux employés ont été embauchés depuis octobre 2004, dont une coordonnatrice à la prévention et à la sécurité et une coordonnatrice à l'entretien technique.

À la suite de la précision de certains mandats de bibliothéconomie et de l'adoption de la loi fusionnant la Bibliothèque nationale du Québec et les Archives nationales du Québec, des plans de réaménagement ont été élaborés pour la salle de lecture de l'édifice de conservation, rue Holt, et pour la salle de lecture du Centre de Montréal des Archives nationales du Québec, avenue Viger Est.

La Direction de la gestion des immeubles a aussi participé, tout au long de l'année, au dossier « mobilier, appareillage, outillage » de la Grande Bibliothèque, au comité de suivi de la construction et au comité de mise en œuvre de la nouvelle institution.

À la fin de l'année 2004-2005, la DGI a intensifié ses travaux pour assurer la mise en place des derniers détails en vue des activités d'inauguration et de l'ouverture de la Grande Bibliothèque.

DES SERVICES SUR PLACE ET À DISTANCE



DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le virtuel et le physique ne font plus qu'un

Au cours de l'année 2004-2005, la Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications (DGTIT) a poursuivi la mise en place des systèmes destinés à la Grande Bibliothèque, pour l'ensemble des services offerts sur place et à distance. La DGTIT a également assuré la mise en service des systèmes nécessaires aux activités courantes de la BNQ et le soutien technique aux employés, dans un contexte de forte croissance du personnel.

Le système intégré de gestion documentaire (SIGD)

La DGTIT a par ailleurs terminé la mise en place du système intégré de gestion documentaire (SIGD); ces travaux avaient été amorcés en juin 2002, en collaboration avec le regroupement CGI/BiblioMondo. Le SIGD couvre les fonctions de base de la gestion documentaire (acquisition, traitement, prêt sur place et entre bibliothèques), la bibliothèque numérique et le portail qui donne accès aux services de la BNQ offerts sur Internet.

Des efforts importants ont été déployés en vue du lancement du portail Internet, de l'implantation des systèmes de gestion des équipements et des périphériques dans la Grande Bibliothèque et de l'intégration du SIGD avec le système de gestion de la relation client (GRC).

Le progiciel de gestion intégrée (PGI)

Fourni par le regroupement formé des firmes Systematix, Conseillers Info-Oriente (CIO) et Avantech Informatique, le progiciel de gestion intégrée vise à soutenir l'ensemble

des activités administratives de la Bibliothèque, soit les ressources humaines, financières et matérielles, et est intégré aux services du fournisseur du système de paie MédiSolution.

L'implantation de ce nouveau système a connu deux temps forts : le début de l'année civile 2004, pour la mise en place du système de paie, et le début de l'exercice financier 2004-2005, pour la mise en service des fonctions financières et d'approvisionnement. Les fonctions du volet ressources humaines ont quant à elles été intégrées au progiciel tout au long du développement de celui-ci.

La gestion de la relation client (GRC)

Au début de l'exercice 2004-2005, la DGTIT a amorcé l'implantation d'un progiciel de gestion de la relation client (GRC). Ce système vise à gérer les interactions de la BNQ avec l'ensemble des clients et contacts de l'institution (abonnés, partenaires, fournisseurs, etc.). À l'instar du SIGD et du PGI, cet outil est relié à l'entrepôt de données institutionnelles, permettant de réaliser toutes les analyses statistiques utiles et d'obtenir des indicateurs de gestion.

Ce système permet notamment à la clientèle de s'abonner en ligne, de réserver des salles et de transmettre des commentaires ou de demander des renseignements au personnel de la Bibliothèque.

Les services sur Internet

L'interface Web de la Bibliothèque, destinée tant aux utilisateurs internes qu'externes, a été intégrée au nouveau portail Internet de la BNQ, qui a été lancé officiellement le 17 mars 2005. Cette nouvelle version du portail offre aux internautes des contenus inédits, un éventail de services en ligne ainsi que des renseignements en français, en anglais et en espagnol.

En 2004-2005, la Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications a également amélioré l'intranet de la BNQ. Cet outil de communication permet au personnel d'accéder à une mine d'informations et aux applications informatiques de l'organisation; il a d'ailleurs joué un rôle clé dans l'intégration des nouveaux employés de la Bibliothèque. Parallèlement, la DGTIT a poursuivi le développement du site extranet, lequel est destiné aux bibliothèques et à d'autres partenaires de la BNQ.

La bibliothèque numérique et la gestion des documents électroniques

Le programme de numérisation, qui avait été amorcé au cours de l'exercice financier précédent, s'est poursuivi en 2004-2005. Dix-sept projets de numérisation, définis par la Direction générale de la conservation et par la Direction générale de la diffusion, ont été entrepris.

De même, les méthodes d'archivage des documents numérisés depuis 1997 ont fait l'objet d'une révision en profondeur. Ainsi, au terme de l'exercice 2004-2005, 1 015 501 objets numériques (fichiers en version d'origine) ont été archivés sur 540 DVD, en deux exemplaires. Les divers volets de la bibliothèque numérique ont donc été intégrés au portail Internet de la BNQ et leur présentation, améliorée.

En ce qui a trait à la gestion des documents administratifs, notamment ceux en format électronique, la BNQ et les Archives nationales du Québec (ANQ) ont mis leurs efforts en commun. Dans le contexte de la fusion imminente de la BNQ et des ANQ, qui a été adoptée par l'Assemblée nationale en décembre 2004 et qui entrera en vigueur au cours de la prochaine année, la solution retenue par les deux institutions devra être mise en œuvre en étroite collaboration.

Une étude approfondie réalisée par les ANQ devrait mener, vraisemblablement au cours des premiers mois de l'exercice 2005-2006, au choix d'un logiciel qui servira à l'ensemble de la nouvelle institution.

L'infrastructure technologique

La DGTIT a poursuivi ses efforts de déploiement de l'architecture technologique destinée à soutenir les divers travaux de développement et à renforcer encore davantage la stabilité des environnements de travail. De nouveaux équipements ont été acquis pour divers projets, y compris des disques magnétiques comportant un espace de stockage accru.

Au cours de l'année, une série de travaux ont été effectués :

- ▣ migration des postes de travail du personnel, de Windows 2000 à Windows XP et de Office 2000 à Office 2003



- ▣ acquisition et installation d'un nouveau système téléphonique, qui intègre la messagerie vocale et la gestion des télécopies
- ▣ déménagement du contenu de la salle informatique de la rue Holt dans le nouvel édifice du boulevard De Maisonneuve Est

- ▣ déménagement, à la Grande Bibliothèque, des équipements à l'usage des employés (édifices des rues Holt, D'Iberville, Saint-Denis et de l'Esplanade)

- ▣ acquisition et installation d'une grande partie des ordinateurs destinés aux clients de la Grande Bibliothèque, des périphériques associés (imprimantes, scanners, lecteurs-numériseurs de microfilms et de microfiches) et des logiciels requis (contrôle d'accès, filtre Internet, etc.)

- ▣ installation et configuration de l'équipement et d'un logiciel de copie de sauvegarde

- ▣ mise en place d'un outil de surveillance des pannes informatiques

- ▣ travaux de câblage du réseau du nouvel édifice et établissement d'un lien haute vitesse (fibre optique) avec le Centre de conservation



- ▣ étude de sites, à l'intérieur de la Grande Bibliothèque, pour la mise en place du réseau sans fil destiné à la clientèle.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET AFFAIRES JURIDIQUES

Diverses politiques ou réglementations générales et procédures ont été élaborées, révisées ou adoptées au cours de l'exercice 2004-2005 afin de tenir compte, entre autres, des nouvelles politiques et réglementations en matière de bibliothéconomie et de services à la clientèle, d'expositions, de numérisation, de ressources humaines ainsi que de celles relatives au portail Internet de la BNQ.

Le cahier des politiques et réglementations de l'institution a continuellement été mis à jour et est accessible en format papier, pour les membres du conseil d'administration, et en version électronique sur l'intranet de la BNQ.

En 2004, le Secrétariat général a participé activement aux travaux de la Table de concertation des bibliothèques québécoises et à ceux de l'Observatoire de la culture et des communications sur l'état des lieux du livre et des bibliothèques. Dans ce dernier cas, les travaux ont mené à la parution d'une publication officielle, à l'automne 2004.

Par ailleurs, au cours de l'année, le calendrier de conservation des documents internes a été révisé et est présentement à l'étape de la correction, avant d'être approuvé par les Archives nationales du Québec. À l'automne 2004, en prévision du déménagement à la Grande Bibliothèque, deux journées ont été consacrées au déclasserement des dossiers administratifs.



COOPÉRATION, INFORMATION, ÉCHANGES

Comité sur la Politique linguistique de la BNQ

Présidé par la présidente-directrice générale de la BNQ, ce comité veille à la mise en œuvre de la politique sectorielle de l'institution, plus particulièrement dans les domaines des technologies de l'information, des communications et des publications internes et externes; il supervise également l'évaluation de la qualité du français au sein de personnel de la BNQ et, à cet égard, propose diverses mesures de sensibilisation.

Ainsi, au cours de l'exercice financier 2004-2005, dans le contexte de l'ouverture de la Grande Bibliothèque et de la mise en place de nouveaux services offerts à la clientèle et à la lumière des recommandations de l'Office québécois de la langue française, le comité a procédé à une révision de la *Politique linguistique de la BNQ*. Le comité a élaboré et recommandé l'adoption de lignes directrices institutionnelles en ce qui a trait à l'exigence, lors de la dotation, de la connaissance d'une langue autre que le français. Le programme existant de perfectionnement en français, à l'intention des employés, suit quant à lui son cours.

Enfin, le comité a continué de collaborer avec l'Office québécois de la langue française et a déposé les rapports requis relativement au respect du français dans les technologies de l'information.

Le comité est composé des personnes suivantes :

- > **Lise Bissonnette**,
présidente-directrice générale, présidente
- > **Ghislain Roussel**,
secrétaire général et directeur des affaires juridiques, secrétaire
- > **Danielle Chagnon**,
directrice des services à la clientèle, Direction générale de la diffusion
- > **Daniel Dubeau**,
directeur des communications et des relations publiques
- > **Isabelle Lafrance**,
avocate, Secrétariat général et direction des affaires juridiques
- > **Réal Martineau**,
directeur de l'infrastructure technologique, Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications
- > **Silvia Burgin**,
conseillère en ressources humaines, Direction générale de l'administration et des services internes

Suzanne Dubois-Rousseau, directrice du traitement documentaire de la collection patrimoniale, Direction générale de la conservation, qui était membre du comité et qui a pris sa retraite en cours d'exercice financier, n'a pas encore été remplacée.

Comité sur la protection des renseignements personnels

Ce comité interne est présidé par la présidente-directrice générale de la BNQ. Il s'est réuni le 23 septembre 2004 et a poursuivi ses activités tout au cours de l'année.

Les objectifs établis pour l'exercice financier 2004-2005 ont été atteints. Ainsi, le comité a proposé la mise à jour du plan d'action de la BNQ en matière de protection de renseignements personnels, qui prévoyait notamment la tenue d'un audit informationnel, des activités de sensibilisation destinées aux employés et le suivi de différents protocoles de transfert de renseignements nominatifs. Il a également permis à la présidente-directrice générale de réitérer ses attentes aux cadres supérieurs, aux gestionnaires et aux employés de l'institution.

Le comité a de plus procédé à l'inventaire et à la mise à jour des fichiers contenant des renseignements personnels. La BNQ a soumis à la Commission d'accès à l'information sa déclaration annuelle relativement à la constitution de fichiers contenant des renseignements personnels.

Par ailleurs, le comité a recommandé diverses mesures d'information destinées à l'ensemble des employés, dont des capsules d'information diffusées dans le bulletin interne de la BNQ et une semaine de sensibilisation à la protection des renseignements personnels, incluant un midi conférence auquel plusieurs employés ont participé.

De même, une évaluation des profils d'accès aux fichiers contenant des renseignements nominatifs a été réalisée à l'interne. En effet, la BNQ a procédé à un audit informationnel à l'égard de trois fichiers significatifs, dont un sur support papier et deux sur support électronique. Aucune anomalie n'a été décelée à cette occasion.



Les employés affectés à la protection des renseignements personnels ont continué de participer aux séances de formation offertes par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration; tout nouvel employé de la BNQ, incluant les gestionnaires, a été sensibilisé au respect de la protection des renseignements personnels. Les engagements en ce sens que la BNQ a pris par le passé continuent de prévaloir.

De nouvelles modifications ont été soumises à la Commission d'accès à l'information concernant le projet de protocole d'entente entre la BNQ et la Ville de Montréal visant la communication et l'échange de renseignements personnels des abonnés de la Bibliothèque centrale de Montréal et des bibliothèques d'arrondissement de Montréal. Ce protocole d'entente visait à permettre à la BNQ de continuer à desservir adéquatement les Montréalais, puisque la Grande Bibliothèque a pris la relève de la Bibliothèque centrale de Montréal.



Le comité est composé des personnes suivantes :

- > **Lise Bissonnette**,
présidente-directrice générale, présidente
- > **Ghislain Roussel**,
secrétaire général et directeur des affaires juridiques, secrétaire
- > **Cécile Tremblay**,
technicienne en documentation, Secrétariat général et direction des affaires juridiques, en remplacement de Manon Beauchemin
- > **Louise Boutin**,
directrice des ressources financières, Direction générale de l'administration et des services internes
- > **Maureen Clapperton**,
directrice des acquisitions de la collection patrimoniale, Direction générale de la conservation
- > **Isabelle Lafrance**,
avocate, Secrétariat général et direction des affaires juridiques
- > **Dominique Michaud**,
directrice des ressources humaines, Direction générale de l'administration et des services internes
- > **Robert St-Jean**,
directeur général des technologies de l'information et des télécommunications

Comité sur la sécurité informatique

Ce comité interne est présidé par la présidente-directrice générale de la BNQ. Il s'est réuni le 29 octobre 2004 et a poursuivi ses activités tout au cours de l'année.

Un audit informationnel a été réalisé à l'interne à l'égard de trois fichiers, dont un sur support papier et deux sur support électronique. Aucune anomalie n'a été décelée à la suite de cet exercice. De nouvelles procédures et directives internes continuent toutefois d'être mises en place ou mises à jour afin d'améliorer la sécurité informatique.

Le comité a également recommandé diverses mesures d'information et de sensibilisation du personnel, dont la diffusion de capsules informatives portant sur le respect des normes de sécurité informatique. La sécurité informatique a continué d'être au cœur des préoccupations de la BNQ dans le développement du système intégré de gestion documentaire (SIGD) et du progiciel de gestion intégrée (PGI).

Le comité est composé des personnes suivantes :

- > **Lise Bissonnette**,
présidente-directrice générale, présidente
- > **Ghislain Roussel**,
secrétaire général et directeur des affaires juridiques, secrétaire
- > **Steeve Fillion**,
analyste informatique en télécommunications et en sécurité, Direction de l'infrastructure technologique, Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications
- > **Monique Goyette**,
directrice générale de l'administration et des services internes
- > **Isabelle Lafrance**,
avocate, Secrétariat général et direction des affaires juridiques
- > **Hélène Roussel**,
directrice générale de la diffusion
- > **Robert St-Jean**,
directeur général des technologies de l'information et des télécommunications
- > **Richard Thouin**,
directeur de la sauvegarde des collections, Direction générale de la conservation

Manon Beauchemin, documentaliste, Direction des services à la clientèle, Direction générale de la diffusion, ne siège plus au comité et n'a pas été remplacée.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Fondation de la Bibliothèque nationale du Québec

Par sa vocation même, la BNQ assume un rôle de premier plan au regard du maintien et du développement de services visant à offrir à la population québécoise un accès libre et gratuit au patrimoine documentaire québécois et à de vastes collections universelles de prêt et de référence. L'ensemble de ces activités, inhérentes à la mission de toute bibliothèque nationale, reçoit le soutien financier du gouvernement du Québec. Or, pour donner à ses collections, programmes et activités une ampleur encore plus vaste et afin de promouvoir des projets innovants, la BNQ doit de plus avoir recours à un financement d'appoint et le secteur privé constitue une avenue privilégiée.

Dans cette perspective, les efforts reliés à la Fondation de la BNQ au cours de l'exercice 2004-2005 ont été consacrés à la mise en place du volet administratif de la Fondation, soit le choix d'un logiciel de gestion des dons, la formation à l'utilisation de ce logiciel, la révision des règlements généraux, l'établissement d'un budget pro forma de démarrage et l'identification des besoins en ressources humaines.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation du personnel de la Bibliothèque nationale à la culture philanthropique a été planifiée et devrait être menée dès l'automne 2005. De plus, un comité des bénévoles composé de membres du personnel de la BNQ a été formé, tout comme le sera sous peu un comité de développement des projets à soutenir par la Fondation. Aussi, tous les cadres de l'institution sont régulièrement invités à s'impliquer dans la démarche de philanthropie de la BNQ.

Fondation de la Bibliothèque nationale du Québec

Enfin, le choix des premiers membres réguliers du conseil d'administration de la Fondation a occupé une place importante dans les activités de la Fondation, et des démarches préliminaires ont été effectuées auprès de certaines personnes. Rappelons que la première sollicitation publique de la Fondation pour amasser des fonds aura lieu dans trois ans.

La BNQ a continué de recourir aux services du cabinet-conseil en collecte de fonds Ketchum Canada, auquel elle avait confié le mandat d'agir à titre de conseiller stratégique dans la planification de la future campagne majeure de recherche de fonds et dans le choix préliminaire des membres du conseil d'administration de la Fondation.

Positionnement stratégique

La Bibliothèque nationale a poursuivi sa réflexion quant à son positionnement stratégique pour les trois prochaines années et quant à la recherche de partenaires financiers en vue d'assurer son développement. Elle a ainsi identifié trois créneaux de commandite, soit les jeunes, le milieu des affaires et les aînés, et a élaboré une liste de projets reliés à chacun de ces créneaux. Cet exercice a été réalisé en collaboration avec une consultante externe ainsi qu'avec des cadres de la BNQ.

Afin d'être en mesure de réaliser ces projets, la BNQ a procédé à une structuration de la fonction « commandite » au sein de l'institution, fonction qui reste toutefois à mettre en place. La Bibliothèque a également commencé à

approcher certains partenaires cibles en fonction des créneaux de commandite qu'elle a identifiés.

Prix d'excellence en bibliothéconomie de la BNQ

En 2004, la BNQ a remis deux prix d'excellence en bibliothéconomie. M^{me} Lise Bissonnette a remis à M^{me} Renae Satterley, au siège social de la BNQ, rue Holt, le prix BNQ-Charles-Gould qui récompense un étudiant de maîtrise de l'Université McGill. Dans le cadre du congrès de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, M^{me} Hélène Roussel, directrice générale de la diffusion, a remis le prix BNQ-Catégorie collégiale à M^{me} Marie-Anne Gélina, étudiante en techniques de la documentation au Cégep de Trois-Rivières. Les deux textes primés ont été diffusés sur le portail de la BNQ; celui de M^{me} Gélina a de plus été publié dans la revue de l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec (APTDQ).

Par décision du jury et après examen des candidatures, le prix BNQ-Marie-Claire-Daveluy, destiné à récompenser un étudiant de maîtrise de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (EBSI), n'a pas été décerné cette année.

De concert avec l'Université McGill et l'EBSI, la BNQ étudie actuellement une modification aux conditions d'attribution des prix d'excellence en bibliothéconomie.



Lise Bissonnette en compagnie de Milagros del Corral du Fonds international pour la promotion de la Culture de l'Unesco.



Richard Thouin (à droite) en compagnie de M. Murayama de la National Diet Library West au Japon.



Bibliothèque centrale de Seattle.

Partenariats

En 2004, dans le contexte des préparatifs d'ouverture de la Grande Bibliothèque, la Direction du développement institutionnel, sans négliger le développement de nouveaux partenariats avec quelques institutions montréalaises à vocation culturelle et scientifique, a privilégié le maintien des liens avec les nombreuses associations dont elle est membre ou partenaire. Parmi celles-ci, notons l'Institut de coopération et d'éducation des adultes, la Fondation pour l'alphabétisation, l'Association québécoise pour l'étude de l'imprimé et Sciences pour tous!

Coopération internationale

Au cours de l'exercice 2004-2005, la Bibliothèque nationale du Québec a poursuivi le développement et l'approfondissement de ses activités internationales autour de deux axes majeurs : les ententes de coopération et les missions de coopération, d'information et d'échange.

Le 8 juin 2004 a été conclu à Paris le renouvellement de l'entente qui lie la BNQ à la Bibliothèque nationale de France. Cet accord prévoit la poursuite du projet d'inventaire de l'ensemble des ressources documentaires relatives aux échanges franco-québécois de 1760 à nos jours et étend son champ d'application au domaine de l'audiovisuel. Un comité mixte opérationnel a été constitué pour assurer le suivi du projet, tant dans sa dimension patrimoniale que dans ses importants prolongements en matière de numérisation.

En juillet 2004 a également été reconduite l'entente de coopération entre la BNQ et la Bibliothèque d'Alexandrie, qui envisage notamment la programmation d'activités scientifiques conjointes, de colloques, de conférences et de publications.

Par ailleurs, plusieurs missions de coopération, d'information et d'échange ont été menées au cours de l'année. Ainsi, en mai 2004, M^{me} Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la BNQ, a participé, à Beyrouth, au Séminaire sur la relance du projet de la Bibliothèque nationale du Liban.

En septembre 2004, une délégation de la BNQ réunissant des représentants des directions générales de la diffusion et des technologies de l'information et des télécommunications a effectué une mission d'étude à la Bibliothèque centrale de Seattle, inaugurée quelques mois auparavant.

En novembre 2004, M^{me} Bissonnette s'est rendue en Belgique pour présenter le projet de la Grande Bibliothèque à la Foire du livre d'Anvers et étudier le déroulement de l'événement « Anvers, capitale mondiale du livre 2004-2005 », dans la perspective de la désignation de Montréal comme « Capitale mondiale du livre 2005-2006 ».

Ce même mois, M. Richard Thouin, directeur de la sauvegarde des collections à la Direction générale de la conservation, a donné une conférence sur les pratiques de conservation de la BNQ, à Yokohama, au Japon, à l'invitation du 6^e Library Fair and Forum. À l'occasion de ce voyage, M. Thouin a pu nouer de nombreux contacts et avoir des échanges fructueux avec les spécialistes des universités de Tokyo et de Kyoto.

Expositions et vitrines d'exposition

Au cours de l'année 2004-2005, la Direction du développement institutionnel, volet expositions, a poursuivi ses travaux de planification, de recherche et de coordination de l'ensemble des expositions présentées dans divers édifices de la BNQ ainsi que dans des lieux ouverts au public.

L'exposition *Les Trésors de la Bibliothèque centrale de Montréal* a été l'occasion de rendre un dernier hommage public à cette institution dont les activités courantes ont pris fin en janvier 2005, après 100 ans d'existence. Les activités d'expositions à l'édifice Saint-Sulpice ont quant à elles été maintenues jusqu'à la fermeture de l'édifice, en décembre 2004.

La préparation du nouvel édifice de diffusion de la BNQ a constitué un défi de taille au cours de l'année 2004-2005. Un travail laborieux impliquant l'ensemble des unités administratives de la BNQ a été réalisé, afin de mettre en place les expositions qui allaient être présentées dans quatre espaces distincts à l'intérieur de la Grande Bibliothèque, soit dans la Bibliothèque des arts, à l'Espace Jeunes, dans la Collection nationale et dans la grande salle d'exposition. C'est d'ailleurs dans cette grande salle que sera présentée l'exposition inaugurale *Tous ces livres sont à toi!*, qui a été rendue possible notamment grâce à la collaboration d'un comité scientifique regroupant plusieurs membres de la communauté universitaire.

Par ailleurs, les travaux des membres du comité de programmation des expositions ont permis de favoriser la présentation et la circulation d'expositions internationales, nationales, régionales et territoriales à caractère littéraire, documentaire, artistique et thématique. Poursuivant son mandat, la BNQ a participé à l'organisation de ces expositions dans les diverses régions du Québec désireuses de les accueillir. Ces expositions ont permis à la BNQ de mettre en valeur ses collections, de favoriser leur utilisation, de développer la recherche et la connaissance sur ses collections et de promouvoir la mission et les objectifs de l'institution.

L'apport d'experts-conseils et le développement de partenariats avec différents organismes constituent des atouts

considérables pour le développement et la réalisation des expositions. Ainsi, plusieurs participants ont contribué au succès de ces manifestations culturelles.

Expositions 2004-2005

► Avril et mai 2004 : dans les aires de lecture de l'édifice Saint-Sulpice, la Bibliothèque nationale du Québec a accueilli l'exposition *La courte échelle fête ses 25 ans d'édition*.

Dans le foyer et la galerie sud, elle a présenté l'exposition *Les débuts de la bande dessinée québécoise de 1904 à 1908* dans *La Presse* et *La Patrie*. Cette exposition a permis aux adeptes du neuvième art de renouer avec les héros du début du siècle dernier, qui ont animé les pages des journaux du Québec.

Au Salon international du livre de Québec, la BNQ a présenté l'exposition *Livres d'artistes de la collection de la Bibliothèque nationale du Québec*, qui réunissait une trentaine d'œuvres illustrant les multiples facettes de livres d'artistes provenant de la collection de l'institution.

► De juin à septembre 2004, dans le cadre de la 14^e édition du festival *Présence autochtone*, la Bibliothèque nationale a présenté l'exposition *Mythologies fondatrices*. Conçue par l'ethnologue Bernard Saladin d'Anglure, en collaboration avec Terres en vues et la Bibliothèque nationale du Québec, cette exposition proposait une sélection provenant des collections d'œuvres de la BNQ représentatives à la fois des temps forts de l'histoire du peuple inuit et des différents matériaux et techniques artistiques utilisés par celui-ci au fil des siècles.

La BNQ, en collaboration avec le ministère des Relations internationales, Direction Asie-Pacifique, a présenté l'exposition *Québec – Japon, Une relation plus que centenaire*, à la Bibliothèque Gabrielle-Roy, à Québec. Cette exposition soulignait le 30^e anniversaire de la Délégation du Québec au Japon ainsi que le centenaire de l'implantation des missionnaires québécois au Japon.

Dans le cadre de la 20^e édition du Festival international de la poésie de Trois-Rivières et en collaboration avec la Fondation Saint-Denis-Garneau, qui soulignait en 2004 son 10^e anniversaire, la BNQ présentait, dans les espaces de l'édifice Saint-Sulpice, l'exposition *De Saint-Denis Garneau. Nus et autres dessins inédits – 1924-1934*.

► Octobre, novembre, décembre : l'exposition *Gaston Miron. Les métamorphoses du poème*, organisée par la Bibliothèque nationale du Québec, a été présentée à Trois-Rivières dans le cadre de la 20^e édition du Festival international de la poésie. Elle a ensuite été présentée à Montréal, constituant la dernière exposition à occuper les espaces de l'édifice Saint-Sulpice.

Dans le cadre de sa 39^e édition, le Salon du livre de Rimouski a accueilli l'exposition *Les débuts de la bande dessinée québécoise de 1904 à 1908* dans *La Presse* et *La Patrie*.

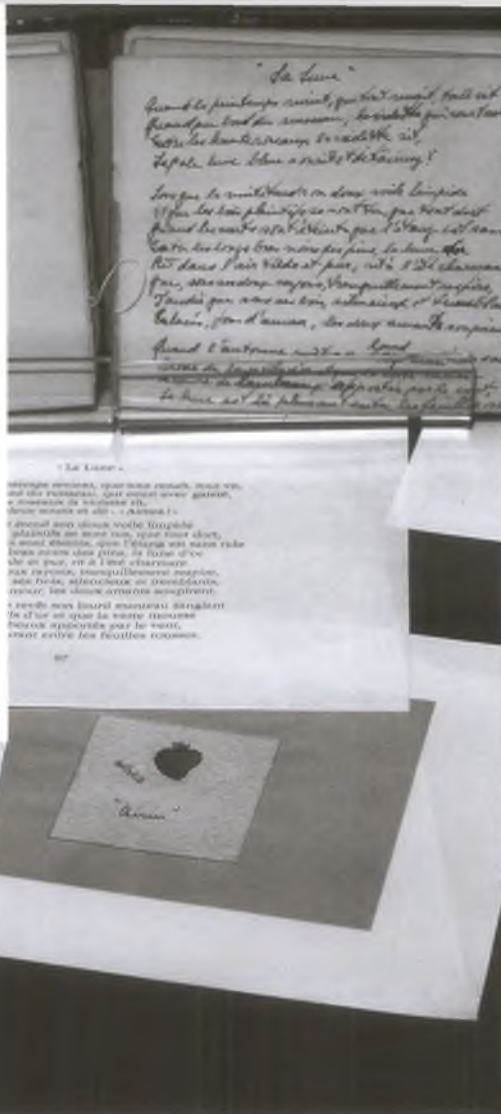
► Janvier, février, mars 2005 : la présentation, à la Bibliothèque centrale de Montréal (BCM), de l'exposition *Les trésors de la Bibliothèque centrale de Montréal* a constitué la dernière activité publique de cet édifice dans le cadre de ses fonctions. Cette exposition déclamait l'histoire des collections de la BCM par le biais de ses contenus, de la rareté de certains ouvrages, des diverses acquisitions

et du travail de ses bibliothécaires et conservateurs.

Pour sa 21^e édition, le Salon du livre de la Côte-Nord a accueilli l'exposition *Les débuts de la bande dessinée québécoise de 1904 à 1908 dans La Presse et La Patrie*.



Œuvres exposées dans le cadre de l'exposition de Saint-Denis Garneau.



Recueil de poésies

1928. Carnet relié en cuir brun (similicrocodile), à tranches dorées (10,5 x 12,8 cm), portant sur la couverture en lettres dorées le titre *commercial Autographes*. Constitué de feuillets de garde marbrés rose et blanc en début et rose, bleu et blanc en fin de carnet, et de cinquante feuillets multicolores (blancs, roses et verts). Sans pagination, [102] pages. Collection Giselle Huot (anciennement collection Benoît Lacroix), Montréal.

Sur la page de garde, de Saint-Denis Garneau a écrit : de *St-Denis Garneau* / 353 Avenue Olivier / Westmount / P.Q. / 1^{er} Janvier 1928 / de Cousin Maurice et Cousine Ky [Maurice Hébert et sa femme Marguerite Taché, parents d'Anne Hébert]. La page de titre olographe porte la mention : *Recueil de Poésies* / de / de St-Denis Garneau.

Il contient dix poèmes olographes illustrés de six aquarelle (sept à l'origine), suivis de deux séries de pensées, la première, de l'auteur et, la deuxième, d'auteurs divers, séparées par l'aquarelle *In the Moonlight*. Ces aquarelles illustrent les poèmes : *Le Dinosaur*, *L'Automne*, *La Rivière de Rawdon*, *La Vieille Roue du Moulin*, *L'automne*, *La Lune*, *Aimer* ; *In the Moonlight* sépare les deux séries de pensées : les aquarelles sont toutes titrées, et signées de St.D.G., sauf *In the Moonlight*, signée de St.D. Garneau. Les poèmes non illustrés sont : *Lucille*, *Oh toi !* et *Je t'adore*.

Inscrit dans la classe de Méthode au collège Sainte-Marie en septembre 1927, de Saint-Denis Garneau doit interrompre ses études pour cause de maladie. À partir de janvier 1928, il suit des cours privés avec un jeune Français, André Verrier, avec qui il entretiendra des liens d'amitié. C'est donc pendant ce période, à l'hiver et au printemps de 1928, qu'il a le temps de produire ce carnet.

Liste des expositions et vitrines 2004-2005

Édifice Saint-Sulpice
1700, rue Saint-Denis, Montréal

MYTHOLOGIES FONDATRICES
Du 9 au 14 août 2004

GASTON MIRON.
LES MÉTAMORPHOSES DU POÈME
Du 20 octobre au 23 décembre 2004

LES DÉBUTS DE LA BANDE
DESSINÉE QUÉBÉCOISE DE 1904 À 1908
DANS LA PRESSE ET LA PATRIE
Du 8 avril au 28 mai 2004

DE SAINT-DENYS GARNEAU.
NUS ET AUTRES DESSINS INÉDITS — 1924-1934
Du 15 septembre au 15 octobre 2004

Vitrines d'exposition

LA COURTE ÉCHELLE FÊTE SES 25 ANS D'ÉDITION
Du 2 avril au 10 mai 2004

Autres lieux

LIVRES D'ARTISTES DE LA COLLECTION
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
Du 14 au 18 avril 2004
Salon international du livre de Québec, Québec

QUÉBEC — JAPON,
UNE RELATION PLUS QUE CENTENAIRE
Du 16 août au 5 septembre 2004
Bibliothèque Gabrielle-Roy, Québec

GASTON MIRON.
LES MÉTAMORPHOSES DU POÈME
Du 1^{er} au 10 octobre 2004
Festival international de la poésie de Trois-Rivières
Maison Hertel-de-la-Fresnière, Trois-Rivières

LES DÉBUTS DE LA BANDE DESSINÉE QUÉBÉCOISE DE 1904 À 1908

DANS LA PRESSE ET LA PATRIE
Du 4 au 7 novembre 2004
Salon du livre de Rimouski, Rimouski

LES DÉBUTS DE LA BANDE DESSINÉE QUÉBÉCOISE DE 1904 À 1908

DANS LA PRESSE ET LA PATRIE
Du 24 au 27 février 2005
Salon du livre de la Côte-Nord, Sept-Îles

LES TRÉSORS DE LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE MONTRÉAL

Du 19 janvier au 25 mars 2005
Bibliothèque centrale de Montréal, Montréal



FAIRE RAYONNER L'INSTITUTION

Welcome
bienvenidos

EXPOSITION

EXPOSITION

EXPOSITION

DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Au cours de l'exercice financier 2004-2005, les activités de la Direction des communications et des relations publiques (DCRP) ont été orientées principalement vers l'ouverture de la Grande Bibliothèque, ce qui s'est traduit par la production de nombreux outils d'information, par la mise en œuvre de campagnes promotionnelles et publicitaires et par l'organisation d'événements ou la participation à ceux-ci, afin de faire connaître l'institution et d'en accroître le rayonnement. Parallèlement, la DCRP a poursuivi ses travaux en lien avec les activités courantes de la BNQ.

Événements et relations publiques

La Bibliothèque nationale a participé à cinq salons du livre (Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Montréal, Côte-Nord et Outaouais), soit à un de plus que l'an dernier. Les équipes affectées aux stands de la BNQ ont non seulement présenté les nombreux services que l'institution allait offrir sur place, à la Grande Bibliothèque, mais aussi tous les services à distance qu'elle offrait déjà et ceux qu'elle comptait développer pour rendre ses ressources accessibles à l'ensemble des Québécois.

Au Salon du livre de Montréal, qui s'est déroulé du 18 au 22 novembre 2004, la BNQ a proposé aux visiteurs de « prendre une longueur d'avance » et de s'abonner à la Bibliothèque. Quelque 3 000 personnes ont répondu à l'invitation et se sont abonnées au stand de la BNQ.

Également à l'automne 2004, la BNQ a participé pour la toute première fois au Salon Éducation Formation Carrière, qui attire chaque année des milliers d'élèves

et d'étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire. En plus d'y présenter ses collections et services, elle y a distribué un feuillet promotionnel sur son Centre emploi-carrière, document qu'elle avait produit pour l'occasion. La Bibliothèque a aussi animé un stand à la première édition du Bazar Alternatif de Montréal (BAM), qui réunissait les sons les plus diversifiés de la scène musicale québécoise, et où elle a fait la promotion du dépôt légal des enregistrements sonores, encore méconnu du milieu de la musique alternative québécoise. Puis, tout comme l'an dernier, elle a rencontré de futurs bibliothécaires dans le cadre de la Journée carrière organisée par l'Université McGill à l'intention des finissants en bibliothéconomie des universités québécoises.

Membre du comité organisateur du Salon de la bibliophilie contemporaine (SaBic), la Bibliothèque nationale a accueilli la troisième édition de cet événement à la salle de lecture de l'édifice Saint-Sulpice. L'événement, qui visait à faire découvrir et apprécier la production actuelle québécoise de livres de bibliophilie, a eu lieu le dimanche 25 avril 2004 dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Une cinquantaine

d'exposants et quelque 1 500 visiteurs ont participé au SaBic, qui a été précédé par le lancement d'une dizaine de livres d'artistes, le 23 avril, au même endroit.

Au regard du même objectif de promouvoir le livre et la lecture, la BNQ a travaillé à la mise en œuvre de « Montréal, capitale mondiale du livre 2005-2006 », dont le coup d'envoi précédera d'une semaine l'ouverture officielle de la Grande Bibliothèque. En effet, depuis mai 2004, le directeur des communications et des relations publiques de la BNQ siège au comité de gestion de l'événement. Rappelons que l'UNESCO, instance des Nations Unies dédiée à la culture et à l'éducation, a proclamé Montréal capitale mondiale du livre en raison notamment de la qualité de son programme de promotion du livre et de l'engagement de l'ensemble des acteurs du milieu littéraire.

La Bibliothèque nationale a également participé à l'exposition organisée en marge du 31^e congrès annuel de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), au cours duquel elle a remis ses prix d'excellence

en bibliothéconomie et en techniques de la documentation. De plus, pour la toute première fois, elle a animé un stand au congrès de la Corporation des bibliothécaires et des professionnels de la documentation ainsi qu'à celui de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). Pendant ce dernier événement, trois visites du chantier de construction de la Grande Bibliothèque ont été organisées pour les congressistes, en plus de celle offerte aux membres du comité organisateur, quelques semaines auparavant. Par ailleurs, une entente conclue entre la BNQ, l'ACFAS et le Festival international de la littérature (FIL) a permis la tenue d'une conférence du journaliste et critique littéraire Pierre Lepape, à l'édifice Saint-Sulpice. Intitulée *Le poète et le prince : le pouvoir des livres*, cette conférence s'est inscrite à la fois au programme du congrès de l'ACFAS et à celui du FIL.

Dans le cadre des Journées de la culture, la BNQ a invité le public à visiter pour une dernière fois le chantier de la Grande Bibliothèque, avant l'ouverture officielle de celle-ci. Le dimanche 26 septembre 2004, plus de 200 personnes se sont donc rendues sur le site pour constater l'ampleur du projet. L'un des thèmes des Journées étant *L'exclusion culturelle*, la BNQ a aussi organisé une rencontre entre les élèves d'une classe de quatrième année de l'école Garneau, du quartier Centre-Sud de Montréal, et l'auteure de littérature jeunesse Danielle Simard. À cette occasion, chaque élève a reçu un exemplaire dédicacé du livre de M^{me} Simard *Le macaroni du vendredi*.

Au cours de l'exercice 2004-2005, la Direction des communications et des relations publiques a organisé le vernissage de cinq expositions présentées à l'édifice Saint-Sulpice ainsi que celui de l'exposition *Les Trésors de la Bibliothèque centrale de Montréal*, présentée dans l'édifice de cette institution au début de l'année 2005. La

DCRP a de plus élaboré et mis en œuvre un plan de communication spécifique en vue de la fermeture des édifices Saint-Sulpice et Ægidius-Fauteux et un autre, en collaboration avec la Direction des communications de la Ville de Montréal, en prévision de la fermeture de la Bibliothèque centrale de Montréal et du déménagement des collections de celle-ci à la Grande Bibliothèque.

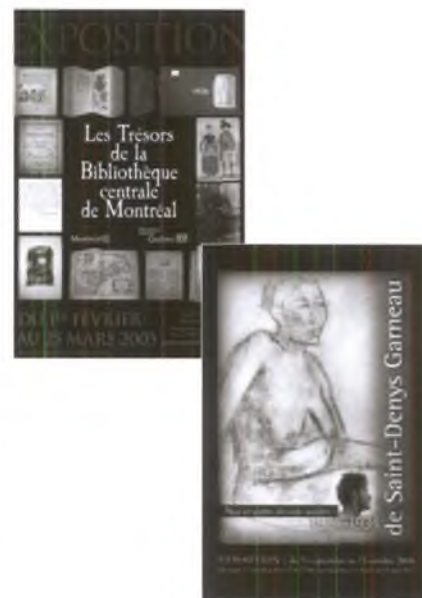
Outre ses activités courantes, la DCRP a préparé le plan de communication global de l'inauguration et de l'ouverture officielle de la Grande Bibliothèque ainsi que les plans d'action des sept événements majeurs prévus pour l'occasion.

L'inauguration de la Grande Bibliothèque, en avril 2005, est d'ailleurs à l'origine d'un volume exceptionnellement élevé de demandes médias en 2004-2005, surtout en fin d'exercice. La DCRP a en effet coordonné quelque 250 demandes.

Parmi les éléments ayant contribué de façon marquée à la notoriété du projet, soulignons la participation de la BNQ à plusieurs dizaines de reportages et d'entrevues télé- et radiodiffusées ainsi que l'enregistrement, à la Grande Bibliothèque, d'émissions de télévision, dont *Le Point* (Radio-Canada) et *M'as-tu lu?* (Télé-Québec). La DCRP a également conclu d'autres ententes relatives au tournage de diverses émissions à la Grande Bibliothèque avec *Passepartout* (TV5), *Visite libre* (ARTV), *Salut Bonjour!* (TVA), *Caféine* (TQS) et *This Morning Live* (Global), dans les semaines précédant l'ouverture du nouvel édifice ; avec le Réseau de l'information (RDI), pour la diffusion en direct de la cérémonie inaugurale du 29 avril 2005 ; et avec la Première Chaîne de Radio-Canada/CBC Radio One, pour la diffusion en direct de cinq émissions complètes dans le cadre de l'opération « portes ouvertes » de la Grande Bibliothèque, les 30 avril et 1^{er} mai 2005.

De même, pour maximiser la visibilité du nouveau portail Internet de la BNQ, qui a été lancé officiellement le 17 mars 2005 à Québec, la DCRP a sollicité et coordonné plusieurs dizaines d'entrevues avec la présidente-directrice générale de l'institution. À cet égard, rappelons que M^{me} Bissonnette a entrepris une vaste tournée des régions du Québec, lors de laquelle elle est allée à la rencontre des milieux documentaire, culturel, éducatif, archivistique et municipal afin de leur présenter le nouveau portail et de leur faire connaître les services à distance de la BNQ.

Dans la foulée des travaux de développement du nouveau portail, la DCRP a collaboré à la conception d'une visite virtuelle de la Grande Bibliothèque. Cette présentation dynamique et animée, qui comprend des photos panoramiques de l'édifice et des textes explicatifs sur les services qui y sont offerts, a pour objectif de mieux faire connaître la Grande Bibliothèque non seulement aux Québécois, mais aussi aux internautes des quatre coins du monde. L'ensemble de cette visite virtuelle sera en ligne au cours de l'été 2005.



Communications et publications institutionnelles

Au cours de l'exercice financier, la DCRP a poursuivi la mise en œuvre du *Plan de communication 2004-2006*, un document couvrant tous les aspects de l'activité de la BNQ, qu'elle avait élaboré en concertation avec l'ensemble des unités administratives de l'institution. Conformément aux grandes orientations définies dans ce document, la DCRP a réalisé ses mandats de publication, de publicité, de promotion et de soutien aux différentes unités administratives de la BNQ.

Publications et outils de communications institutionnels

En 2004-2005, la DCRP a assuré la publication de plus d'une cinquantaine de titres :

- ▣ en prévision de l'ouverture du nouvel édifice de diffusion de la BNQ, elle a réalisé *Voici votre Grande Bibliothèque*, un cahier spécial de 24 pages qui a pour objectif de faire connaître aux Québécois l'historique du projet, l'architecture de la Grande Bibliothèque ainsi que les collections, services et activités qui y sont proposés
- ▣ elle a réalisé une série de 24 dépliants, dont quatre en version anglaise, décrivant les services offerts par la Direction des services à la clientèle
- ▣ elle a pris en charge la production du catalogue de l'exposition *Le théâtre jeune public : l'art des rencontres*, la toute première exposition présentée à l'Espace Jeunes de la Grande Bibliothèque
- ▣ elle a produit deux répertoires numériques, soit ceux des fonds Gaston-Miron et Rina-Lasnier, en collaboration avec la Direction de la recherche et de l'édition

- ▣ elle a conçu les outils de la campagne du dépôt légal (signet et publicité) ainsi que le nouveau concept visuel des dépliants sur le sujet, qui seront diffusés au cours de l'été 2005
- ▣ elle a produit le *Rapport annuel 2003-2004* de la BNQ
- ▣ enfin, elle a poursuivi la publication de *À rayons ouverts*, la revue trimestrielle de la BNQ, qui a pour vocation de faire connaître l'institution auprès des milieux documentaires et du grand public. Au printemps 2005, elle a publié un numéro spécial, particulièrement vivant et coloré, afin de célébrer l'ouverture du nouvel édifice de diffusion de la Bibliothèque.

La DCRP a par ailleurs prêté main-forte à l'équipe de tournage du film *Lecture de chantier*, un court métrage réalisé par Luc Bourdon et portant sur la construction de la Grande Bibliothèque.

Publicité et promotion

En plus de poursuivre ses activités courantes de publicité et de promotion de la BNQ, la DCRP a planifié et réalisé un éventail d'activités et d'outils afin de promouvoir l'ouverture officielle de la Grande Bibliothèque. Parmi ceux-ci, notons :

- ▣ le cahier spécial de 24 pages *Voici votre Grande Bibliothèque*, dont il était question précédemment
- ▣ des signets, des affiches, des bannières, un cédérom, des oriflammes, des t-shirts, etc., pour les journées « portes ouvertes » et l'ouverture officielle de la Grande Bibliothèque, prévues pour avril et mai 2005
- ▣ une série de 46 formulaires, également en prévision de l'ouverture du nouvel édifice de diffusion de la BNQ



- ▣ une plaque commémorative en bronze, pour la cérémonie d'inauguration de la Grande Bibliothèque
- ▣ une épinglette souvenir illustrant l'entrée principale de la Grande Bibliothèque
- ▣ une série de neuf bannières hautes de trois étages, destinées à être suspendues dans le grand hall de la Bibliothèque – elles annoncent les expositions principales, donnent l'adresse du nouveau portail de la BNQ et souhaitent la bienvenue à la clientèle
- ▣ des invitations, des publicités imprimées, des affiches, des dépliants, des catalogues et des carnets du visiteur, afin de promouvoir les expositions d'ouverture de la Grande Bibliothèque, *Tous ces livres sont à toi!*, *Le théâtre jeune public : l'art des rencontres*, *Quatre siècles de livres minuscules – Collection Hubert Silvain*, *Hommage à Jacques Ferron* et *L'Atelier circulaire célèbre deux décennies*, ainsi que d'autres expositions présentées par la BNQ, soit *De Saint-Denys Garneau. Nus et autres dessins inédits 1924-1934*, *Gaston Miron. Les métamorphoses du poème* et *Les Trésors de la Bibliothèque centrale de Montréal*.

En prévision de l'ouverture de la Grande Bibliothèque, la DCRP a supervisé la conception d'une nouvelle signature, *en savoir plus*, afin d'identifier tous les imprimés de la BNQ. L'élément visuel de la signature, sur lequel figure l'arbre de la connaissance, symbolise à la fois les domaines du savoir, les collections de la Bibliothèque et les nombreuses possibilités qu'offrent les nouvelles technologies. La DCRP a de plus réalisé le concept visuel de la carte d'abonné de la BNQ, auquel elle a intégré la signature *en savoir plus*.



La DCRP a aussi travaillé au développement du concept et à la préparation de l'ouverture de La Boutique de la Grande Bibliothèque. Elle a notamment fait produire une série d'objets à l'image de la BNQ et arborant le logo de l'institution ou une image tirée de ses collections. L'objectif consistait à offrir à la clientèle une gamme de produits à prix abordables, tout en mettant en valeur la richesse de notre patrimoine collectif. Dans le cadre de sa campagne publicitaire habituelle destinée au grand public et aux

milieux documentaires, la DCRP a réalisé et placé une cinquantaine de publicités dans des quotidiens, hebdomadaires et publications spécialisées. Elle a également planifié les campagnes publicitaires (dans les médias écrits, électroniques et d'affichage) liées à l'abonnement de la clientèle à la BNQ et à l'ouverture de la Grande Bibliothèque et a conclu plusieurs ententes de partenariat avec divers médias et organismes pour l'obtention de gratuités d'espace publicitaire.

Au regard du même objectif de promotion de l'image institutionnelle, la DCRP a conçu un nouveau stand d'exposition, qui sera utilisé dans tous les salons du livre au Québec, et a réalisé un petit stand portatif qui servira à informer les visiteurs de l'histoire de la BNQ.

Communications internes

Dans le cadre de la *Politique de communications internes de la BNQ*, la DCRP a produit sept éditions du bulletin électronique *Le Filigr@ne*, qui a pour vocation d'informer l'ensemble du personnel des temps forts de la vie de l'institution.

En collaboration avec la Direction des ressources humaines et la Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications, elle a aussi participé à l'actualisation du contenu de l'intranet, destiné aux employés de la BNQ.

Par ailleurs, dans le contexte de l'embauche de quelque 350 nouveaux employés à la BNQ, et de concert avec la Direction des ressources humaines, la DCRP a produit le *Guide de l'employé*, une nouvelle version du *Guide d'accueil* publié l'an dernier.

De même, elle a organisé six midis conférences portant sur des sujets tels le nouveau portail Internet de la BNQ, la Fondation de la Bibliothèque nationale du Québec, le harcèlement en milieu de travail, la vie privée et la protection des renseignements

personnels et le déménagement à la Grande Bibliothèque. En collaboration avec le Service de l'accueil aux usagers, elle a également organisé plusieurs visites du chantier de construction de la Grande Bibliothèque pour le personnel de la BNQ. Elle a de plus produit des porte-documents à l'effigie de la Grande Bibliothèque, qui ont été remis aux employés à l'hiver 2004-2005, lors de leur arrivée dans leur nouvel environnement de travail.

Conformément à la *Politique linguistique de la BNQ*, la DCRP a assuré la révision et la correction de quelque 1 180 textes rédigés par d'autres unités administratives et essentiellement destinés à une diffusion externe. Plus de la moitié de ces textes, soit 685 documents totalisant plus de 4 400 pages, ont été révisés au cours du dernier trimestre de l'exercice 2004-2005, en prévision de l'ouverture de la Grande Bibliothèque. Elle a également coordonné la traduction de plus de 100 000 mots en anglais et de plus de 20 000 mots en espagnol, en vue du lancement du nouveau portail Internet de l'institution.

Animation culturelle

La BNQ a cessé ses activités d'animation culturelle à l'édifice Saint-Sulpice en décembre 2004, ce qui explique la baisse significative des activités en ces lieux. Ainsi, elle a accueilli 34 événements à caractère culturel, dont trois remises de prix et 23 lancements de livres, à la salle de lecture de l'édifice, et 32 événements, dont 13 conférences et 19 spectacles de danse et de musique, à la salle Saint-Sulpice.

Relations avec les voisins de la Grande Bibliothèque

La Grande Bibliothèque étant le projet de développement le plus important dans le quartier Centre-Sud, la BNQ a noué et entretenu des liens étroits avec plusieurs

organismes œuvrant dans ce secteur. En marge des initiatives développées en ce sens par le Bureau de la planification et de la gestion du projet de construction, le comité Relations avec les voisins de la Grande Bibliothèque, un comité interne piloté par la DCRP, a été mis en place. Outre trois membres de l'équipe de la DCRP, ce comité est composé de représentants de la Direction des ressources humaines, de la Direction des services à la clientèle et de la Direction de la gestion des immeubles. Il s'est réuni à trois reprises au cours de l'exercice 2004-2005.

La Bibliothèque a poursuivi sa participation aux réunions de la Table d'aménagement du Centre-Sud, de la Corporation de développement économique du Faubourg Saint-Laurent et de Voies culturelles des faubourgs, un organisme regroupant une cinquantaine d'associations à vocation culturelle œuvrant dans le quartier. Notons que la DCRP, dont un représentant siège au conseil d'administration de Voies culturelles des faubourgs, a eu de nombreux échanges avec cet organisme quant aux moyens de faire la promotion des activités culturelles de ses membres au sein de la Grande Bibliothèque.

Par ailleurs, la BNQ a maintenu ses liens avec Vélo Québec, dans le but d'aménager un stationnement pour cyclistes sur le terrain de la Grande Bibliothèque. De même, en concertation avec la Ville de Montréal et des représentants de l'arrondissement Ville-Marie, elle a collaboré au développement d'un concept original pour le réaménagement de l'avenue Savoie, située en bordure ouest du nouvel édifice.

Tout au long de l'exercice 2004-2005, chacune des unités administratives membres du comité Relations avec les voisins de la Grande Bibliothèque a consolidé ses liens avec divers organismes en fonction de son secteur d'activité respectif (emploi, accueil des

usagers, sécurité, communications, etc.). La BNQ a donc échangé de façon soutenue avec l'Université du Québec à Montréal, la Société de transport de Montréal, le CLSC des Faubourgs ainsi qu'avec Intégration Jeunesse du Québec. Soulignons que la BNQ, en collaboration avec ce dernier organisme, a offert 18 postes à temps partiel à la Grande Bibliothèque à des résidents du quartier Centre-Sud.

Enfin, la Bibliothèque nationale a invité les commerçants de la rue Saint-Denis à visiter le chantier de la Grande Bibliothèque avant l'ouverture de l'édifice, dans une perspective de bon voisinage.





UNE INSTITUTION OUVERTE

BUREAU DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DU PROJET DE CONSTRUCTION

Au cours de 2004-2005, le principal mandat du Bureau de la planification et de la gestion du projet de construction (BPGPC) consistait à entreprendre la dernière phase du projet de construction de l'édifice de la Grande Bibliothèque. Le défi a été de taille, en raison de la construction du lot 3, qui était complétée à 90 %. Les travaux de structure des systèmes de mécanique, d'électricité et d'architecture ont donc progressé de façon significative, et ce, conformément à l'échéancier et au budget prévus.

L'atteinte des objectifs commandait une planification, une coordination et un suivi rigoureux de toutes les disciplines afin de fournir à la firme Hervé Pomerleau Inc. les informations nécessaires à la réalisation du projet de construction.

Les travaux ont donc été complétés à la fin de décembre 2004, permettant ainsi la réception provisoire de l'immeuble – les travaux étant suffisamment avancés pour les fins auxquelles il était destiné. Ont suivi le nettoyage et la mise en marche des différents systèmes, en prévision de la période de rodage.

Dans la foulée de ces travaux, le BPGPC a coordonné plusieurs activités afin de favoriser la progression du projet. Parmi celles-ci, notons des échanges avec les services publics de la Ville de Montréal, pour le permis d'occupation du bâtiment et pour l'élaboration d'un concept original visant la requalification de l'avenue Savoie; des discussions avec Hydro-Québec; des négociations avec la Commission des services électriques de la Ville et avec la Société de transport de Montréal; et plusieurs autres échanges reliés à la gestion du projet de la Grande Bibliothèque.

Au cours de cette même période, le BPGPC a assuré la coordination de l'installation des

œuvres des quatre lauréats des concours nationaux d'intégration des arts à l'architecture, lancés en mai 2002 par le ministère de la Culture et des Communications et la Bibliothèque nationale du Québec.

Le BPGPC a également piloté les dossiers « mobilier, appareillage, outillage » en lien avec la construction de l'édifice, afin d'offrir aux usagers et aux employés de la Grande Bibliothèque des lieux aux conditions optimales. La coordination de ces dossiers s'est traduite par le suivi des plans et devis du mobilier réalisés par Michel Dallaire Design inc., du rayonnage de la bibliothèque, de la signalisation, du système de contrôle et de sécurité, du câblage de la télécommunication, du système d'exposition ainsi que de divers équipements.

Le Bureau a aussi élaboré les plans d'aménagement de chaque espace de la bibliothèque, à l'aide d'un système intégré de gestion permettant la tenue d'un inventaire du mobilier et des équipements et a de plus assuré un suivi lors de l'installation de ceux-ci.

L'exercice 2004-2005 a vu se poursuivre la collaboration du BPGPC avec les différentes instances décisionnelles de la BNQ afin d'assurer une saine gestion du projet de construction. Des rapports détaillés faisant état

du suivi budgétaire ont régulièrement été soumis à celles-ci, de même qu'à la Direction générale de l'administration et des services internes. Plusieurs dossiers de gestion du projet ont fait l'objet d'une étroite collaboration avec la Direction des affaires juridiques, la Direction des communications et des relations publiques, la Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications et la Direction générale de la diffusion.

De plus, le comité consultatif du conseil d'administration sur la construction ainsi que le comité de suivi de la construction du ministère de la Culture et des Communications ont été impliqués dans toutes les étapes importantes du projet. Les rencontres mensuelles qui ont réuni le comité de gestion du ministère de la Culture et des Communications et les représentants de la BNQ ont favorisé les échanges et ont permis à tous de suivre l'évolution budgétaire et l'échéancier du projet de construction.

Présent dans le quartier Centre-Sud afin de favoriser l'intégration de la BNQ dans le milieu, le BPGPC a participé activement aux activités de la Table d'aménagement du Centre-Sud, de la Corporation du Faubourg Saint-Laurent et de l'arrondissement Ville-

Marie de la Ville de Montréal. Ces rencontres, axées sur l'échange d'informations, ont démontré que la BNQ est une institution ouverte et désireuse de collaborer à la dynamique d'un environnement riche sur les plans culturel, éducationnel, social et communautaire.

À la fin de l'exercice financier 2004-2005, le BCGPC a mis l'accent sur la transmission des informations nécessaires à la prise en charge du nouveau bâtiment par la BNQ. Cette étape très importante a été planifiée avec la plus grande rigueur. Le Bureau a d'ailleurs travaillé à l'élaboration d'un processus d'intégration « étape par étape ». À cet égard, les représentants du BPGPC ont participé à plusieurs comités sur la mise en œuvre des activités de la BNQ dans son nouvel édifice de diffusion, en plus de former des guides et d'animer des visites de l'édifice à l'intention des employés et de visiteurs externes, de maintenir des liens étroits avec des organismes externes et de participer au tournage de vidéos, de reportages et du film sur la Grande Bibliothèque.

Somme toute, il s'agissait de prévoir et de planifier l'ensemble des activités reliées à l'achèvement des travaux, afin de permettre à la Grande Bibliothèque d'ouvrir enfin ses portes à la population.

Le terme de cet exercice correspond non seulement avec l'heureuse ouverture de la Grande Bibliothèque, mais aussi avec la dissolution du Bureau, dont le mandat se terminait au moment de la livraison de l'édifice. Toute l'équipe du BPGPC est fière d'avoir participé à la création de ce projet exaltant et d'avoir mené à bien ses dossiers.



TABLEAUX DES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

64 DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION

64 Acquisitions du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005 (nombre de titres)

65 Abonnements courants au 31 mars 2005 (nombre de titres)

65 Microphotographie

66 Microfilmage de l'exemplaire unique

66 Préservation

67 Restauration

68 Photographie

68 Ventes

69 Magasins

69 Programme CIP

70 Nombre de titres traités

70 Notices d'autorité et mises à jour

71 Fréquentation de la salle de lecture du Centre de conservation

71 Demandes de référence, salle de lecture du Centre de conservation

71 Demandes de renseignements, salle de lecture du
Centre de conservation

72 Prêts internes, salle de lecture du Centre de conservation

72 Utilisation des postes informatiques, salle de lecture
du Centre de conservation

73 DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DIFFUSION

73 Fréquentation des salles de lecture

73 Demandes de renseignements et de référence

73 Demandes de prêts et d'emprunts entre bibliothèques

74 Prêts et emprunts satisfaits

74 Prêts internes

74 Utilisation des postes Internet et cédéroms

75 État des collections en conservation et en diffusion
(collection québécoise) de la Bibliothèque nationale du Québec

76 État des collections en conservation

77 État des collections en diffusion (collection québécoise)

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION

ACQUISITIONS DU 1^{ER} AVRIL 2004 AU 31 MARS 2005 (nombre de titres)

RESSOURCES DOCUMENTAIRES	DÉPÔT LÉGAL		ACHATS		DONS ET ÉCHANGES		TOTAL
	2003-2004	2004-2005	2003-2004	2004-2005	2003-2004	2004-2005	2004-2005
Livres et brochures	9 558	11 368	1 141	1 183	3 379	3 962	16 513
Imprimés	9 177	9 195	1 138	1 179	3 372	3 948	14 322
Microdocuments	69	11	2	2	4	12	25
Documents électroniques	265	222	1	2	3	2	226
Publications diffusées sur Internet	47	1 940	—	—	—	—	1 940
Publications en série (nouveaux titres)	986	1 248	991	1 427 ⁽¹⁾	9 956	19 602 ⁽²⁾	22 777
Imprimés	971	846	991	1 427 ⁽¹⁾	9 956	19 602 ⁽²⁾	21 875
Revue	306	286	—	—	—	—	286
Journaux	92	76	—	—	—	—	76
Annuaire	573	484	—	—	—	—	484
Autres documents	15	402	—	—	—	—	402
Microdocuments	4	1	—	—	—	—	1
Documents électroniques	3	—	—	—	—	—	—
Publications diffusées sur Internet	8	401	—	—	—	—	401
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	55	55	30	64	8	23	142
Albums d'estampes	0	1	3	1	0	1	3
Reliures d'art	N.S. ⁽²⁾	N.S.	14	15	—	—	15
Livres anciens	N.S.	N.S.	4	8	3	1	9
Cartes géographiques							
Imprimés	89	68	7	19	60	224	311
Microdocuments	—	—	—	—	—	—	—
Partitions musicales	324	164	—	4	31	13	181
Enregistrements sonores	721	968	214	62	140	516	1 546
Documents iconographiques	1 740	1 068	576	1 137	1 670	2 345	4 550
Affiches	756	331	—	—	882	1 415	1 746
Cartes postales	339	197	264	250	173	227	674
Estampes	623	540	312	887	615	703	2 130
Reproductions d'œuvres d'art	22	—	—	—	—	—	—
Programmes de spectacles	—	256	—	50	670	25	331
Fonds d'archives privées	N.S.	N.S.	0,46 m.l. ⁽³⁾	8,72 m.l.	10,55 m.l.	8,40 m.l.	17,12 m.l.

(1) Unités matérielles.

(2) Non soumis au dépôt légal.

(3) Mètres linéaires.

ABONNEMENTS COURANTS AU 31 MARS 2005 (nombre de titres)

RESSOURCES DOCUMENTAIRES	DÉPÔT LÉGAL		ACHATS		DONS ET ÉCHANGES		TOTAL
	au 31 mars 2004	au 31 mars 2005	au 31 mars 2004	au 31 mars 2005	au 31 mars 2004	au 31 mars 2005	au 31 mars 2005
Publications en série							
Imprimés	10 389	10 998	60	66	322	362	11 426
<i>Revues</i>	4 301	4 271	–	–	–	–	4 271
<i>Journaux</i>	896	919	–	–	–	–	919
<i>Annuels</i>	5 192	5 808	–	–	–	–	5 808
Microdocuments	188	189	3	3	–	–	192
Documents électroniques	67	68	1	1	4	3	72
Nombre total d'abonnements courants selon l'année de référence et le mode d'acquisition	10 644	11 255	64	70	326	365	11 690

MICROPHOTOGRAPHIE

	2003-2004	2004-2005
Préparation matérielle ⁽¹⁾	308 704 pages	238 010 pages
Prises de vue ⁽²⁾	176 776 clichés	132 692 clichés
Développement ⁽²⁾	187 bobines	120 bobines
Duplication ⁽²⁾	869 bobines	419 bobines
	620 microfiches	379 microfiches

(1) Cette différence s'explique par le fait que quatre titres rétrospectifs volumineux ont été traités en 2003-2004.

(2) L'écart négatif se justifie par l'embauche et la formation de nouveaux employés affectés au microfilmage, à la suite du départ à la retraite des deux employés qui occupaient ces mêmes fonctions.

MICROFILMAGE DE L'EXEMPLAIRE UNIQUE

	2003-2004	2004-2005
Livres ⁽¹⁾	184 titres	68 titres

(1) Cette baisse est liée à la fermeture de la réserve des livres, du 15 mars au 2 août 2004, pour fins d'installation de nouveaux rayonnages mobiles.

PRÉSERVATION

	2003-2004	2004-2005
Préparation matérielle	17 947	13 219 ⁽¹⁾
Préservation	3 596	2 784
Réparations mineures	713	2 258 ⁽²⁾
Réparations majeures	4 059	1 939 ⁽³⁾
Reliures à l'interne	28	64
Reliures à l'externe	933	839
Emballage	2 986	4 566 ⁽⁴⁾
Désacidification	4 400	0 ⁽⁵⁾

(1) Cet écart négatif est attribuable à un plus grand nombre de projets spéciaux en 2003-2004 par rapport à cette année.

(2) Cette importante augmentation est due à un vaste projet de réparation des périodiques.

(3) Les réparations majeures ont sensiblement baissé à cause de la priorité donnée cette année aux réparations mineures de la collection des périodiques et du départ à la retraite, en janvier 2005, du relieur.

(4) Cet écart positif est imputable à un plus grand nombre d'ensachages dans les mises à jour.

(5) Le budget alloué à cette activité a été transféré pour financer une partie de l'achat et l'installation du rayonnage mobile dans la réserve des livres.

RESTAURATION ⁽¹⁾

	2003-2004	2004-2005
Nettoyage	123,5 h	80 h
Adhésif	163,5 h	45,5 h
Dos acide	52 h	0,5 h
Lavage	0 h	0 h
Préparation de solution	18,5 h	0,5 h
Marouflage	9 h	3 h
Réparations majeures	192 h	207 h
Aplatissage	29 h	2 h
Mylarisation	234 h	19 h
Expertise et évaluation	611,5 h	159 h
Préparation et consultation pour les expositions	44,5 h	880,5 h
Nettoyage	0 h	0 h
Réparations mineures	6,5 h	0 h
Encadrements	58,5 h	392,5 h
Désencadrements	n/a	37 h
Supports	43 h	577 h
Encapsulation	19 h	31 h
Boîtes	99 h	290,5 h
Chemises	12,5 h	33 h
Emballage	27,5 h	192 h
Rapport d'état	n/a	158 h

PHOTOGRAPHIE

	2003-2004	2004-2005
Prises de vue	3 395	2 718
Films sensibilisés ⁽¹⁾	15	24
Films développés en noir et blanc ⁽¹⁾	2	0
Épreuves ⁽²⁾	98	368 ⁽³⁾
Impressions laser	1 245	1 191
Images numérisées		
Images balayées	673	1 113 ⁽⁴⁾
Images gravées	2 589	3 143
Produits finis		
Photographies noir et blanc	110	113
Photographies couleurs	29	7
Fac-similés noir et blanc	0	0
Copies laser couleurs	1 593	1 284
Copies à jet d'encre grand format	n/a	13
Diapositives	132	41 ⁽⁵⁾
Images numériques	2 728	3 669
Disques compacts	219	223

(1) Comprend des films en feuilles et en rouleaux, en noir et blanc et en couleurs.

(2) Comprend des photos noir et blanc, fac-similés noir et blanc, copies couleurs laser et diapositives.

(3) Cette augmentation significative s'explique par le fait qu'on comptabilise maintenant le tirage des miniplanches-contacts qu'on insère dans les boîtiers de CD.

(4) Cette importante augmentation s'explique par la production d'images pour deux catalogues d'exposition dans le cadre de l'ouverture de la Grande Bibliothèque.

(5) Ce produit analogique a diminué en faveur des produits numériques.

VENTES

La plupart des produits de ce secteur sont vendus à la clientèle. Les recettes et la valeur ajoutée dans les collections de la Bibliothèque nationale du Québec se chiffrent comme suit :

	2003-2004	2004-2005
Recettes	23 020,50 \$	16 374,81 \$
Valeur ajoutée	48 547,00 \$	33 861,00 \$

MAGASINS

Services ⁽¹⁾

	2003-2004	2004-2005
Référence (titres)	160	216
Prêts (titres)	5 381	3 099
Photocopies des brochures en exemplaire unique (titres)	224	112
Inventaire permanent (titres)	4 800	1 400

Ajouts

	2003-2004	2004-2005
Publications en série du gouvernement du Québec	3 023	3 440
Revue	15 377	16 947
Annuaire	2 017	2 259
Journal	23 808	23 243
Livres et brochures (privés et publics)	12 746	13 949
Mises à jour	625	333
Affiches	835	1 114
Estampes	1 308	992
Reproductions d'œuvres d'art	0	2
Cartes postales	295	98
Cassettes	21	51
Disques compacts	737	891
Documents électroniques	385	403
Microfiches	0	260
Microfilms	177	121
Microsillons	205	15
78 tours	2	11
45 tours	765	2 121

PROGRAMME CIP

	2003-2004	2004-2005
Demandes reçues	2 258	2 312
Éditeurs participants	264	295
Nouveaux éditeurs participants	84	135

NOMBRE DE TITRES TRAITÉS

CATÉGORIES DE DOCUMENTS	2003-2004	2004-2005
Monographies courantes	7 212	6 239
Monographies rétrospectives	936	653
Monographies étrangères	799	653
Publications gouvernementales québécoises (OFF)	1 253	1 817
Publications gouvernementales fédérales (COF)	137	402
Microformes	321	205
Publications en série	1 329	1 372
Documents cartographiques	127	163
Musique imprimée	441	330
Enregistrements sonores	1 700	3 021
Estampes	1 451	1 052
Reproductions d'œuvres d'art	110	53
Affiches	975	1 113
Livres d'artistes	40	41
Documents électroniques sur support	267	22
Documents électroniques en ligne	70	2 468
Total	17 168	19 604

NOTICES D'AUTORITÉ ET MISES À JOUR

	2003-2004	2004-2005
Création de notices d'autorité	6 988	7 082
Création de dossiers d'autorité de noms géographiques	83	104
Mise à jour de dossiers d'autorité de noms géographiques	244	262
Mise à jour de notices de monographies et de documents musicaux	5 136	18 152
Mise à jour de dossiers de publications en série ayant cessé de paraître	2 096	939

FRÉQUENTATION DE LA SALLE DE LECTURE
DU CENTRE DE CONSERVATION

	2003-2004	2004-2005
Nombre d'usagers	2 560	2 721

DEMANDES DE RÉFÉRENCE,
SALLE DE LECTURE DU CENTRE DE CONSERVATION

	SUR PLACE		PAR TÉLÉPHONE		PAR CORRESPONDANCE		TOTAL	
RESSOURCES DOCUMENTAIRES	2003-2004	2004-2005	2003-2004	2004-2005	2003-2004	2004-2005	2003-2004	2004-2005
Collections spéciales	1 922	2 429	844	616	322	458	3 088	3 503
Archives privées	250	303	139	115	83	66	472	484
Total	2 172	2 732	983	731	405	524	3 560	3 987

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS,
SALLE DE LECTURE DU CENTRE DE CONSERVATION

	SUR PLACE		PAR TÉLÉPHONE		TOTAL	
RESSOURCES DOCUMENTAIRES	2003-2004	2004-2005	2003-2004	2004-2005	2003-2004	2004-2005
Total	85	71	165	288	250	359

PRÊTS INTERNES, SALLE DE LECTURE DU CENTRE DE CONSERVATION

NOMBRE DE DOCUMENTS PRÊTÉS ⁽¹⁾	2003-2004	2004-2005
Ouvrages de référence	854	1 103
Livres anciens	391	724
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	1 912	1 519
Photographies	747	162
Fonds d'archives privées	1 902	2 729
Documents cartographiques	14 974	19 790
Musique	373	261
Affiches	649	113
Estampes	315	598
Iconographie documentaire	293	75
Cartes postales ⁽²⁾	12 908	1 726
Programmes de spectacles	1 011	334
Total ⁽¹⁾	23 421	27 408

UTILISATION DES POSTES INFORMATIQUES, SALLE DE LECTURE DU CENTRE DE CONSERVATION

	2003-2004	2004-2005
Nombre d'utilisateurs	463	630
Nombre d'heures	668 ⁽³⁾	909

(1) Afin de simplifier la compilation des statistiques de prêt, l'unité de mesure désormais adoptée est le « document » qui remplace les « titres » et « unités physiques » utilisés dans le Rapport annuel 2003-2004. Par ailleurs, afin de rendre possible la comparaison entre les années 2003-2004 et 2004-2005, les cartes postales n'ont pas été incluses dans le total du tableau.

(2) Les statistiques de l'année 2004-2005 reflètent le nombre de cartes postales véritablement consultées alors que celles de 2003-2004 représentent une évaluation en fonction du nombre de boîtes transmises aux usagers. C'est ce qui explique l'importante variation d'une année à l'autre.

(3) Contrairement à 2004-2005, il n'existe pas de relevé du nombre d'heures pour 2003-2004. La donnée fournie est une estimation basée sur le temps moyen d'utilisation des postes informatiques en 2004-2005.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DIFFUSION

FRÉQUENTATION DES SALLES DE LECTURE

	2003-2004	2004-2005 ⁽¹⁾
Édifice Saint-Sulpice	11 313	12 306
Édifice Ægidius-Fauteux	10 250	8 979
Total	21 563	21 285

(1) Statistiques du 1^{er} avril 2004 au 29 janvier 2005

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET DE RÉFÉRENCE

	SUR PLACE		PAR TÉLÉPHONE		PAR CORRESPONDANCE		TOTAL	
	2003-2004	2004-2005	2003-2004	2004-2005 ⁽²⁾	2003-2004	2004-2005	2003-2004	2004-2005
Édifice Saint-Sulpice	3 303	2 318	4 466	2 647	5 902	4 482	13 671	9 447
Édifice Ægidius-Fauteux	5 369	4 540	4 769	2 523	195	120	10 333	7 183
Référence à distance		0		898		1 147		2 045
Total	8 672	6 858	9 235	6 068	6 097	5 749	24 004	18 675

(2) Statistiques du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005

DEMANDES DE PRÊTS ET D'EMPRUNTS ENTRE BIBLIOTHÈQUES

	2003-2004			2004-2005 ⁽³⁾		
	Prêts	Emprunts	Total	Prêts	Emprunts	Total
Région de Montréal	699	35	734	452	9	461
Le Québec (à l'exception de Montréal)	1 612	18	1 630	1 439	5	1 444
Ontario	309	44	353	169	15	184
Autres provinces canadiennes	177	11	188	176	4	180
États-Unis	30	11	41	26	2	28
Autres pays	80	33	113	51	3	54
Total	2 907	152	3 059	2 313	38	2 351

(3) Statistiques du 1^{er} avril 2004 au 12 décembre 2004

PRÊTS ET EMPRUNTS SATISFAITS

	2003-2004			2004-2005 ⁽¹⁾		
	Documents originaux	Photocopies et microformes	Total	Documents originaux	Photocopies et microformes	Total
Monographies	836	146	982	514	82	596
Publications en série	328	977	1 305	149	1 003	1 152
Total prêts	1 164	1 123	2 287	663	1 085	1 748
Emprunts	84	66	150	15	23	38
Total prêts et emprunts	1 248	1 189	2 437	678	1 108	1 786

(1) Statistiques du 1^{er} avril 2004 au 29 janvier 2005

PRÊTS INTERNES

	TITRES		UNITÉS PHYSIQUES	
	2003-2004	2004-2005 ⁽²⁾	2003-2004	2004-2005 ⁽²⁾
Livres	17 187	10 259	18 382	10 968
Ouvrages de référence			5 517	4 149
Revue	3 252	2 315	37 165	27 558
Journaux	2 317	2 146	25 026	36 204
Publications gouvernementales				
québécoises	1 265	979	7 294	7 664
canadiennes	269	189	1 815	1 597
Microformes	15 547	11 999	40 224	32 065
Documents électroniques	222	10	573	17
Total	40 059	27 897	135 996	120 222

(2) Statistiques du 1^{er} avril 2004 au 29 janvier 2005

UTILISATION DES POSTES INTERNET ET CÉDÉROMS

	2003-2004			2004-2005 ⁽³⁾		
	ÉSS ⁽⁴⁾	ÉAF ⁽⁵⁾	Total	ÉSS ⁽⁴⁾	ÉAF ⁽⁵⁾	Total
Internet	4 647	2 652	7 299	6 801	3 015	9 816
Cédéroms	5	243	248	1	477	478
Total prêts et emprunts	4 652	2 895	7 547	6 802	3 492	10 294

(3) Statistiques du 1^{er} avril 2004 au 29 janvier 2005

(4) Édifice Saint-Sulpice

(5) Édifice Agidius-Fauteux

ÉTAT DES COLLECTIONS EN CONSERVATION ET EN DIFFUSION (COLLECTION QUÉBÉCOISE) DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

AU 31 MARS 2005⁽¹⁾

RESSOURCES DOCUMENTAIRES	NOMBRE DE TITRES	NOMBRE D'UNITÉS MATÉRIELLES
Livres et brochures		
Éditions québécoises et relatives au Québec	259 352	537 476
Fonds Saint-Sulpice	68 124	91 117
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	2 763	4 150
Livres anciens	6 703	8 488
Iconographies documentaires	767	767
Collection feuilles volantes	304	348
Publications gouvernementales québécoises	68 397	368 967
Publications gouvernementales canadiennes	20 128	96 375
Publications préconfédératives	999	1 449
Publications en série		
Imprimés		
Revue	18 116	1 203 227
Journal	5 251	1 220 308
Annuel	16 109	99 219
Fonds Saint-Sulpice	n/d	10 453
Microfiches	66 412	366 024
Microfilms	2 860	56 916
Documents électroniques⁽²⁾	2 633	6 569
Partitions musicales	98 488	106 068
Enregistrements sonores		
Cassettes audio	2 648	5 596
Disques compacts	8 448	16 326
Disques vinyle	13 997	21 124
Documents cartographiques		
Cartes (monographies et en série) ⁽³⁾	46 011	78 105
Atlas	1 524	2 953
Microfiches	6 450 ⁽⁴⁾	11 684
Documents iconographiques		
Affiches	12 442	19 258
Cartes postales	n/d ⁽⁵⁾	78 736
Estampes	20 880	32 293
Reproductions d'œuvres d'art	839	1 586
Fonds d'archives privées	473	1 019 m.l.
Photographies	n/d ⁽⁶⁾	33 797
Ressources électroniques sur Internet	3 659	3 659
Total		4 483 038⁽⁶⁾

(1) La majorité des statistiques concernant le nombre de titres est tirée de la banque de données Iris alors que les unités matérielles ont été comptées par le système informatique ou manuellement. Ces statistiques reflètent exactement l'état des collections de la BNQ au 31 mars 2005.

(2) L'année dernière, il y avait des ressources électroniques sur Internet dans cette collection. Nous avons donc corrigé la situation, d'où la baisse de titres et d'unités matérielles par rapport à l'année dernière.

(3) La hausse du nombre de titres par rapport aux statistiques de l'an dernier est due au transfert de plusieurs notices bibliographiques dans le catalogue Iris, dans lequel les cartes sont maintenant considérées comme des titres distincts et non plus seulement comme des unités matérielles.

(4) Par rapport à l'année dernière, il y a un écart négatif de 354 titres. Cet écart est dû au fait que certaines notices incomplètes n'ont pas été transférées dans le catalogue Iris, duquel sont dorénavant tirées les données.

(5) Le catalogue Iris ne contient pas les informations relatives à la diffusion pour ce qui est du nombre de titres pour les collections datant d'avant 1997.

(6) Le nombre d'unités matérielles des fonds d'archives privées n'est pas inclus dans le total.

ÉTAT DES COLLECTIONS EN CONSERVATION

AU 31 MARS 2005 ⁽¹⁾

RESSOURCES DOCUMENTAIRES	NOMBRE DE TITRES	NOMBRE D'UNITÉS MATÉRIELLES
Livres et brochures		
Éditions québécoises et relatives au Québec	259 352	285 000
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	2 763	2 801
Livres anciens	6 703	8 488
Iconographies documentaires	767	767
Collection feuilles volantes	304	348
Publications gouvernementales québécoises		
Périodiques	11 897	154 443
Monographies	55 500	60 504
Publications préconfédératives	999	1 033
Publications en série		
Imprimés		
Revue	17 326	703 533
Journaux	5 128	1 206 213
Annuaire	14 897	55 266
Microfiches	n/d	3 112
Microfilms	n/d	19 058
Documents électroniques ⁽²⁾	2 527	3 348
Partitions musicales	97 323	97 510
Enregistrements sonores		
Cassettes audio	2 645	2 799
Disques compacts	8 438	8 628
Disques vinyle	13 987	14 032
Documents cartographiques		
Cartes (monographies et en série) ⁽³⁾	44 069	62 816
Atlas	1 512	2 180
Microfiches	6 450 ⁽⁴⁾	11 684
Documents iconographiques		
Affiches	12 377	12 953
Cartes postales	n/d ⁽⁵⁾	72 366
Estampes	20 726	21 966
Reproductions d'œuvres d'art	839	839
Fonds d'archives privées	473	1 019 m.l.
Photographies	n/d ⁽⁵⁾	33 797

(1) La majorité des statistiques concernant le nombre de titres est tirée de la banque de données Iris alors que les unités matérielles ont été comptées par le système informatique ou manuellement. Ces statistiques reflètent exactement l'état des collections de la BNQ au 31 mars 2005.

(2) L'année dernière, il y avait des ressources électroniques sur Internet dans cette collection. Nous avons donc corrigé la situation, d'où la baisse de titres et d'unités matérielles par rapport à l'année dernière.

(3) La hausse du nombre de titres par rapport aux statistiques de l'an dernier est due au transfert de plusieurs notices bibliographiques dans le catalogue Iris, dans lequel les cartes sont maintenant considérées comme des titres distincts et non plus seulement comme des unités matérielles.

(4) Par rapport à l'année dernière, il y a un écart négatif de 354 titres. Cet écart est dû au fait que certaines notices incomplètes n'ont pas été transférées dans le catalogue Iris, duquel sont dorénavant tirées les données.

(5) Le catalogue Iris ne contient pas les informations relatives à la diffusion pour ce qui est du nombre de titres pour les collections datant d'avant 1991.

ÉTAT DES COLLECTIONS EN DIFFUSION (COLLECTION QUÉBÉCOISE)

AU 31 MARS 2005 ⁽¹⁾

RESSOURCES DOCUMENTAIRES	NOMBRE DE TITRES	NOMBRE D'UNITÉS MATÉRIELLES
Livres et brochures		
Éditions québécoises et relatives au Québec	222 071	252 476
Fonds Saint-Sulpice	68 124	91 117
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	1 327	1 349
Publications gouvernementales québécoises	60 086	154 020
Publications gouvernementales canadiennes	20 128	96 375
Publications préconfédératives	392	416
Publications en série		
Imprimés		
Revue	18 116	499 694
Journal	246	14 095
Annuel	16 109	43 953
Fonds Saint-Sulpice	n/d	10 453
Microfiches	66 412	362 912
Microfilms	2 860	37 858
Documents électroniques ⁽²⁾	2 340	3 221
Partitions musicales	8 447	8 558
Enregistrements sonores		
Cassettes audio	2 206	2 797
Disques compacts	7 510	7 698
Disques vinyle	6 994	7 092
Documents cartographiques		
Cartes (monographies et en série) ⁽¹⁾	11 347	15 289
Atlas	711	773
Documents iconographiques		
Affiches	5 896	6 305
Cartes postales	n/d ⁽¹⁾	6 370
Estampes	9 041	10 327
Reproductions d'œuvres d'art	747	747

LISTE DES DONATEURS 2004-2005

- > ABBAYE CISTERCIENNE D'OKA
- > L'ACTION NATIONALE
- > ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
- > MARJOLAINE AREL
- > PIERRE AUDET
- > AXA ASSURANCES

- > GUY BAILEY
- > HÉLÈNE BEAUCHAMP
- > MADELEINE BEAUDOIN
- > RÉJEAN BEAUDOIN
- > JACQUES BEAUDRY
- > FAMILLE DE MICHEL ET HÉLÈNE BÉLANGER
- > SAMIR BENCHERIF
- > BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
- > BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
- > BIBLIOTHÈQUE DU CÉGEP DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
- > BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE AHUNTSIC
- > BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE
- > BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE DE ROSEMONT
- > BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE DE SHERBROOKE
- > BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
- > BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE LIONEL-GROULX
- > BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE SAINT-SACREMENT, TERREBONNE
- > BIBLIOTHÈQUE GATIEN-LAPOINTE, TROIS-RIVIÈRES
- > BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CHAMBLY
- > BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA TUQUE
- > BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINTE-JULIE
- > RENÉ BINETTE
- > LISE BISSONNETTE
- > GAÉTAN BLANCHETTE
- > ALAIN BOISSIER
- > ALAIN BOUCHER
- > MARTIN BRIDEAU
- > MICHEL BRISEBOIS
- > LISE BROUSSEAU
- > CLAIRE BROUILLET
- > BUREAU DES REGROUPEMENTS DES ARTISTES VISUELS DE L'ONTARIO (BRAVO)

- > CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES
- > CÉLINE CARDIN
- > FRÉDÉRIC CARPENTIER
- > CÉGEP FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU
- > CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE MONTRÉAL
- > CENTRE D'HISTOIRE DE SAINT-HYACINTHE
- > CENTRE DE DOCUMENTATION DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL
- > CENTRE DE RECHERCHE EN CIVILISATION CANADIENNE-FRANÇAISE, UNIVERSITÉ D'OTTAWA
- > CENTRE DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES, COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
- > CENTRE FORA, SUDBURY
- > CENTRO DE ESTUDIOS DE LITERATURA FRANCESA Y FRANCÓFANAS (ARGENTINE)
- > HÉLÈNE CHARBONNEAU
- > ANDRÉ CHÉNIER
- > GILBERT CHOQUETTE
- > CLAIRE CLOUTIER
- > COMITÉ BAHÁ'Í DE LITTÉRATURE ET DE PRODUCTIONS FRANÇAISES
- > CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME
- > CONSEIL INTERNATIONAL D'ÉTUDES CANADIENNES
- > CLAUDE CORBO
- > LIONEL CORMIER
- > CHRYSTIANE COULOMBE
- > CUMBERLAND COUNTY MUSEUM & ARCHIVES, AMHERST, NOUVELLE-ÉCOSSE

- > LORRAINE DAGENAIS
- > ED DAHL
- > DEEP WATER PRESS
- > FRANÇOIS DEROME
- > MME P. DESBIENS
- > GÉRARD DESJARDINS
- > NICOLE DESROCHERS
- > PÂQUERETTE DUMONT
- > ELISABETH DUPOND
- > PIERRE DUPUIS

- > ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES, MONTRÉAL

- > ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA
- > ÉCOMUSÉE DU FIER MONDE
- > ÉDITIONS BOUTON D'OR ACADIE
- > ÉDITIONS CAPAX DEI
- > LES ÉDITIONS DAVID
- > ÉDITIONS DES PLAINES
- > LES ÉDITIONS DU BLEU
- > ÉDITIONS DU GREF
- > ÉDITIONS LA GRANDE MARÉE
- > ÉDITIONS LIBRAIRIE ARTHÈME FAYARD
- > ÉDITIONS L'INTERCUBE
- > ÉDITIONS MUHOKA
- > ÉDITIONS PRISE DE PAROLE
- > MARTINE ELOY

- > FABRIQUE DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTRNEUF
- > FONDATION ÉTOILES D'OR WARWICK
- > FONDATION PRO HELVETIA
- > PIERRE FORCIER
- > MICHEL FORTIN
- > LES FRANCISCAINS
- > HARRY FURNISS

- > GUY GAGNON
- > LA GALERIE DU NOUVEL ONTARIO
- > LA GALERIE GRAFF
- > GALLIMARD LTÉE
- > MARIE-LOUISE GAY
- > DOMINIQUE GAUVREAU-TREMBLAY
- > YVON GODBOUT
- > FRANÇOIS GODIN
- > MIREILLE GOULET
- > HUGUETTE GUAY
- > JULES GUÉRARD
- > VIATEUR GUILLEMETTE

- > NUBIA HANCIALI
- > MARIE-JACQUARD HANDY
- > LAURENT ET ÉLIETTE HARDY
- > FLORENT J. HÉROUX
- > GISELE HÉROUX
- > YANN HERRY
- > GABRIELLE HUARD

- > INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC
- > JEAN-PAUL JEANNOTTE
- > LORRAINE JEANSONNE
- > COLOMBE JODOIN
- > ALBERT KAZADI-NKASHAMA
- > DENYSE KITTEL
- > JOHANNE LABERGE
- > PEARL LABERGE
- > MARIE-PAULE LABRECQUE-MARCEAU
- > MANON LAFLEUR
- > CHRISTINE LAFRANCE
- > YVAN LAMONDE
- > LOUIS-PHILIPPE LAMY
- > GERVAIS LAPERRIÈRE
- > GILLES LAPIERRE
- > JEAN LAPORTE
- > JEAN-PIERRE-PAUL LAROCHE
- > GILLES LATULIPPE
- > RICHARD LECLERC
- > ODETTE LEGENDRE
- > LÉGER ROBIC RICHARD
- > MICHEL LEMIRE
- > BENOÎT LESTAGE
- > FRANCE LEVASSEUR-OUMET
- > DIANE LÉVESQUE
- > HUGO LÉVESQUE
- > MICHÈLE LÉVESQUE
- > LIBRAIRIE LE FURETEUR
- > BERNICE LORD
- > MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME D'AQUITAINE
- > ANDRES MANNISTE
- > GUY MARCOUX
- > JEAN-LOUIS MARTEL
- > LUCIE MARTEL
- > MARCELLE MAUFETTE
- > PIERRE MAYRAND
- > MICHAEL MCCAULEY
- > MARIO MEROLA
- > MINISTÈRE DE LA CULTURE ET
DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC
- > MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC
- > MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET
DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC
- > MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES
DU QUÉBEC
- > ANDREA MOORHEAU
- > MARC MOREST
- > GAËTAN MORIN
- > LUCIE K. MORISSET
- > MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS
- > MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA
- > THÉRÈSE NAAMAN
- > ORDRE DES DOMINICAINS
- > MARIE-JOSÉE OUVRAUD
- > JACQUES PALUMBO
- > ANDRÉ PAQUET
- > CLAUDE PARÉ
- > LUCIE PELLERIN
- > LOUIS PELLETIER
- > RAYMOND PELLETIER
- > ANDRÉE PENELLE
- > CLERMONT PÉPIN
- > JEAN-PIERRE-YVES PÉPIN
- > GASTON PETIT
- > RENÉ PHANEUF
- > DIANE POIRIER
- > GÉRARD POIRIER
- > HILDEGE POIRIER
- > LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
- > JACQUES PRINCE
- > JANSON QUESSY
- > LUCETTE QUIRION
- > PIERRE RICHARD
- > ROBIC S.E.N.C.
- > MICHEL ROBICHAUD
- > S. ROLLIN
- > FRANÇOIS ROUSSEAU
- > JÉRÔME ROUSSEAU
- > LISE ROUSSEAU VARGA
- > THÉRÈSE ROY
- > CLAUDE SABOURIN
- > YOLANDA SANTANDER
- > AGATHE SÉNÉCAL
- > SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PHYTOPATHOLOGIE
- > SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL
- > SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE CANADIENNE-FRANÇAISE
- > SŒURS DE LA CHARITÉ DE MONTRÉAL
- > SŒURS URSULINES DE STANSTEAD
- > SPAFAX CANADA INC.
- > SUCCESSION CAROLINE LAMOUREUX
- > KEVIN THOMAS
- > OSCAR TOBAR
- > LOUISE TOUSIGNANT
- > NICOLE TREMBLAY
- > PAUL-ANDRÉ TURCOTTE
- > UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
- > UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, DIVISION DES ARCHIVES
- > BERNARD URLACHER
- > PIERRE ANDRÉ VIAU
- > KINGLEY VIBERT
- > RAYMOND VINETTE
- > SUZANNE YEOMAN (NOUVELLE-ZÉLANDE)

ANNEXE 1

LES BOURSES DE RECHERCHE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

LAURÉATS DU CONCOURS 2004-2005 DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ⁽¹⁾

Bourse postdoctorale (25 000 \$) :

- > Stéphane Roy, docteur en histoire de l'art, Université du Québec à Montréal
Titre du projet : « Image(s) d'un monde en mutation : l'illustration dans la presse périodique au Québec à la fin du »X« siècle »

Bourses doctorales (10 000 \$ chacune) :

- > Claudine Caron, doctorante en musique, Université de Montréal
Titre du projet : « Léo-Pol Morin (1892-1941) : modernité musicale et diffusion au Québec »
- > Catherine Morency, doctorante en littérature, Université Laval
Titre du projet : « Pensée et inscription de l'œuvre chez Gaston Miron et Roland Giguère : une poétique du parcours et du non-parcours »

Bourses pour les chercheurs étrangers (5 000 \$ chacune) :

- > Fabien Hein, docteur en sociologie, Université de Metz (France)
Titre du projet : « Analyse comparative de la musique rock française et québécoise »
- > Adina Ruiu, doctorante en littérature, Université Al. I. Cuza Iasi (Roumanie) et École des Hautes Études en Sciences Sociales (France)
Titre du projet : « La rhétorique des passions dans les relations des jésuites (1632-1673) »

Membres externes du comité évaluateur des concours 2004-2005 :

- > Jean Bélisle, professeur au département d'histoire de l'art, Université Concordia
- > Michel Lacroix, professeur au département de français, Université du Québec à Trois-Rivières
- > Hélène Paul, professeur au département de musique, Université du Québec à Montréal

Membres internes du comité évaluateur des concours 2004-2005 :

- > Claude Fournier, directeur général de la conservation
- > Danielle Léger, bibliothécaire aux collections spéciales, Direction de la recherche et de l'édition

(1) Les lauréats de la bourse de maîtrise et de la bourse Relations France-Québec seront connus le 15 juin 2005.

ANNEXE 2

RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS PUBLICS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

CHAPITRE I

Objet et champ d'application

1. Le présent règlement sur le code d'éthique des administrateurs publics de la Bibliothèque nationale du Québec, ci-après la BNQ, a pour objet de préserver le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de la BNQ, de favoriser la transparence au sein de la BNQ et de responsabiliser les administrateurs publics de la BNQ.
2. Le présent règlement s'applique aux membres du conseil d'administration et du comité exécutif, à la présidente-directrice générale ainsi qu'au secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la BNQ.

Le règlement s'applique également aux membres d'un comité rattaché au conseil d'administration de la BNQ qui n'est ni membre du conseil d'administration ni un employé régulier de la BNQ.

3. La personne déjà régie par des normes d'éthique en vertu de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., chapitre F-3.1.1) est aussi assujettie au présent règlement lorsqu'elle occupe des fonctions d'administrateur public au sein de la BNQ.
4. Pour les fins de l'application du présent règlement, est assimilée à la présidente du conseil d'administration toute personne qui remplit des fonctions équivalentes aux siennes.

Pour les fins d'interprétation du présent règlement, l'expression « administrateur public » renvoie aux personnes et administrateurs publics visés à l'article 2 du présent règlement et le mot « code » renvoie au Code d'éthique des administrateurs publics de la Bibliothèque nationale du Québec.

CHAPITRE II

Principes généraux d'éthique

5. L'administrateur public de la BNQ est nommé ou désigné pour contribuer, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la BNQ et, le cas échéant, à la bonne administration de ses biens.
6. La contribution de l'administrateur public de la BNQ doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, impartialité, intégrité, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.
7. L'administrateur public de la BNQ est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes et règles d'équité et d'éthique prévus à la loi et au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics édicté par le Décret 824-98 du 17 juin 1998, ainsi que ceux établis dans le présent code.

En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur public de la BNQ doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles et il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent pas nuire à l'exercice de ses fonctions.

L'administrateur public de la BNQ qui, à la demande d'un autre organisme ou d'une autre entreprise du gouvernement, exerce des fonctions d'administrateur public dans cet organisme ou cette entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

8. L'administrateur public de la BNQ est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher un administrateur public représentant ou lié à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ou de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le conseil d'administration exige le respect de la confidentialité.

9. La présidente du conseil d'administration de la BNQ doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.

10. L'administrateur public de la BNQ doit éviter de se situer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

Il doit dénoncer à la BNQ tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans une association, une entreprise ou un organisme susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la BNQ, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Sous réserve de l'article 8 du présent code, l'administrateur public de la BNQ nommé ou désigné dans un autre organisme ou une entreprise doit aussi faire cette dénonciation à la BNQ.

11. Un administrateur public de la BNQ à temps plein ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans une association, une entreprise ou un organisme mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la BNQ. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation, pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Tout autre administrateur public de la BNQ qui a un intérêt direct ou indirect dans une association, une entreprise ou un organisme doit, sous peine de révocation, dénoncer cet intérêt à la présidente du conseil d'administration.

Cet administrateur doit, le cas échéant et sous réserve de l'article 36 du présent code, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'association, l'entreprise ou l'organisme dans lequel il a cet intérêt et se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur public de la BNQ de se prononcer sur des mesures d'application générale relative aux conditions de travail au sein de la BNQ par lesquelles il serait aussi visé.

12. L'administrateur public de la BNQ ne doit pas confondre les biens de la BNQ avec les siens et il ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

13. L'administrateur public de la BNQ ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher un administrateur public de la BNQ représentant ou lié à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ou de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le conseil d'administration exige le respect de la confidentialité.

14. Un administrateur public de la BNQ à temps plein doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si l'autorité qui l'a nommé le désigne ou le nomme à d'autres fonctions.

Un administrateur public à temps plein autre que la présidente du conseil d'administration peut toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil d'administration, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

La présidente du conseil d'administration peut pareillement être autorisée par le secrétaire général du Conseil exécutif.

15. L'administrateur public de la BNQ ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

16. L'administrateur public de la BNQ ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

17. L'administrateur public de la BNQ doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par une offre d'emploi.

18. L'administrateur public de la BNQ qui a cessé d'exercer des fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la BNQ.

19. L'administrateur public de la BNQ qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque de conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la BNQ.

Il est interdit à l'administrateur public de la BNQ, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, une négociation ou une autre opération à laquelle la BNQ est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

L'administrateur public visé au deuxième alinéa ne peut traiter, dans les circonstances prévues à cet alinéa, avec un administrateur public de la BNQ dans l'année où il a quitté ses fonctions.

20. La présidente du conseil d'administration de la BNQ doit s'assurer du respect et de l'exécution des principes et règles du présent code par les administrateurs publics de la BNQ.

CHAPITRE III

Activités politiques

21. Le présent chapitre du code ne s'applique pas à un membre d'un comité rattaché au conseil d'administration de la BNQ qui n'est ni membre du conseil d'administration ni un employé régulier de la BNQ.

22. L'administrateur public de la BNQ à temps plein qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif.

Tout autre administrateur public de la BNQ qui a une telle intention doit en informer la présidente du conseil d'administration.

23. La présidente du conseil d'administration de la BNQ qui veut se porter candidate à une charge publique élective doit se démettre de ses fonctions.

24. L'administrateur public de la BNQ autre que la présidente qui veut se porter candidat à la charge de député à l'Assemblée nationale ou de député à la Chambre des communes du Canada dont l'exercice sera probablement à temps plein ou partiel doit demander et a droit à un congé non rémunéré à compter du jour où il annonce sa candidature.

25. L'administrateur public de la BNQ autre que la présidente qui veut se porter candidat à une charge publique élective non visée à l'article 24 dont l'exercice sera probablement à temps plein ou partiel, mais dont la candidature sera susceptible de l'amener à enfreindre son devoir de réserve, doit demander et a droit à un congé non rémunéré à compter du jour où il annonce sa candidature.

26. L'administrateur public de la BNQ qui obtient un congé sans rémunération conformément à l'article 24 ou 25 du présent code a le droit de reprendre ses fonctions au plus tard le trentième jour qui suit la date de clôture des mises en candidature, s'il n'est pas candidat, ou, s'il est candidat, au plus tard le trentième jour qui suit la date à laquelle une autre personne est proclamée élue.
27. L'administrateur public de la BNQ autre que la présidente dont le mandat est à durée déterminée qui est élu à une charge de député à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes du Canada et qui accepte son élection doit se démettre immédiatement de ses fonctions d'administrateur public de la BNQ.

CHAPITRE IV

Rémunération

28. L'administrateur public de la BNQ n'a droit, dans l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération permise reliée à ces fonctions. Cette rémunération ne peut comprendre, même en partie, des avantages pécuniaires et des avantages établis par des mécanismes d'intéressement basés sur la variation des actions ou sur la participation au capital actions d'une entreprise, notamment.
29. L'administrateur public de la BNQ révoqué pour une cause juste et suffisante ne peut recevoir ni allocation ni indemnité de départ.
30. L'administrateur public de la BNQ qui a quitté ses fonctions, qui a reçu ou qui reçoit une allocation ou une indemnité de départ et qui occupe une fonction, un emploi ou tout autre poste rémunéré dans le secteur public pendant la période correspondant à cette allocation ou indemnité doit rembourser la partie de l'allocation ou de l'indemnité couvrant la période pour laquelle il reçoit un traitement, ou cesser de la recevoir pendant cette période.
- Toutefois, si le traitement qu'il reçoit est inférieur à celui qu'il recevait antérieurement, il n'a qu'à rembourser l'allocation ou l'indemnité jusqu'à concurrence du nouveau traitement ou il peut continuer de recevoir la partie de l'allocation ou de l'indemnité qui excède son nouveau traitement.
31. Quiconque a reçu ou reçoit une allocation ou une indemnité de départ du secteur public et reçoit un traitement à titre d'administrateur public de la BNQ pendant la période correspondant à cette allocation ou cette indemnité doit rembourser la partie de l'allocation ou de l'indemnité couvrant la période pour laquelle il reçoit un traitement, ou cesser de la recevoir pendant cette période.
- Toutefois, si le traitement qu'il reçoit à titre d'administrateur public de la BNQ est inférieur à celui qu'il recevait antérieurement, il n'a qu'à rembourser l'allocation ou l'indemnité jusqu'à concurrence du nouveau traitement, ou il peut continuer de recevoir la partie de l'allocation ou de l'indemnité qui excède son nouveau traitement.
32. L'administrateur public à temps plein de la BNQ qui a cessé d'exercer ses fonctions, qui a bénéficié de mesures dites de départ assisté et qui, dans les deux ans qui suivent son départ, accepte une fonction, un emploi ou tout autre poste rémunéré dans le secteur public doit rembourser la somme correspondant à la valeur des mesures dont il a bénéficié jusqu'à concurrence du montant de la rémunération reçue, du fait de ce retour, durant cette période de deux ans.
33. L'exercice à temps partiel d'activités didactiques par un administrateur public de la BNQ n'est pas visé par les articles 30 à 32.
34. La période couverte par l'allocation ou l'indemnité de départ visée aux articles 30 et 31 correspond à celle qui aurait été couverte par le même montant si la personne l'avait reçue à titre de paiement dans sa fonction, son emploi ou son poste antérieur.

Pour l'application des articles 30 à 32 du présent code, « secteur public » s'entend des organismes, des établissements et des entreprises visés par l'annexe au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics.

CHAPITRE V

Normes et règles particulières d'éthique

35. En outre de la situation de conflit d'intérêts direct ou indirect qu'il doit éviter et dénoncer, l'administrateur public de la BNQ doit également éviter de se placer dans une situation de conflit apparent ou potentiel de nature à entraver la poursuite de la mission de la BNQ.
36. L'existence d'une situation de conflit d'intérêts apparente ou potentielle n'entraîne pas en soi l'impossibilité ou l'incapacité pour un administrateur public de la BNQ d'agir dans la mesure où l'impartialité, l'intégrité et la transparence de la BNQ sont sauvegardées et que l'administrateur visé n'exerce pas sa fonction à temps plein au sein de la BNQ.
37. Le fait pour la directrice de la Bibliothèque de la Ville de Montréal et une personne désignée par la Ville de Montréal au conseil d'administration de la BNQ qui ne siège pas au conseil municipal ou au comité exécutif de la Ville de participer à une délibération de la BNQ sur toute matière touchant les intérêts de la Ville de Montréal et ses bibliothèques ne constitue pas un conflit d'intérêts au sens du présent code.

Toutefois, lors de toute discussion ou délibération touchant une matière faisant l'objet de négociations entre la BNQ et la Ville, la personne désignée par la Ville doit se retirer.

38. L'administrateur public de la BNQ autre que la présidente du conseil d'administration appelé ou invité à représenter officiellement la BNQ en informe la présidente du conseil d'administration et il doit au préalable obtenir l'autorisation expresse de celle-ci.

De plus, l'administrateur concerné ne peut aucunement engager la BNQ à moins d'y être expressément autorisé par la présidente.

Tout engagement ou toute représentation au nom de la BNQ doit être compatible avec la mission, les orientations et les politiques de la BNQ.

39. L'administrateur public de la BNQ adopte, dans ses relations avec les personnes morales ou physiques ou les corporations ou sociétés faisant affaire avec la BNQ une attitude empreinte de courtoisie, de respect et d'ouverture de manière à assurer des échanges productifs et une collaboration fructueuse et à éviter tout abus.

CHAPITRE VI

Mise en œuvre du code d'éthique

40. Le secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la BNQ s'assure que tout administrateur public de la BNQ en fonction, ainsi que tout nouvel administrateur nommé ou désigné, reçoive un exemplaire du présent code et de ses mises à jour.
41. Tout administrateur public de la BNQ en fonction lors de l'entrée en vigueur du présent code doit produire, dans les trente jours de cette entrée en vigueur, une déclaration écrite faisant état de ses intérêts ou des responsabilités qu'il occupe dans un organisme, une association ou une entreprise en relation avec la BNQ, ainsi que des droits qu'il peut faire valoir contre la BNQ.
42. Tout administrateur public de la BNQ nommé ou désigné après l'entrée en vigueur du présent code est tenu à la même obligation dans les trente jours de sa nomination ou de sa désignation.
43. Tout administrateur public de la BNQ doit de plus déposer une mise à jour de sa déclaration dès que survient un changement.
44. La déclaration annuelle d'intérêts, ainsi que ses mises à jour, doivent être déposées auprès du secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la BNQ.

45. Le dépôt de toute déclaration est consigné au procès-verbal de l'une des réunions du conseil d'administration de la BNQ.
46. Le modèle de formulaire de déclaration d'intérêts en usage au sein de la BNQ est celui reproduit en annexe au présent code ou tout autre formulaire de remplacement élaboré par le secrétaire général et approuvé par la présidente du conseil d'administration de la BNQ.
47. L'administrateur public de la BNQ qui estime se trouver dans une situation qui soulève quelque difficulté au regard d'une disposition du présent code peut notamment prendre avis auprès du secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la BNQ quant à cette situation.
48. Le secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la BNQ doit faire état dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, du comité exécutif ou de l'un des comités rattachés au conseil d'administration de la BNQ de toute dénonciation de conflit d'intérêts d'un administrateur public de la BNQ, du retrait d'un administrateur lors ou en cours de réunion ou du fait que ce dernier n'a pas pris part à une délibération ou à une prise de décision.
49. La présidente du conseil d'administration de la BNQ peut inviter annuellement le conseil d'administration à procéder, selon les besoins et les circonstances, à une révision ou à une mise à jour du présent code.

CHAPITRE VII

Conservation et accès des déclarations de conflits d'intérêts

50. Le secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la BNQ garde et maintient à jour le registre des déclarations de conflits d'intérêts des administrateurs publics de la BNQ ainsi que des manquements, mesures disciplinaires, sanctions et autres décisions prises envers un administrateur public de la BNQ au regard du présent code.
51. Les déclarations de conflits d'intérêts, leurs mises à jour et le registre prévu par l'article 50 du présent code sont des documents confidentiels.
52. Ces documents et le registre ne peuvent être consultés auprès du secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la BNQ que par les membres du conseil d'administration de la BNQ, et ce, sur demande écrite au préalable.

CHAPITRE VIII

Processus disciplinaire

53. L'autorité compétente pour agir aux fins du processus disciplinaire est le secrétaire général associé du Conseil exécutif responsable des emplois supérieurs lorsque c'est la présidente du conseil d'administration de la BNQ ou un administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement ou un ministre qui est en cause.
- La présidente du conseil d'administration de la BNQ est l'autorité compétente pour agir à l'égard de tout autre administrateur public de la BNQ.
54. L'administrateur public de la BNQ à qui l'on reproche un manquement à l'éthique peut être relevé provisoirement de ses fonctions, avec rémunération, par l'autorité compétente, afin de permettre la prise de décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.
55. L'autorité compétente fait part par écrit à l'administrateur public de la BNQ du manquement reproché ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée.
- Elle informe de plus cet administrateur qu'il peut, dans les sept jours suivant la réception de l'écrit, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.

ANNEXE 3

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS PAR LES ADMINISTRATEURS PUBLICS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Nom

Prénom

Employeur

Adresse professionnelle

Adresse résidentielle

Téléphone au bureau

Télécopieur

Courriel

Conformément aux politiques et procédures établies par le gouvernement du Québec et la Bibliothèque nationale du Québec dans son *Code d'éthique des administrateurs publics de la Bibliothèque nationale du Québec*, veuillez s'il vous plaît déclarer ci-après, en fournissant tous les renseignements pertinents, en identifiant les personnes et entreprises visées et en énumérant les conflits réels et potentiels :

- (A) Vos appartenances, affiliations, activités, fonctions, postes au sein de personnes morales, corporations ou sociétés en liaison ou susceptibles d'être en liaison professionnelle avec la Bibliothèque nationale du Québec ?
- (B) Les biens mobiliers ou immobiliers ainsi que les valeurs mobilières et les droits réels immobiliers (hypothèques et priorités) détenus dans ou sur des personnes morales, corporations ou sociétés en liaison ou susceptibles d'être en liaison professionnelle avec la Bibliothèque nationale du Québec ?
- (C) Les personnes physiques et entités auxquelles vous êtes apparenté(e) et les appartenances, activités, fonctions, postes, biens, intérêts et valeurs de ces personnes ou entités dans des personnes morales, corporations ou sociétés en liaison ou susceptibles d'être en liaison professionnelle avec la Bibliothèque nationale du Québec ?

Je déclare avoir fourni tous les présents renseignements le plus exactement possible et au meilleur de ma connaissance à la date de la signature de ce formulaire et je m'engage à y apporter les modifications nécessaires advenant quelque changement.

(Signature)

(Date)

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

91 RAPPORT DE LA DIRECTION

93 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

94 ÉTATS FINANCIERS

94 Résultats

95 Évolution des actifs nets

96 Bilan

97 Flux de trésorerie

98 Notes complémentaires

RAPPORT DE LA DIRECTION

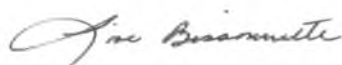
Les états financiers de la Bibliothèque nationale du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Bibliothèque nationale reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Bibliothèque nationale, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son Rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.



Présidente-directrice générale



Directrice générale de l'administration
et des services internes

Montréal, le 10 juin 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Bibliothèque nationale du Québec au 31 mars 2005 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Bibliothèque nationale. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Bibliothèque nationale au 31 mars 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 10 juin 2005

RÉSULTATS | DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005			2004
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de démarrage	Total
Revenus				
Subventions du gouvernement du Québec				
Fonctionnement	28 308 115 \$	\$	\$	28 308 115 \$
Autres subventions	21 177		24 345	45 522
Intérêts sur la dette à long terme		2 504 666		2 504 666
Amortissement des subventions reportées (note 15)	4 587 766	637 423	6 896 123	12 121 312
Contribution financière Ville de Montréal (note 8)	1 706 612			1 706 612
Contribution financière du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (note 21)	50 494			50 494
Revenus de commandite	212 000			212 000
Dons relatifs à la collection patrimoniale	415 555			415 555
Ventes de biens et services	338 547			338 547
Intérêts sur dépôts bancaires	295 176		2 800	297 976
	35 935 442	3 142 089	6 923 268	46 000 799
Dépenses				
Traitements et avantages sociaux	15 915 664		1 508 600	17 424 264
Services professionnels, administratifs et autres	5 484 971		2 898 425	8 383 396
Loyer	1 239 810		7 285	1 247 095
Transport et communications	949 008		15 797	964 805
Fournitures et approvisionnements	1 166 855		966 171	2 133 026
Perte sur disposition d'actifs		229 043		229 043
Frais financiers (note 16)	11 282	2 569 434	494 237	3 074 953
Amortissement des immobilisations		1 118 672	753 503	1 872 175
Amortissement de la participation dans une production télévisuelle		25 000		25 000
	24 767 590	3 942 149	6 644 018	35 353 757
Collection patrimoniale (note 4)				
Dons	415 555			415 555
Achats	5 011 818			5 011 818
	30 194 963	3 942 149	6 644 018	40 781 130
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	5 740 479 \$	(800 060) \$	279 250 \$	5 219 669 \$
				1 349 948 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS | DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005				2004
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de démarrage	Total	Total
SOLDE DES ACTIFS NETS AU DÉBUT	4 212 715 \$	2 467 710 \$	9 598 863 \$	16 279 288 \$	14 929 340 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	5 740 479	(800 060)	279 250	5 219 669	1 349 948
Contributions interfonds (note 9)	(780 407)	780 407			
SOLDE DES ACTIFS NETS À LA FIN	9 172 787 \$	2 448 057 \$	9 878 113 \$	21 498 957 \$	16 279 288 \$
Actifs nets investis en immobilisations	\$	2 323 057 \$	9 878 113 \$	12 201 170 \$	11 916 573 \$
Actifs nets utilisés pour une production télévisuelle en vertu d'une affectation d'origine interne		125 000		125 000	150 000
Actifs nets non affectés	9 172 787			9 172 787	4 212 715
SOLDE DES ACTIFS NETS À LA FIN	9 172 787 \$	2 448 057 \$	9 878 113 \$	21 498 957 \$	16 279 288 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILAN | AU 31 MARS 2005

	2005				2004
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de démarrage	Total	Total
ACTIF					
À court terme					
Espèces et quasi-espèces (note 5)	11 905 980 \$	\$	7 351 831 \$	19 257 811 \$	7 445 257 \$
Placements temporaires					1 250 903
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir (note 6)		5 527 153		5 527 153	5 551 318
Débiteurs (note 7)	2 144 263	160 000	25 217	2 329 480	506 696
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	2 030 689				
Frais payés d'avance	405 866		436 463	842 329	272 599
	16 486 798	5 687 153	7 813 511	27 956 773	15 026 773
Escompte et frais d'émission de la dette à long terme reportés		318 320		318 320	383 089
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir (note 6)		40 847 000	131 807 238	172 654 238	128 644 356
Immobilisations (note 10)		45 040 167	125 352 178	170 392 345	97 590 039
Participation dans une production télévisuelle (note 11)		125 000		125 000	150 000
Dépôt sur acquisition d'immobilisations (note 8)					35 000 000
	16 486 798 \$	92 017 640 \$	264 972 927 \$	371 446 676 \$	276 794 257 \$
PASSIF					
À court terme					
Créditeurs et frais courus	3 904 887 \$	195 335 \$	13 723 982 \$	17 824 204 \$	14 241 944 \$
Emprunts temporaires (note 12)		665 407	130 996 964	131 662 371	78 946 888
Intérêts à payer		1 183 534	306 721	1 490 255	894 460
Provision pour vacances	1 481 947		33 175	1 515 122	1 151 489
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement		368 389	1 662 300		
Versements sur la dette à long terme (note 13)		4 333 293		4 333 293	4 333 293
	5 386 834	6 745 958	146 723 142	156 825 245	99 568 074
Provision pour congés de maladie (note 14)	1 871 042		4 270	1 875 312	1 748 305
Revenus reportés		160 000		160 000	
Subventions du gouvernement du Québec reportées (note 15)	56 135	42 482 031	108 367 402	150 905 568	114 683 703
Dette à long terme (note 13)		40 181 594		40 181 594	44 514 887
	7 314 011	89 569 583	255 094 814	349 947 719	260 514 969
	9 172 787	2 448 057	9 878 113	21 498 957	16 279 288
	16 486 798 \$	92 017 640 \$	264 972 927 \$	371 446 676 \$	276 794 257 \$
ACTIFS NETS					

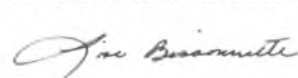
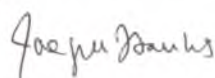
ENGAGEMENTS (note 18)

ÉVENTUALITÉS (note 19)

FUSION AVEC LES ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (note 22)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

FLUX DE TRÉSORERIE | DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005			2004
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de démarrage	Total
Activités d'exploitation				
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	5 740 479 \$	(800 060) \$	279 250 \$	5 219 669 \$
Ajustements pour :				
Perte sur disposition d'actifs		229 043		229 043
Amortissement des immobilisations et de la participation dans une production télévisuelle		1 143 672	753 503	1 897 175
Amortissement des subventions reportées	(4 587 766)	(637 423)	(6 896 123)	(12 121 312)
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission de la dette à long terme reportés		64 768		64 768
	1 152 713		(5 863 370)	(4 710 657)
Variation des éléments hors caisse				
Débiteurs	(1 682 715)		19 931	(1 662 784)
Subventions à recevoir	5 036 688	(679 230)	2	4 357 460
Frais payés d'avance	(197 803)		(371 927)	(569 730)
Créditeurs et frais courus	1 044 959		11 188 451	12 233 410
Intérêts à payer		455 965	139 830	595 795
Provision pour vacances	446 208		(82 575)	363 633
Provision pour congés de maladie	157 162		(30 155)	127 007
	5 957 212	(223 265)	5 000 187	10 734 134
Activités d'investissement (note 20)				
Variation des placements temporaires	1 250 903			1 250 903
Achat d'immobilisations		(31 853 207)	(51 701 466)	(83 554 673)
Participation dans une production télévisuelle				(50 000)
Dépôt sur acquisition d'immobilisations		35 000 000		35 000 000
	1 250 903	3 146 793	(51 701 466)	(47 303 770)
Activités de financement				
Augmentation des emprunts temporaires		400 307	52 315 176	52 715 483
Augmentation des dettes à long terme				35 937 478
Remboursement de la dette à long terme		(4 333 293)		(4 333 293)
Augmentation de l'escompte et des frais d'émission de la dette à long terme				(251 563)
		(3 932 986)	52 315 176	48 382 190
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	7 208 115	(1 009 458)	5 613 897	11 812 554
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	7 083 805		361 452	7 445 257
Contributions interfonds	(780 407)	780 407		
Variation des créances interfonds	(1 605 533)	229 051	1 376 482	
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice (note 5)	11 905 980 \$	\$	7 351 831 \$	19 257 811 \$
				7 445 257 \$

Voir note 20 pour informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie.
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Bibliothèque nationale du Québec a été constituée par la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec* (L.R.Q., c. B-2.2). Elle a pour mission d'offrir un accès démocratique à la culture et au savoir et d'agir à cet égard comme catalyseur auprès des institutions documentaires québécoises. Elle exerce aussi le mandat de rassembler, de conserver et de diffuser le patrimoine documentaire québécois publié et tout document qui s'y rattache et qui présente un intérêt culturel, ainsi que les documents relatifs au Québec et publiés à l'extérieur du Québec.

En vertu de sa loi constitutive, la Bibliothèque nationale est mandataire de l'État. À ce titre, elle n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. VOCATION DES FONDS

Le fonds des opérations présente les opérations courantes de la Bibliothèque nationale. Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs et les opérations afférents aux immobilisations. Le fonds de démarrage présente les opérations préalables et nécessaires à l'ouverture de l'édifice de diffusion au public et qui découlent des autorisations du gouvernement du Québec mentionnées à la note 10.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Bibliothèque nationale ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Constatation des subventions

La Bibliothèque nationale applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions. Les subventions sont constatées lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut

faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les subventions non affectées sont constatées au fonds des opérations à titre de produits de l'exercice. Les subventions affectées sont constatées à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont passées en charge.

Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien ainsi qu'à des projets spécifiques sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Bibliothèque nationale a encouru les dépenses ou obtenu le financement donnant droit à ces subventions.

Collections

Les documents de bibliothèque sont destinés au prêt ou à la consultation régulière et ils font partie des immobilisations. Compte tenu de leur nature particulière, les documents de la collection patrimoniale, décrite à la note 4, sont exclus de la définition des immobilisations et ne sont pas comptabilisés dans le bilan. Les documents patrimoniaux acquis contre paiement sont imputés aux résultats d'opérations de l'exercice en cours. Les documents patrimoniaux acquis par donation dont la valeur est déterminée par expertise et, lorsque requis, sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels du gouvernement du Canada, sont également imputés aux résultats d'opérations de l'exercice en cours. Les dons n'ayant pas fait l'objet d'expertise et les documents patrimoniaux acquis par le dépôt légal ne sont pas constatés dans les états financiers en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

Escompte et frais d'émission de la dette à long terme reportés

L'escompte et les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les œuvres d'art et le terrain ne sont pas amortis. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative à partir de leur date d'utilisation.

Le coût des immobilisations du fonds de démarrage comprend le prix d'achat, les frais d'installation et les frais de financement temporaire reliés à leur acquisition jusqu'à la date de leur mise en service. L'amortissement de ces immobilisations débute au moment de leur utilisation.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux du fait que la Bibliothèque nationale ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Espèces et quasi-espèces

Les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition sont présentés dans les espèces et quasi-espèces.

4. COLLECTION PATRIMONIALE

La collection patrimoniale de la Bibliothèque nationale comprend les catégories suivantes de documents : les collections générales de livres, journaux et revues, incluant tous les documents publiés au Québec reçus depuis 1968 par dépôt légal ainsi que des documents publiés au Québec depuis 1764, des documents étrangers relatifs au Québec et des documents étrangers à valeur patrimoniale, ces trois dernières catégories étant acquises par achat, par don ou par échange; les collections spéciales, particulières par leur rareté, leur support matériel ou leur format, comprenant notamment des ouvrages rares et anciens, des estampes, des livres d'artistes, des enregistrements sonores, des affiches, des programmes de spectacles, des cartes postales, des partitions musicales et des cartes géographiques; les fonds d'archives privées des domaines de la littérature et des beaux-arts; les publications électroniques; des publications diffusées sur Internet.

Ces documents patrimoniaux ont une valeur culturelle et historique. Ils sont rassemblés en vue d'être conservés de manière permanente et diffusés; conséquemment, ils font l'objet de soins visant leur conservation et des procédures particulières entourent leur consultation par le public.

Est comprise dans les acquisitions de l'année, une valeur de 4 548 650 \$ de livres rares et précieux provenant de la collection de la Bibliothèque centrale de Montréal.

5. ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

	2005			2004
	Fonds des opérations	Fonds de démarrage	Total	Total
Encaisse	3 923 371 \$	3 361 591 \$	7 284 962 \$	1 168 972 \$
Placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition	7 982 609	3 990 240	11 972 849	6 276 285
	11 905 980 \$	7 351 831 \$	19 257 811 \$	7 445 257 \$

Les placements temporaires sont constitués de dépôts à terme.

6. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC À RECEVOIR

Dans le fonds des opérations, les subventions à recevoir du gouvernement du Québec, présentées à court terme, correspondent aux subventions octroyées à la Bibliothèque nationale mais non versées. Dans le fonds des immobilisations, les subventions à recevoir présentées à court terme correspondent aux intérêts courus sur la dette à long terme et aux remboursements de capital sur la dette

à long terme à effectuer au cours du prochain exercice. Dans les fonds des immobilisations et de démarrage, les subventions à recevoir présentées à long terme représentent le total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien ainsi qu'à des projets spécifiques, diminué du remboursement de capital sur la dette à long terme déjà effectué ou à venir au cours du prochain exercice.

7. DÉBITEURS

	2005			2004
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de démarrage	Total
Ville de Montréal	1 706 612 \$	\$	\$	1 706 612 \$
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille	91 175	160 000		251 175
Autres débiteurs	346 476		25 217	371 693
	2 144 263 \$	160 000 \$	25 217 \$	2 329 480 \$
				506 696 \$

8. CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

La Bibliothèque nationale a signé une entente-cadre le 26 janvier 2004 avec la Ville de Montréal et la ministre de la Culture et des Communications concernant l'achat, par la Bibliothèque nationale, de la collection de la Bibliothèque centrale de Montréal (BCM), des ressources matérielles afférentes de même que la conservation et l'enrichissement de la collection ainsi que son traitement documentaire. Cette entente prévoit également le prêt de personnel de la Ville de Montréal. Au 31 mars 2004, la Bibliothèque nationale n'étant pas propriétaire de la collection de la BCM, celle-ci a été traitée comme un dépôt sur acquisitions alors qu'au 31 mars 2005, elle est incluse dans ses immobilisations et dans sa collection patrimoniale. Aucun amortissement n'a été pris pour cet actif, son utilisation n'ayant pas débuté à cette date.

La Ville de Montréal contribuera financièrement au fonctionnement de la Bibliothèque nationale pour un montant de sept (7) millions de dollars indexés annuellement. Cette entente est d'une durée de cinq (5) ans. Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005, un prorata du montant dû a été calculé et comptabilisé à titre de contribution financière Ville de Montréal pour un montant de 1 706 612 \$.

9. CONTRIBUTIONS INTERFONDS

Des montants totalisant 780 407 \$ (2004 : 706 274 \$) ont été transférés du fonds des opérations au fonds des immobilisations durant l'exercice afin de financer des acquisitions d'immobilisations, leur amortissement ainsi que les pertes ou gains sur disposition.

10. IMMOBILISATIONS

	Durée de vie utile	2005			2004
		FONDS DES IMMOBILISATIONS			
		Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain		994 000 \$	\$	994 000 \$	994 000 \$
Améliorations de terrain	10 ans	6 325	755	5 570	3 201
Bâtiment	40 ans	11 705 426	1 056 092	10 649 334	10 991 898
Améliorations bâtiment	20 ans	188 369	12 286	176 083	95 841
Mobilier et équipement de bureau	10 ans	2 122 347	782 790	1 339 557*	1 041 517
Équipement informatique et de télécommunication et logiciels	3 à 10 ans	2 179 245	1 263 296	915 949	893 874
Progiciels développés	5 ans	210 704	45 027	165 677	48 976
Améliorations locatives	Durée restante du bail				153 456
Autres équipements	5 ans	283 390	132 319	151 071	146 095
Matériel roulant	5 ans	32 888	1 312	31 576	
Documents de bibliothèque	3 à 10 ans	30 611 350		30 611 350	
		48 334 044 \$	3 293 877 \$	45 040 167 \$	14 368 858 \$

* Au 31 mars 2005, une valeur de 145 310 \$ était comptabilisée à titre de services rendus sur la fabrication d'un équipement à être livré au début d'avril. Cet équipement n'a pas été amorti au 31 mars 2005.

	Durée de vie utile	2005			2004
		FONDS DE DÉMARRAGE			
		Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain		9 598 863 \$	\$	9 598 863 \$	9 598 863 \$
Bâtiment	40 ans	79 619 608	79 862	79 539 746*	
Stationnement	40 ans	7 568 209		7 568 209	
Construction en cours					61 647 632
Mobilier et équipement de bureau	10 ans	3 753 610	76 963	3 676 647	278 706
Équipement informatique et de télécommunication et logiciels	3 à 10 ans	3 916 709	526 942	3 389 767	1 023 752
Progiciels développés	5 ans	6 720 971	252 054	6 468 917	3 818 783
Progiciels en développement		473 489		473 489	
Autres équipements	5 ans	1 136 806	15 330	1 121 476	4 137
Œuvres d'art		279 250		279 250	
Documents de bibliothèque	3 à 10 ans	11 696 780		11 696 780	5 921 395
Frais de reliure	3 à 10 ans	1 539 034		1 539 034	927 913
		126 303 329 \$	951 151 \$	125 352 178 \$	83 221 181 \$

* L'amortissement du bâtiment a été calculé à compter du 1^{er} janvier 2005, date d'occupation de l'immeuble par le personnel, à raison de 17 %, soit la surface utilisée par les secteurs administratifs.

Le 19 janvier 2000, le gouvernement du Québec a autorisé l'acquisition du site du Palais du commerce et la construction d'un immeuble de 33 000 mètres carrés. Le coût total prévu de ce projet était de 90 636 310 \$. Par le décret du 6 novembre 2002, le coût total prévu de ce projet a été augmenté à 97 636 310 \$

excluant les frais de financement temporaire, lesquels ont été capitalisés pour un montant cumulatif de 4 118 911 \$ au 31 mars 2005 (2004 : 2 413 615 \$). Les coûts cumulés au 31 mars 2005 s'élèvent à 98 834 859 \$ et se répartissent comme suit :

	2005			2004
	Coût	Frais de financement temporaire	Coûts totaux	Coûts totaux
Terrain	9 349 715 \$	249 148 \$	9 598 863 \$	9 598 863 \$
Bâtiment	75 798 451	3 928 560	79 727 011	
Construction en cours				55 264 478
Mobilier et équipement de bureau	3 735 739	46 565	3 782 304	278 706
Autres équipements	1 129 911	4 214	1 134 125	
Équipement informatique et de télécommunication et logiciels	3 265 183	171 432	3 436 615	1 214 680
Œuvres d'art	279 250		279 250	
Dépenses diverses	847 541	29 150	876 691	
	94 405 790 \$	4 429 069 \$	98 834 859 \$	66 356 727 \$

Le 26 juillet 2000, le gouvernement du Québec a autorisé la construction d'un stationnement de 440 places. Le coût total prévu de ce projet était de 8 000 000 \$ excluant les frais de financement temporaire. À la suite de la réduction de 40 espaces de stationnement, la Bibliothèque nationale a ajusté le coût

prévu de ce projet à 7 359 500 \$ excluant les frais de financement temporaire, lesquels ont été entièrement capitalisés au 31 mars 2005. Les coûts cumulés au 31 mars 2005 s'élèvent à 7 568 209 \$ et se répartissent comme suit :

	2005			2004
	Coût	Frais de financement temporaire	Coûts totaux	Coûts totaux
Stationnement	7 130 985 \$	437 224 \$	7 568 209 \$	\$
Construction en cours				6 383 154
	7 130 985 \$	437 224 \$	7 568 209 \$	6 383 154 \$

Le 12 septembre 2001, le gouvernement du Québec a autorisé l'acquisition des documents de bibliothèque et la réalisation des développements informatiques et de télécommunication nécessaires à l'ouverture de l'édifice de diffusion. Le montant maximum des emprunts temporaires autorisés pour en financer les coûts est de 17 200 000 \$ pour les documents et de 12 700 000 \$ pour les

développements informatiques et de télécommunication excluant les frais de financement temporaire, lesquels ont été capitalisés pour un montant cumulatif de 526 788 \$ au 31 mars 2005 (2004 : 223 550 \$). Les coûts cumulés au 31 mars 2005 s'élèvent à 20 461 868 \$ et se répartissent comme suit :

	2005		2004
	Coût	Frais de financement temporaire	Coûts totaux
Frais de formation non capitalisable	291 273 \$	7 550 \$	298 823 \$
Équipement informatique et de télécommunication et logiciels	620 793	4 579	625 372
Progiciels développés	6 644 375	107 291	6 751 666
Progiciels en développement	380 363	93 126	473 489
Documents de bibliothèque	11 339 712	357 068	11 696 780
Abonnements	204 905		204 905
Frais payés d'avance	410 833		410 833
	19 892 254 \$	569 614 \$	20 461 868 \$

Le 27 mars 2002, le gouvernement du Québec a autorisé le traitement des documents que le public pourra consulter sur place ou emprunter. Le montant maximum des emprunts temporaires pour en financer le coût est de 14 100 000 \$ excluant les frais de finan-

cement temporaire, lesquels ont été entièrement capitalisés pour les frais de reliure seulement. Les coûts cumulés au 31 mars 2005 s'élèvent à 12 593 695 \$ et se répartissent comme suit :

	2005		2004
	Coût	Frais de financement temporaire	Coûts totaux
Traitement documentaire non capitalisable	10 664 012 \$	383 754 \$	11 047 766 \$
Frais de reliure	1 479 574	59 460	1 539 034
Autres équipements	6 895		6 895
	12 150 481 \$	443 214 \$	12 593 695 \$

11. PARTICIPATION DANS UNE PRODUCTION TÉLÉVISUELLE

La Bibliothèque nationale participe avec Télé-Québec à un contrat de commandite relatif à une production télévisuelle portant sur la Bibliothèque nationale. Le montant total de cette participation s'élève à 150 000 \$ et comprend deux épisodes. Le coût de cette participation sera amorti en fonction du nombre prévu de diffusions par épisode. Une première diffusion de l'épisode 1 a été faite au cours de l'exercice financier 2004-2005, ce qui a entraîné un amortissement de 25 000 \$ aux résultats.

12. EMPRUNTS TEMPORAIRES

La Bibliothèque nationale emprunte au Fonds de financement du gouvernement du Québec les sommes nécessaires au démarrage de ses opérations dans l'édifice de diffusion. À cette fin, le montant maximum autorisé par le gouvernement du Québec pour les emprunts à court terme est de 159 753 663 \$ excluant les frais de financement temporaire. En plus, la Bibliothèque nationale est autorisée à contracter des emprunts à court terme relatifs au maintien des actifs pour un montant maximum de 852 665 \$. Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à la Bibliothèque nationale les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celle-ci ne serait pas en mesure de les remplir pour l'un ou l'autre des emprunts à court terme. Les marges de crédit portent intérêt au taux moyen des acceptations bancaires à un mois plus une marge de 0,3 %. Au 31 mars, les marges de crédit portent le taux de 2,89429 % et se répartissent comme suit :

	2005	2004
Démarrage des opérations de l'édifice de diffusion :		
Terrain, construction du bâtiment et acquisition des équipements et du mobilier	93 913 256 \$	57 217 719 \$
Construction du stationnement	7 499 318	5 924 649
Acquisition de documents de bibliothèque	10 959 717	5 018 494
Développements informatiques et de télécommunication	7 153 329	3 528 362
Traitement des documents de bibliothèque	11 471 344	6 992 564
	130 996 964	78 681 788
Maintien des actifs	665 407	265 100
	<u>131 662 371 \$</u>	<u>78 946 888 \$</u>

13. DETTE À LONG TERME

	2005	2004
Emprunts sur billets à long terme au Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
6,5 % (taux effectif de 6,812 %) remboursable par versements annuels de 685 916 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2006 et par un versement de 10 288 740 \$ le 1 ^{er} octobre 2007	11 660 572 \$	12 346 488 \$
6,5 % (taux effectif de 6,812 %) remboursable par versements annuels de 26 593 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2006 et par un versement de 132 967 \$ le 1 ^{er} octobre 2007	186 153	212 747
6,296 % (taux effectif de 6,431 %) remboursable par versements annuels de 27 036 \$ jusqu'au 28 juin 2009 et par un versement de 189 251 \$ le 28 juin 2010, garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession	324 431	351 467
5,169 % (taux effectif de 5,323 %) remboursable par versements annuels de 69 075 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	621 676	690 751
4,932 % (taux effectif de 5,093 %) remboursable par versements annuels de 3 524 673 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	31 722 055	35 246 727
	44 514 887	48 848 180
Versements échéant en deçà d'un an	4 333 293	4 333 293
	<u>40 181 594 \$</u>	<u>44 514 887 \$</u>

Le montant des versements en capital à effectuer sur les emprunts à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaille comme suit :

2006	4 333 293 \$
2007	4 333 293
2008	14 042 491
2009	3 620 784
2010	3 620 784

Le capital et les intérêts sur les emprunts à long terme sont garantis par le gouvernement du Québec, qui s'est engagé à verser une subvention pour leur remboursement.

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la Bibliothèque nationale participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces

régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Bibliothèque nationale imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 536 661 \$ (2004 : 438 206 \$). Les obligations de la Bibliothèque nationale envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

	2005			2004
	Fonds des opérations	Fonds de démarrage	Total	Total
PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE				
Solde au début	1 713 880 \$	34 425 \$	1 748 305 \$	1 649 884 \$
Charge de l'exercice	488 397	(9 449)	478 948	503 620
Prestations versées au cours de l'exercice	(331 235)	(20 706)	(351 941)	(405 199)
Solde à la fin	1 871 042 \$	4 270 \$	1 875 312 \$	1 748 305 \$

Le solde négatif de la charge d'exercice, dans le fonds de démarrage, s'explique par le transfert des employés au fonds des opérations.

15. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC REPORTÉES

	2005				2004
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de démarrage	Total	Total
Solde au début	95 251 \$	47 349 288 \$	67 239 164 \$	114 683 703 \$	39 567 990 \$
Augmentation des engagements du gouvernement du Québec	4 548 650	(4 229 834)	48 024 361	48 343 177	79 128 568
Amortissement de l'exercice	(4 587 766)	(637 423)	(6 896 123)	(12 121 312)	(4 012 855)
Solde à la fin	56 135 \$	42 482 031 \$	108 367 402 \$	150 905 568 \$	114 683 703 \$

16. FRAIS FINANCIERS

	2005				2004
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de démarrage	Total	Total
Intérêts et frais bancaires	11 282 \$	\$	\$	11 282 \$	5 637 \$
Intérêts sur la dette à long terme		2 492 875		2 492 875	1 179 269
Intérêts sur emprunts temporaires		11 791	494 237	506 028	188 462
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission de la dette à long terme reportés		64 768		64 768	42 939
	11 282 \$	2 569 434 \$	494 237 \$	3 074 953 \$	1 416 307 \$

Les intérêts capitalisés aux immobilisations au cours de l'exercice s'élèvent à 2 600 667 \$ (2004 : 1 599 782 \$).

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers de la Bibliothèque nationale qui portent intérêt sont à taux fixe et, par conséquent, les risques de fluctuation de taux auxquels cette dernière est exposée sont minimes.

Juste valeur des instruments financiers

Subventions du gouvernement du Québec à recevoir

Compte tenu du fait que les subventions du gouvernement du Québec à recevoir relatives aux emprunts à long terme sont assorties des mêmes conditions que celles s'appliquant aux emprunts afférents, au 31 mars 2005, la juste valeur de la subvention à recevoir du gouvernement du Québec de 178 181 391 \$ (2004 : 134 195 674 \$) s'établit à 180 819 773 \$ (2004 : 135 574 643 \$), soit le total de la juste valeur de la dette à long terme augmentée des engagements du gouvernement affectés à des projets spécifiques.

Dette à long terme

Au 31 mars 2005, la juste valeur des dettes à long terme de 44 514 887 \$ (2004 : 48 848 180 \$) s'établissait à 46 957 847 \$ (2004 : 51 222 809 \$), compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt du marché pour des titres présentant des conditions et caractéristiques semblables.

Autres éléments d'actifs et de passifs

La juste valeur des espèces et quasi-espèces, des placements temporaires, des débiteurs, des créditeurs et frais courus, des emprunts temporaires et des intérêts à payer est équivalente à leur valeur comptable étant donné la courte période avant l'échéance.

Marge de crédit autorisé

La Bibliothèque nationale a une marge de crédit autorisé de 1 000 000 \$, auprès d'une banque, renouvelable annuellement le 31 juillet, dont 335 000 \$ a été affecté à une lettre de garantie. Au 31 mars 2005 aucun montant n'est prélevé.

18. ENGAGEMENTS

La Bibliothèque nationale s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation échéant à diverses dates jusqu'au 31 juillet

2006 pour des locaux et de l'équipement. La dépense de l'exercice terminé le 31 mars 2005 concernant ces contrats s'élève à 1 266 692 \$, dont 1 107 143 \$ concernent les baux conclus avec la Société immobilière du Québec (SIQ). En date du 31 mars 2005, la BNQ n'avait plus aucun bail signé avec la SIQ. Pour les contrats d'équipement, la pénalité rattachée à la résiliation s'élève à 17 420 \$.

De plus, la Bibliothèque nationale a conclu des contrats pour différents services et des dépenses en immobilisations. En date de fin d'exercice, ses engagements sont les suivants :

Aux fins des opérations	640 000 \$
Aux fins du démarrage des opérations de l'édifice de diffusion	17 562 620
	18 202 620 \$

Par ailleurs, la Bibliothèque nationale s'est engagée à remettre à des institutions d'enseignement ou à des particuliers des sommes totalisant 77 000 \$ par année afin d'appuyer la recherche et la formation en bibliothéconomie.

19. ÉVENTUALITÉS

La Bibliothèque nationale du Québec a délivré une lettre de garantie bancaire irrévocable en faveur de la Ville de Montréal au montant de 335 000 \$. Cette garantie couvre d'éventuels travaux de réfection sur le domaine municipal résultant des travaux de construction. Elle est délivrée pour une durée d'une année, mais renouvelable jusqu'à la fin des travaux autorisés par la Ville de Montréal. Elle devient périmée le 61^e jour suivant la réception d'un avis d'expiration de la Ville de Montréal. Il est impossible d'estimer les coûts éventuels associés à cette garantie; en conséquence, aucune provision n'est comptabilisée.

L'adjudicataire du lot 3 du décret de construction, Axor Construction Canada Inc., n'a pas signé son contrat selon la soumission déposée et les engagements conclus, alléguant une violation des conditions d'appel d'offres. Il réclame de la Bibliothèque nationale un montant de 3 405 034 \$ avec intérêts et l'indemnité additionnelle prévue au Code civil du Québec. La Bibliothèque nationale, quant à elle, réclame de Axor Construction Canada Inc. et de Compagnie d'assurance London Garantie, solidairement, la somme de 2 095 000 \$

avec intérêts et l'indemnité additionnelle prévue au Code civil du Québec et de Axor Construction Canada Inc., seule, la somme de 235 156 \$ avec intérêts et l'indemnité additionnelle prévue au Code civil du Québec ainsi que les frais extra-judiciaires engagés. Il est impossible d'effectuer une prévision valable sur l'issue de ces deux affaires. En conséquence, aucune provision n'est comptabilisée.

20. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2005	2004
a) Intérêts payés	<u>2 247 497 \$</u>	<u>889 725 \$</u>
b) Opérations sans effet sur la trésorerie relatives aux activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations financés à même les créditeurs	<u>2 670 256 \$</u>	<u>11 321 405 \$</u>

21. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la Bibliothèque nationale est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. À l'exception des transactions mentionnées ci-après, la Bibliothèque nationale n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

La Bibliothèque nationale a conclu une convention d'occupation et de prêt d'espace en décembre 2000. Cette entente vise le prêt de locaux et d'équipements, les taxes ainsi que les frais de chauffage et d'éclairage pour les activités de conservation des Archives nationales du Québec, entité relevant du ministère de la Culture et des Communications. Aucune contrepartie n'est reçue en vertu de cette entente. La valeur comptable de cette transaction est évaluée à 307 461 \$ (2004 : 308 199 \$).

La Bibliothèque nationale a conclu une entente avec le ministère de l'Emploi, de la Solidarité et de la Famille dans laquelle Emploi-Québec s'engage à assumer les coûts d'implantation et de fonctionnement du Centre Emploi-Carrière et ce, en ce qui concerne les ressources documentaires, humaines et matérielles. À cette fin, il s'engage à assumer le coût initial d'acquisition, n'excédant pas 160 000 \$, d'une collection de 4 400 ressources documentaires qui deviennent la propriété de la Bibliothèque nationale. Emploi-Québec s'engage également à assurer pour une période de cinq ans, les coûts liés au renouvellement des collections jusqu'à concurrence de 50 000 \$ par année.

22. FUSION AVEC LES ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

La loi modifiant la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec*, la *Loi sur les archives et d'autres dispositions législatives* (L.Q., 2004, chapitre 25) sanctionnée le 14 décembre 2004, prévoit la fusion de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales du Québec à une date à déterminer. À la date de préparation des états financiers, l'incidence financière de cette fusion sur l'actif et le passif de la Bibliothèque nationale n'a pu être déterminée.

CETTE PUBLICATION EST PRODUITE PAR LA DIRECTION DES
COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC.

CONCEPTION GRAPHIQUE : GB DESIGN
CORRECTION : NICOLE RAYMOND
PHOTOGRAPHIE : BERNARD FOUGÈRES ET PIERRE PERRAULT
TÉLÉPHONE : (514) 873-1100
NUMÉRO SANS FRAIS : 1 800 363-9028
PORTAIL INTERNET : WWW.BNQUEBEC.CA

DÉPÔT LÉGAL : 4^E TRIMESTRE 2005
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

ISSN : 1181-6449

